

LES REPTILES.



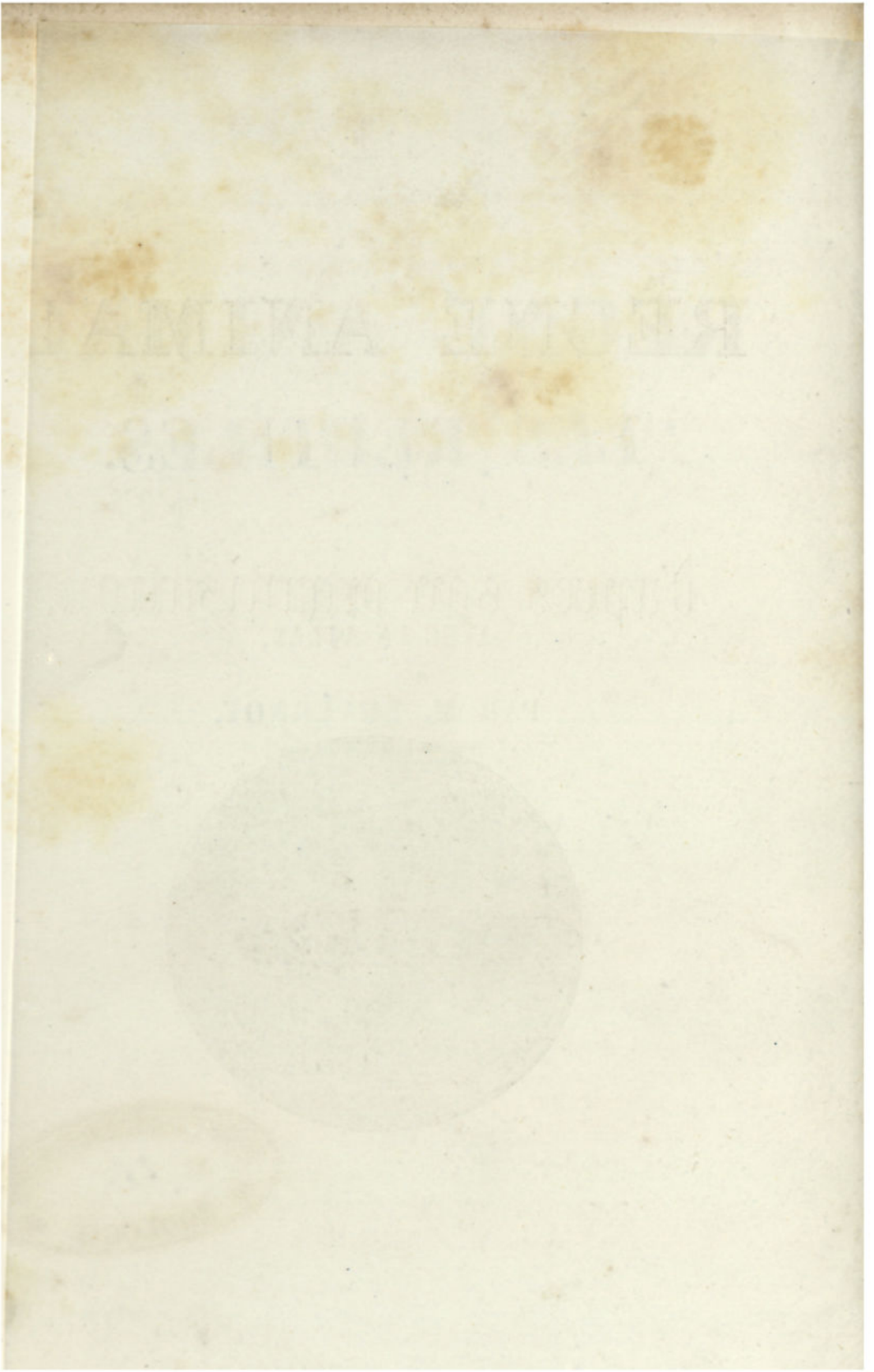
AVEC UN ATLAS,

PAR M. DUVERNOY,

Professeur au Collège de France.

TEXTE.





LE
RÈGNE ANIMAL

distribué

d'après son organisation.



PUBLIÉ PAR

Victor Masson.

100

Q 11654
5377
~~5-823~~

LE
RÈGNE ANIMAL

DISTRIBUÉ

D'APRÈS SON ORGANISATION,
POUR SERVIR DE BASE A L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX,
ET D'INTRODUCTION A L'ANATOMIE COMPARÉE,

PAR

GEORGES CUVIER.

— 000 —
EDITION

ACCOMPAGNÉE DE PLANCHES GRAVÉES,

REPRÉSENTANT

LES TYPES DE TOUS LES GENRES,
LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DES DIVERS GROUPES ET LES MODIFICATIONS DE STRUCTURE
SUR LESQUELLES REPOSE CETTE CLASSIFICATION;

PAR

UNE RÉUNION DE DISCIPLES DE CUVIER,

MM. Audouin, Blanchard, Deshayes, Alcide D'Orbigny, Doyère, Dugès, Duvernoy, Laurillard,
Milne Edwards, Roulin et Valenciennes.



PARIS

FORTIN, MASSON ET C^{ie}, LIBRAIRES,

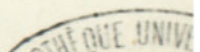
Successeurs de Crochard.

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N. 1.

Imprimé chez Paul Renouard,
Rue Garabdière, n. 5.

590

Exclu
du
17



LE
RÉGNE ANIMAL

PAR M. G. DE MEYER

PROFESSEUR DE ZOOLOGIE GÉNÉRALE ET ANATOMIE COMPARÉE

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

DES MÉTHODES DE RECHERCHE

DES MÉTHODES DE RECHERCHE EN ZOOLOGIE GÉNÉRALE

DES MÉTHODES DE RECHERCHE EN ANATOMIE COMPARÉE

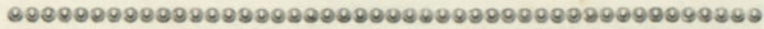
DES MÉTHODES DE RECHERCHE EN HISTOIRE NATURELLE

PARIS

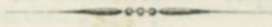
LEBLANC, MARCHAND, 17, RUE DE LA HARPE

1855

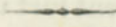




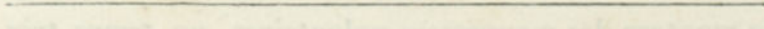
TROISIÈME CLASSE
DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.



LES
REPTILES.



Les Reptiles ont le cœur disposé de manière qu'à chaque contraction, il n'envoie dans le poumon qu'une portion du sang qu'il a reçu des diverses parties du corps, et que le reste de ce fluide retourne aux parties sans avoir passé par le poumon, et sans avoir respiré. (a)



(a) Pl. 1, fig. 1 et 3.

Il résulte de là que l'action de l'oxigène sur le sang est moindre que dans les Mammifères, et que, si la quantité de respiration de ceux-ci, où tout le sang est obligé de passer par le poumon avant de retourner aux parties, s'exprime par l'unité, la quantité de respiration des Reptiles devra s'exprimer par une fraction d'unité d'autant plus petite, que la portion de sang qui se rend au poumon, à chaque contraction du cœur, sera moindre.

Comme c'est la respiration qui donne au sang sa chaleur, et à la fibre la susceptibilité pour l'irritation nerveuse, les reptiles ont le sang froid, et les forces musculaires moindres en totalité que les Quadrupèdes, et à plus forte raison que les Oiseaux; aussi n'exercent-ils guère que les mouvemens du ramper et du nager: et, quoique plusieurs sautent et courent fort vite en certains momens, leurs habitudes sont généralement paresseuses, leur digestion excessivement lente, leurs sensations obtuses, et dans les pays froids ou tempérés, ils passent presque tous l'hiver en léthargie. Leur cerveau, proportionnellement très petit, n'est pas aussi nécessaire que dans les deux premières classes à l'exercice de leurs facultés animales et vitales; leurs sensations semblent moins se rapporter à un centre commun; ils continuent de vivre et de montrer des mouvemens volontaires, un temps très considérable après avoir perdu le cerveau, et même

quand on leur a coupé la tête. La connexion avec le système nerveux est aussi beaucoup moins nécessaire à la contraction de leurs fibres, et leur chair conserve son irritabilité bien plus long-temps après avoir été séparée du reste du corps que dans les classes précédentes; leur cœur bat plusieurs heures après qu'on l'a arraché, et sa perte n'empêche pas le corps de se mouvoir encore long-temps. On a remarqué dans plusieurs, que le cervelet est d'une petitesse extrême, ce qui est assez d'accord avec leur peu de propension au mouvement.

La petitesse des vaisseaux pulmonaires permet aux Reptiles de suspendre leur respiration sans arrêter le cours du sang; aussi plongent-ils plus aisément et plus long-temps que les Mammifères et les Oiseaux. Les cellules de leurs poumons étant moins nombreuses, parce qu'elles ont moins de vaisseaux à loger sur leurs parois, sont beaucoup plus larges, et ces organes ont quelquefois la forme de simples sacs à peine celluloux. (°)

Du reste, les Reptiles sont pourvus de trachée-artère et de larynx (°), quoiqu'ils n'aient pas tous la faculté de faire entendre une voix.

N'ayant point le sang chaud, ils n'avaient pas besoin

(a) Pl. 1, fig. 2.

(b) Pl. 1, fig. 2 o.

de tégumens capables de retenir la chaleur; et ils sont couverts d'écailles ou simplement d'une peau nue.

Les femelles ont un double ovaire et deux oviductus; les mâles de plusieurs genres ont une verge fourchue ou double; dans le dernier ordre (celui des Batraciens), ils n'ont pas de verge du tout.

Aucun Reptile ne couve ses œufs. Dans plusieurs genres des Batraciens, les œufs ne sont fécondés qu'après avoir été pondus; aussi n'ont-ils qu'une enveloppe membraneuse. Les petits de ce dernier ordre ont, au sortir de l'œuf, la forme et les branchies des Poissons, et quelques genres conservent ces organes, même après le développement de leurs poumons. Dans plusieurs des Reptiles qui pondent des œufs, notamment dans les Couleuvres, le petit est déjà formé et assez avancé dans l'œuf au moment où la mère fait sa ponte, et il en est même des espèces que l'on peut rendre à volonté vivipares en retardant leur ponte. (1)

La quantité de respiration des Reptiles n'est pas fixe, comme celle des Mammifères et des Oiseaux; mais elle varie avec la proportion du diamètre de l'artère pulmonaire comparé à celui de l'aorte. Ainsi les Tortues, les

(1) Par exemple, les couleuvres lorsqu'on les prive d'eau, ainsi que l'a expérimenté M. Geoffroi.

Lézards, respirent beaucoup plus que les Grenouilles, etc. De là des différences d'énergie et de sensibilité beaucoup plus grandes qu'il ne peut en exister d'un Mammifère à un autre, d'un Oiseau à un autre.

Aussi les Reptiles présentent-ils des formes, des mouvemens et des propriétés beaucoup plus variés que les deux classes précédentes; et c'est surtout dans leur production que la nature semble s'être jouée à imaginer des formes bizarres, et à modifier dans tous les sens possibles le plan général qu'elle a suivi pour les animaux vertébrés, et spécialement pour les classes ovipares.

La comparaison de leur quantité de respiration et de leurs organes de mouvement a donné lieu cependant à M. Brongniart de les diviser en quatre ordres (1), savoir:

Les CHÉLONIENS (OU TORTUES), dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps, porté sur quatre pieds, est enveloppé de deux plaques ou boucliers formés par les côtes et le sternum.

(1) Al. Brongniart, Essai d'une classification naturelle des Reptiles, Paris 1805, et dans les Mém. des savans étrang., présentés à l'Institut; tom. I, p. 587.

LES SAURIENS (OU LÉZARDS), dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps, porté sur quatre ou sur deux pieds, est revêtu d'écailles.

LES OPHIDIENS (OU SERPENS), dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps reste toujours dépourvu de pieds.

LES BATRACIENS, dont le cœur n'a qu'une oreillette, dont le corps est nu, et dont la plupart passent, avec l'âge, de la forme d'un poisson respirant par des branchies, à celle d'un quadrupède respirant par des poumons. Quelques-uns cependant ne perdent jamais leurs branchies, et il y en a qui n'ont jamais que deux pieds. (1)

(1) D'autres auteurs, comme Merrem, font une autre répartition des Sauriens et des Ophidiens. Ils détachent les Crocodiles pour en faire un ordre à part, et réunissent au contraire au reste des Sauriens, la première famille des Ophidiens, ou les Anguis, distribution qui repose sur quelques

particularités de l'organisation des Crocodiles, et sur une certaine ressemblance des Anguis avec les Lézards. Nous avons cru suffisant d'indiquer ces rapports presque tous intérieurs, en conservant néanmoins une division d'une application plus facile.

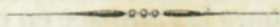


LE PREMIER ORDRE

DES REPTILES,

OU

LES CHÉLONIENS,



Plus connus sous le nom de Tortues, ont le cœur composé de deux oreillettes, et d'un ventricule à deux chambres inégales qui communiquent ensemble ^(a). Le sang du corps entre dans l'oreillette droite; celui du poumon, dans la gauche; mais les deux sangs se mêlent plus ou moins en passant par le ventricule.

Ces animaux se distinguent au premier coup-d'œil par le double bouclier dans lequel le corps est enfermé, et qui ne laisse passer au dehors que leur tête, leur cou, leur queue et leurs quatre pieds. ^(b)

(a) Pl. 1, fig. 1 (1. 2. 3.), et fig. 3.

(b) Pl. 3. 4 et 5, etc.

Le bouclier supérieur, nommé *carapace*, est formé par leurs côtes, au nombre de huit paires, élargies et réunies par des sutures dentées entre elles, et avec des plaques adhérentes à la portion annulaire des vertèbres dorsales, en sorte que toutes ces parties sont privées de mobilité (°). Le bouclier inférieur, appelé *plastron*, est formé de pièces qui représentent le sternum, et qui sont ordinairement au nombre de neuf (1). Un cadre composé de pièces osseuses auxquelles on a cru trouver quelque analogie avec la partie sternale ou cartilagineuse des côtes, et qui demeure même dans un sous-genre à l'état cartilagineux, entoure la carapace en ceignant et en réunissant toutes les côtes qui la composent. Les vertèbres du cou et de la queue sont donc les seules mobiles. Ces deux enveloppes osseuses étant recouvertes immédiatement par la peau ou par les écailles, l'omoplate et tous les muscles du bras et du cou, au lieu d'être attachés sur les côtes et sur l'épine, comme dans les autres animaux, le sont dessous; il en est de même des os du bassin et de tous les muscles de la cuisse, ce qui fait que

(1) Voyez Geoffroy, Ann. du Muséum, tome XIV, p. 5. Consultez aussi sur toute

l'Ostéologie des tortues, mes Recherches sur les Ossements fossiles, t. V, 2^e partie.

(°) Pl. 2, fig. 1.

la Tortue peut être appelée, à cet égard, un animal *retourné*.

L'extrémité vertébrale de l'omoplate ^(a) s'articule avec la carapace; et l'extrémité opposée, que l'on peut croire analogue à la clavicule, s'articule avec le plastron, en sorte que les deux épaules forment un anneau dans lequel passent l'œsophage et la trachée.

Une troisième branche osseuse, plus grande que les deux autres, et dirigée en bas et en arrière, représente, comme dans les Oiseaux, l'apophyse coracoïde, mais son extrémité postérieure reste libre.

Les poumons ^(b) sont fort étendus et dans la même cavité que les autres viscères (1). Le thorax étant immobile dans le plus grand nombre, c'est par le jeu de la bouche que la Tortue respire, en tenant les mâchoires bien fermées, et en abaissant et élevant alternativement son os hyoïde: le premier mouvement laisse entrer l'air par les narines; et, la langue fermant ensuite leur ou-

(1) Remarquez que, dans tous les Reptiles où le poumon pénètre dans l'abdomen (et le crocodile est le seul où cela ne soit

pas), il est enveloppé, comme les intestins, par un repli du péritoine, qui le sépare de la cavité abdominale.

(a) Pl. 2, fig. 3.

(b) Pl. 1, fig. 1 et 2.

verture intérieure, le deuxième mouvement contraint cet air à pénétrer dans le poumon. (1)

Les Tortues n'ont point de dents; leurs mâchoires sont revêtues de corne comme celles des Oiseaux (a), excepté dans les Chélydes, où elles ne sont garnies que de peau. Leur caisse et leurs arcades palatines sont fixées au crâne et immobiles (b); leur langue est courte, hérissée de filets charnus (c); leur estomac simple et fort; leurs intestins de longueur médiocre et dépourvus de cœcum. Elles ont une fort grande vessie. (d)

Le mâle a une verge simple et considérable, la femelle produit des œufs revêtus d'une coque dure. On reconnaît souvent le mâle à l'extérieur, parce que son plastron est concave.

Les Tortues sont très vivaces; on en a vu se mouvoir sans tête pendant plusieurs semaines; il leur faut très peu de nourriture, et elles peuvent passer des mois entiers et même des années sans manger.

(1) Voyez, sur ce mécanisme qui est commun aux tortues et aux batraciens, les Mé-

moires de Robert Townson. Londres 1799.

(a) Pl. 3, fig. 1.

(c) Pl. 1, fig. 2, a.

(b) Vertébrés ovipares, pl. 2, fig. 2.

(d) Pl. 1, fig. 4.

Les Chéloniens, tous réunis par Linnæus dans le genre

DES TORTUES

(TESTUDO. L.)

(Pl. 3 à 7.)

Ont été divisés en cinq sous-genres, principalement d'après les formes et les tégumens de leur carapace et de leurs pieds.

1° LES TORTUES DE TERRE

(TESTUDO. Brongn.) (1)

(Planche 3.)

Ont la carapace bombée, soutenue par une charpente osseuse toute solide, et soudée par la plus grande partie de ses bords latéraux au plastron ; les jambes comme tronquées, à doigts fort courts et réunis de très près jusqu'aux ongles ; pouvant, ainsi que la tête, se retirer entièrement entre les boucliers ; les pieds de devant ont cinq ongles, ceux de derrière quatre, tous gros et coniques. Plusieurs espèces se nourrissent de matières végétales.

(1) Merrem a changé ce nom en *CHERSINE*.

LA TORTUE GRECQUE (*Test. græca*. Lin. Schœpf.) pl. VIII. IX.

Est l'espèce la plus commune en Europe; elle vit en Grèce, en Italie, en Sardaigne, et, à ce qu'il paraît, tout autour de la Méditerranée. On la distingue à sa carapace large, également bombée; à ses écailles relevées, granulées au centre, striées au bord, tachetées de noir et de jaune par de grandes marbrures; et à son bord postérieur, qui a dans son milieu une proéminence un peu recourbée sur la queue. Elle atteint rarement un pied de long; vit de feuilles, de fruits, d'insectes, de vers; se creuse un trou pour y passer l'hiver; s'accouple au printemps, et pond quatre ou cinq œufs semblables à ceux des pigeons.

Parmi les espèces étrangères, il en est plusieurs des Indes orientales, d'un volume énorme, de trois pieds et plus de longueur. L'une d'elles a été particulièrement nommée

LA TORTUE DES INDES (*Test. indica*. Vosm.) Schœpf. Tort. pl. XXII.

Sa carapace est comprimée en avant, et le bord antérieur se relève au-dessus de la tête. Sa couleur est un brun foncé.

Il en est aussi plusieurs remarquables par la jolie distribution de leurs couleurs, comme

LA GÉOMÉTRIQUE (*Test. geometrica*. L.) Lacep. I. IX. Schœpf. X.

Petite tortue dont la carapace noire a chacune de ses écailles régulièrement ornée de lignes jaunes en rayons partant d'un disque de même couleur, et

LE COUI (*T. radiata*.) Shaw. Gen. zool. III. pl. II. et Daud. II. XXVI.

(Planche 3, fig. 1, et 1 a.)

Espèce de la Nouvelle-Hollande, presque aussi bien dessinée que

la géométrique, mais qui atteint une bien plus grande taille. (1)

Quelques espèces (les *PHYXIS*. Bell.) ont la partie antérieure du bouclier mobile, comme les tortues à boîtes; et d'autres (les *KINIXYS*, id.) peuvent mouvoir la partie postérieure de la carapace. (2)

2° LES TORTUES D'EAU DOUCE

(*EMYS*. Brongn.) (3)

N'ont d'autres caractères constans pour les distinguer des précédentes, que des doigts plus séparés, terminés par des ongles plus longs, et dont les intervalles sont occupés par des membranes; encore y a-t-il des nuances à cet égard. On leur compte de même cinq ongles devant et quatre derrière. La forme de leurs pieds leur donne des habitudes plus aquatiques. La plupart vivent d'insectes, de petits poissons, etc. Leur enveloppe est généralement plus aplatie que celle des tortues de terre.

LA TORTUE D'EAU DOUCE D'EUROPE (*Testudo europæa*. Schn.
orbicularis Lin.) Schœpf. pl. I. (4)

Est l'espèce la plus répandue; on l'observe dans tout le midi et

(1) Ajoutez: *T. stellata*, Lehœpf. xxv;
T. angulata, Schweig;
T. arcolata, Sch., xxiii;
T. denticulata, Sch., xxviii, 1;
T. cafra, Schweiger;
T. signata, Schw.;
T. marginata, Sch., xii, 1, 2;
T. carbonaria, Spix., xvi;
T. hercules, id., xiv;
T. cagado, id., xvii;
T. tabulata, Sch., xiii;
T. sculpta, Spix., xv;
T. nigra, Quoy et Gaym. *Voyage de*
Freye., Zool., xxxvii;

T. depressa, Cuv.;
T. biguttata, id.;
T. carolina, Leconte; etc.

(2) Voyez les Mém. de M. Bell., dans les Trans. Linn., tome xv, 2^e part., p. 392; deux de ces *Kinixys* que nous avons vus vivans, avaient les bords de la jointure de la carapace, inégalement usés et comme cariés, au point que l'on pourrait croire qu'il y avait quelque chose de maladif dans cette conformation.

(3) Δ'έμυς (Tortue).

(4) C'est la même que la verte et jaune, Lacép. Pl. VI et sa ronde pl. V. On doit

l'orient de l'Europe jusqu'en Prusse. Sa carapace est ovale, peu convexe, assez lisse, noirâtre, toute semée de points jaunâtres disposés en rayon. Elle atteint jusqu'à dix pouces de long; on mange sa chair, et on en élève pour cela avec du pain, de jeunes herbes; elle mange aussi des insectes, des limas, de petits poissons, etc. Marsigli dit que ses œufs sont un an à éclore.

LA TORTUE PEINTE (Test. picta.) Schœpf. pl. iv.

(Pl. 4. fig. 1.)

Est une des plus jolies espèces; elle est lisse, brune, et chacune de ses écailles est entourée d'un ruban jaune, fort large au bord antérieur. On la trouve dans l'Amérique septentrionale, le long des ruisseaux, sur les rochers ou les troncs d'arbres, d'où elle se laisse tomber dans l'eau sitôt qu'on approche. (1)

consulter, sur cette espèce, la belle monographie qu'en a donnée M. Bojanus, Vilna, 1819, in-folio.

(1) Aj. *Em. lutaria*, Lacép., iv;

Em. Adansonii, Shweig;

Em. senegalensis, Dumer.;

Em. subrufa, Lacép., xlii;

Em. contracta, Schweig;

Em. punctata, Schœpf. v;

Em. reticulata, Leconte;

Em. rubriventris, id.;

Em. serrata, Daud., II, XXI;

Em. concinna, Lec., ou *geometrica*,

Lesueur;

Em. pseudogeographica, Lesueur;

Em. scripta, Schœpf., III, 4;

Em. scabra, id., III;

Em. cinerea, id., II, 3;

Em. centrata, Daud. ou *terrapen*, Lin., Schœpf., xv;

Em. concentrica, Lec.;

Em. odorata, id.;

Em. fusca, Lesueur;

Em. leprosa, Schw.;

Em. nasuta, id.;

Em. dorsata, Schœpf.;

Em. pulchella, Schœpf., xxvi, ou *insculpta*, Lec.;

Em. lutescens, Schw.;

Em. expansa, id.;

Em. macquaria, Cuv.

M. Fitzinger sépare sous le nom de *CHELODINA*, et M. Bell sous celui d'*HYDRASPIS*, les espèces à cou plus allongé, telles que :

Em. longicollis, Shaw., gen. Zool. III, part. I, pl. xvi;

On doit remarquer parmi les tortues d'eau douce,

LES TORTUES A BOITE, (1)

(Pl. 4. fig. 2.)

Dont le plastron est divisé en deux battans par une articulation mobile, et qui peuvent fermer entièrement leur carapace quand leur tête et leurs membres y sont retirés.

Les unes ont le battant antérieur seulement mobile. (2)

Dans d'autres, les deux battans se meuvent également. (3)

Il y a au contraire des tortues d'eau douce dont la queue longue et les membres volumineux ne peuvent rentrer entièrement dans les boucliers. Elles se rapprochent en cela des sous-genres suivans, et surtout des chelydes, et méritent par conséquent aussi d'être distinguées. (4)

Telle est

La *TORTUE A LONGUE QUEUE* (*T. serpentina*. L.), Schœpf. pl. VI.

Que l'on reconnaît à sa queue presque aussi longue que sa carapace,

Em. planiceps, Schœpf., XXVII, ou *Canaliculata*, Spix, VIII;

Em. platycephala, Merrem;

Em. depressa, Spix., III, 2;

Em. carunculata, Aug. St.-Hil.;

Em. tritentaculata, id.

(1) C'est de cette subdivision que Merrem a fait son genre *TERRAPÈNE*; Spix, son genre *KINOSTERNON*; Fleming, son genre *CISTUDA*. L'espèce d'Europe et d'autres ont

déjà quelque chose de cette mobilité; ce qui rend son genre difficile à limiter.

(2) *Test. subnigra*, I, VII, 2; — *T. clausa*, Schœpf., VII.

(3) La tortue à boîte d'Amboine. Daud. II, 309. *Test. tricarinata*, Schœpf., II; *Test. pensylvanica*, I, d., XXIV.

(4) M. Fitzinger à fait de cette subdivision son genre *CHELYDRA*, et M. Fleming, son genre *CHELOSURA*.

hérissée de crêtes aiguës et dentelées, et à ses écailles relevées en pyramides. Elle habite les parties chaudes de l'Amérique septentrionale, détruit beaucoup de poissons et d'oiseaux d'eau, s'écarte assez loin des rivières, et pèse quelquefois au-delà de vingt livres.

3^o LES TORTUES DE MER

(CHELONIA ⁽¹⁾. Brongn.)

(Planche 6.)

Ont leur enveloppe trop petite pour recevoir leur tête et surtout leurs pieds qui sont extrêmement allongés (principalement ceux de devant), aplatis en nageoires, et dont tous les doigts sont étroitement réunis et enveloppés dans la même membrane. Les deux premiers doigts de chaque pied ont seuls des ongles pointus qui tombent même assez souvent l'un ou l'autre à un certain âge. Les pièces de leur plastron ne forment point une plaque continue, mais sont diversement dentelées, et laissent de grands intervalles qui ne sont occupés que par du cartilage. Les côtes sont rétrécies et séparées l'une de l'autre à leur partie extérieure; cependant le tour de la carapace est occupé en entier par un cercle de pièces correspondantes aux côtes sternales. La fosse temporale est couverte en-dessus d'une voûte formée par les pariétaux, et d'autres os, en sorte que toute la tête est garnie d'un casque osseux continu. L'œsophage est armé partout en dedans de pointes cartilagineuses et aiguës dirigées vers l'estomac.

(1) *Chelonia*, de *χελωνη*. Merrem a préféré le nom barbare de *CARETTA*.

LA TORTUE FRANCHE ou TORTUE VERTE (*Testudo mydas* (1). Lin.
T. viridis. Schn.), Lacép. I. 1.

Se distingue par ses écailles verdâtres au nombre de treize qui ne se couvrent point en tuiles, et dont celles de la rangée du milieu sont à-peu-près en hexagones réguliers.

Elle a jusqu'à six ou sept pieds de long et jusqu'à sept, et huit cents livres de poids. Sa chair fournit un aliment agréable et salulaire aux navigateurs dans tous les parages de la zone torride. Elle pait en grandes troupes les algues au fond de la mer, et se rapproche des embouchures des fleuves pour respirer. Ses œufs qu'elle dépose dans le sable au soleil sont très nombreux et excellens à manger, mais on n'emploie point son écaille.

Une espèce voisine (*Chel. maculosa*, Nob.) a les plaques mitoyennes du double plus longues que larges, et fauves marquées de grandes taches noires; et une autre (*Chel. lachrymata*, Nob.) avec des plaques comme la précédente, a la dernière relevée en bosse, et des flammes noires sur la fauve. Leurs écailles s'emploient utilement.

LE CARET (*Testudo imbricata*. L.), Lac. I. II. Schœpf. XVIII. A.

(Planche 6, fig. 2.)

Moins grande que la tortue franche, à museau plus allongé, à mâchoire dentelées, portant treize écailles fauves et brunes qui se recouvrent comme des tuiles; cette espèce a la chair désagréable et malsaine; mais ses œufs sont très délicats, et c'est elle qui fournit la plus belle

(1) Ce nom de *Mydas* a été pris par Liunæus dans Niphus; Schneider le croit corrompu d'ἔμυς.

écaille de tortue employée dans les arts. On la trouve dans les mers des pays chauds.

Il y a aussi deux espèces à rapprocher du caret. *Chel. virgata*, nob. ; Bruce, Abyss., pl. XLII, qui a les plaques moins relevées, celles du milieu égales mais à angles latéraux plus aigus, et des vergetures noires et rayonnées sur ses écailles ; et *Chel. radiata*, Schœpf, xvi, B, qui ne diffère de la précédente que parce que la dernière de ses plaques moyennes est plus large ; ce n'est peut-être qu'une variété.

LA CAOUANE (*Test. Caretta*. Gm.), Schœpf. pl. xvi.

(Planche 6, fig. 1.)

Est plus ou moins brune ou rousse, et a quinze écailles dont les moyennes sont relevées en arêtes surtout vers leur extrémité ; la pointe du bec supérieur crochue, et les pieds de devant plus longs et plus étroits que dans les espèces voisines et conservant deux ongles plus marqués. Elle vit dans plusieurs mers et même dans la Méditerranée, se nourrit de coquillages, a la chair mauvaise et l'écaille peu estimée, mais fournit une huile bonne à brûler.

Merrem a distingué récemment, sous le nom de SPHARGIS, les chélonées, dont le test n'a point d'écailles et est revêtu seulement d'une sorte de cuir. (1)

Telle est une très grande espèce de la Méditerranée :

Le LUTH (*Testudo coriacea*. L.), Lacép. I. III. Schœpf. XXVIII.

(Planche 7, fig. 1.)

Sa carapace ovale et pointue en arrière, présente trois arêtes longitudinales ; saillantes au travers du cuir. (2)

(1) M. Fleming les nomme CORIUDO.
M. Lesueur, DERMOCHELIS.

(2) Aj. *Dermochelis atlantica*, Lesueur.

4° LES CHÉLYDES ou TORTUES A GUEULE

(CHELYS. Dumer.) ⁽¹⁾

(Planche 7, fig. 2.)

Ressemblent aux émydes par les pieds et par les ongles; leur enveloppe est beaucoup trop petite pour recevoir leur tête et leurs pieds, qui ont beaucoup de volume; leur nez se prolonge en une petite trompe; mais le plus marqué de leurs caractères consiste en ce que leur gueule, fendue en travers, n'est point armée d'un bec de corne comme celle des autres chéloniens, et ressemble à celle de certains batraciens, nommément du *Pipa*.

La *MATAMATA* (*Testudo fimbria*. Gm.), Bruguières. Journ. d'Hist. nat.
I. XIII. Schœpf. XXI.

(Planche 7, fig. 2.)

A carapace hérissée d'éminences pyramidales; le corps bordé tout autour d'une frange déchiquetée. On la trouve à la Guiane.

(1) Merrem a préféré pour ce genre le nom barbare de *MATAMATA*.

5° LES TORTUES MOLLES

(TRIONYX. Geoff.)

(Planche 5, fig. 2.)

N'ont point d'écailles, mais seulement une peau molle pour envelopper leur carapace et leur plastron, lesquels ne sont ni l'un ni l'autre complètement soutenus par des os, les côtes n'atteignant pas les bords de la carapace et n'étant réunies entre elles que dans une portion de leur longueur, les parties analogues aux côtes sternales étant remplacées par un simple cartilage et les pièces sternales en partie dentelées comme dans les tortues de mer, ne remplissant point toute la face inférieure. On aperçoit après la mort, au travers de la peau desséchée, que la surface des côtes est très raboteuse. Les pieds, comme dans les tortues d'eau douce, sont palmés sans être allongés, mais trois de leurs doigts seulement sont pourvus d'ongles. La corne de leur bec est revêtue en dehors de lèvres charnues, et leur nez se prolonge en une petite trompe. Leur queue est courte et l'anus percé sous son extrémité. Elles vivent dans l'eau douce, et les bords flexibles de leur enveloppe les aident dans la natation.

Le TYRSÉ ou TORTUE MOLLE DU NIL (*Testudo triunguis*. Forsk. et Gm.),
Trionyx aegyptiacus. Geoff. Ann. du Mus. XIV. 1.

Quelquefois longue de trois pieds; d'un vert moucheté de blanc, à carapace peu convexe. Elle dévore les petits crocodiles au moment où ils éclosent, et rend par là plus de services à l'Égypte que la mangouste. (1)

(1) Sonnini, Voyage en Égypte, tome II, pag. 333.

La *TORTUE MOLLE D'AMÉRIQUE* (*Testudo ferox*. Gm.), Penn. Trans. Phil.
LXI. x. 1-3. Cop. Lacép. I. VII. Schœpf. XIX.

Habite les rivières de la Caroline, de la Géorgie, de la Floride et de la Guiane; se tient en embuscade sous les racines des joncs, etc., saisit les oiseaux, les reptiles, etc., dévore les jeunes caïmans et devient la proie des grands. Sa chair est bonne à manger. (1)

(1) Aj. *Trionyx javanicus*, Geoffr., Ann.
du Mus. XIV ;

Tr. carinatus, id. ;

Tr. stellatus, id. ;

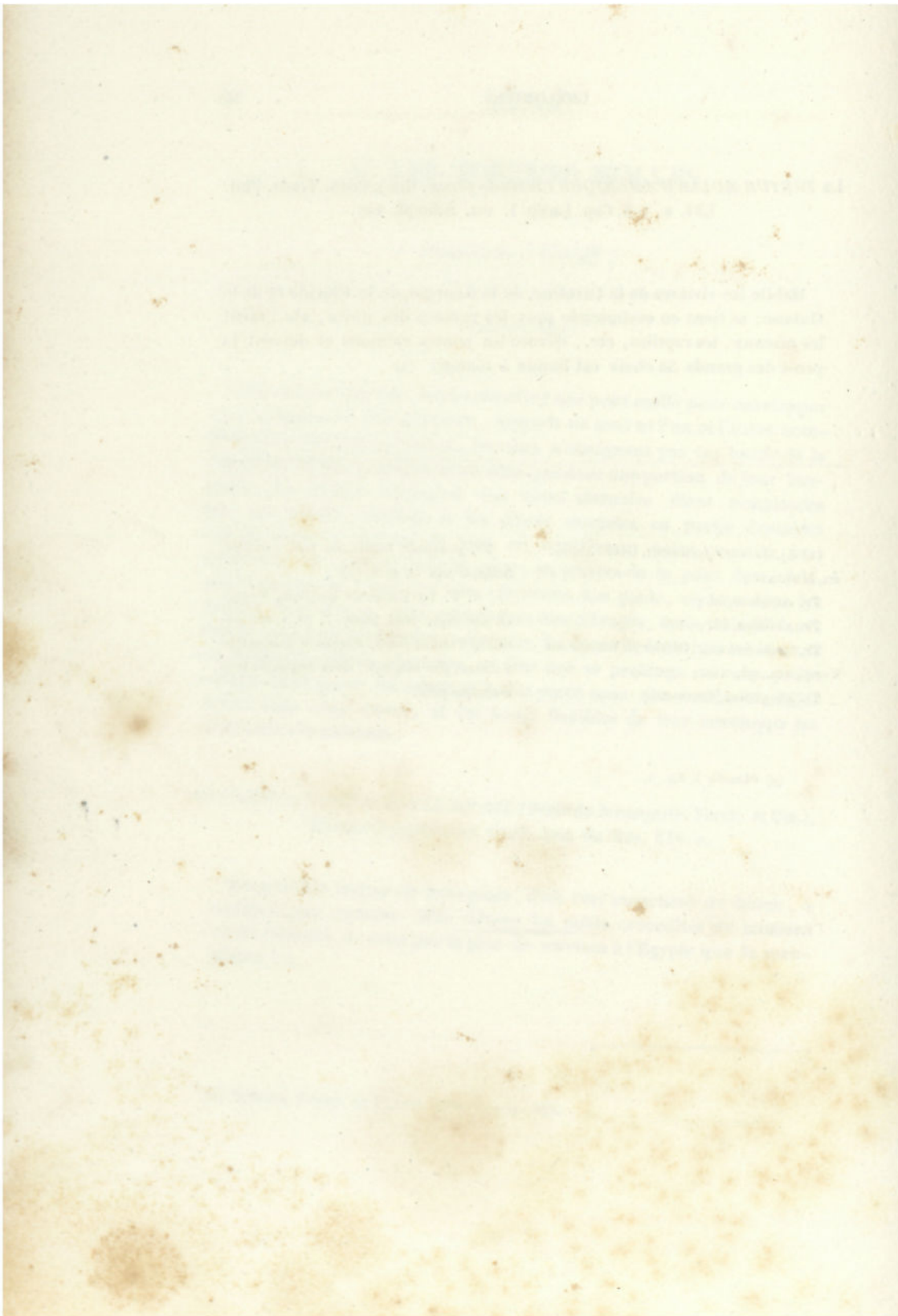
Tr. euphraticus, Olivier, Voyage en
Turq., etc., pl. XLII ;

Tr. gangeticus, Duvaucel ;

Tr. granosus, Leach. ou *test. granosa*,
Schœpf. xxx, A et B. (a)

N. B. La Tortue de Bartram, Voyage
en Am. sept., trad. franç., I, pl. 2, me pa-
raît le *Testudo ferox*, auquel le dessinateur
a donné, par mégarde, deux ongles de trop
à chaque pied.

(a) Planche 5, fig. 2.

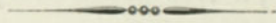




LE DEUXIÈME ORDRE DES REPTILES,

OU

LES SAURIENS⁽¹⁾



Ont le cœur composé, comme celui des chéloniens, de deux oreillettes, et d'un ventricule quelquefois divisé par des cloisons imparfaites. (a)

Leurs côtes sont mobiles, en partie attachées au sternum, et peuvent se soulever ou s'abaisser pour la respiration. (b)

(1) De σαῦρος (Lézard), animaux analogues aux lézards.

(a) Planche 8.

(b) Planche 10, fig. 1 a.

Leur poumon s'étend plus ou moins vers l'arrière du corps; il pénètre souvent fort avant dans le bas-ventre, et les muscles transverses de l'abdomen se glissent sous les côtes et jusque vers le col pour l'embrasser. Ceux qui l'ont très grand exercent la faculté singulière de changer les couleurs de la peau, suivant qu'ils sont émus par leurs besoins ou par leurs passions.

Leurs œufs ont une enveloppe plus ou moins dure. Les petits en sortent avec la forme qu'ils doivent toujours conserver.

Leur bouche est toujours armée de dents; leurs doigts portent des ongles, à très peu d'exceptions près; leur peau est revêtue d'écailles plus ou moins serrées, ou au moins de petits grains écailleux; ils s'accouplent, tantôt par deux verges, tantôt par une seule, selon les genres.

Tous ont une queue plus ou moins longue, presque toujours fort épaisse à sa base; le plus grand nombre a quatre jambes; quelques-uns seulement n'en ont que deux.

Ils ne formaient dans Linnæus que deux genres, les DRAGONS et les LÉZARDS; mais ce dernier a dû être divisé en plusieurs, qui diffèrent par le nombre des pieds, celui des verges, les formes de la langue, de la queue et des écailles, au point qu'on est obligé d'en faire même plusieurs familles.

La première, ou celle

DES CROCODILIENS,

Ne comprend qu'un seul genre, savoir :

LES CROCODILES.

(CROCODILUS. Br.)

(Planches 9 et 10.)

Ils ont une grande stature, la queue aplatie par les côtés, cinq doigts devant, quatre derrière, dont les trois internes seulement armés d'ongles à chaque pied, tous plus ou moins réunis par des membranes; un seul rang de dents pointues à chaque mâchoire; la langue charnue, plate et attachée jusque très près de ses bords, ce qui a fait croire aux anciens qu'ils en manquaient; une seule verge; l'ouverture de l'anus longitudinale; le dos et la queue couverts de grandes écailles carrées très fortes, relevées d'une arête sur leur milieu; une crête de fortes dentelures sur la queue, double à sa base. Les écailles du ventre carrées, minces et lisses. Leurs narines, ouvertes sur le bout du museau par deux petites fentes en croissant que ferment des valvules, donnent, par un long canal étroit percé dans les palatins et dans le sphénoïde, jusque dans le fond de l'arrière-bouche.

La mâchoire inférieure se prolongeant derrière le crâne, il semble que la supérieure soit mobile, et les anciens l'ont écrit ainsi ; mais elle ne se meut qu'avec la tête tout entière.

Leur oreille extérieure se ferme à volonté par deux lèvres charnues ; leur œil a trois paupières. Sous la gorge sont deux petits trous, orifices de glandes, d'où sort une pommade musquée.

Les vertèbres du cou appuient les unes sur les autres par de petites fausses côtes qui rendent le mouvement latéral difficile : aussi ces animaux ont-ils de la peine à changer de direction ; et on les évite aisément en tournoyant. Ce sont les seuls sauriens qui manquent d'os claviculaires ; mais leurs apophyses coracoïdes s'attachent au sternum, comme dans tous les autres. Outre les côtes ordinaires et les fausses côtes, il y en a qui protègent l'abdomen sans remonter jusqu'à l'épine, et qui paraissent produites par l'ossification des inscriptions tendineuses des muscles droits. ^(a)

Leurs poumons ne s'enfoncent pas dans l'abdomen, comme ceux des autres reptiles, et des fibres charnues, adhérentes à la partie du péritoine qui recouvre la foie, leur donnent une apparence de diaphragme, ce qui, joint à leur cœur divisé en trois loges, et où le sang qui vient du poumon ne se mêle pas avec celui du corps aussi complètement que dans les autres reptiles, rapproche un peu plus les crocodiles des quadrupèdes à sang chaud.

Leur caisse et leurs apophyses ptérygoïdes sont fixées au crâne comme dans les tortues. ^(b)

(a) Planche 10. fig. 1 a.

(b) Pl. 10, fig. 1 c.

Leurs œufs sont durs et grands comme ceux de nos oies, et les crocodiles passent pour les animaux dont les deux extrêmes de grandeur sont le plus différens. Les femelles gardent leurs œufs, et quand ils sont éclos, elles soignent leurs petits pendant quelques mois.

Ils se tiennent dans les eaux douces, sont très carnassiers, ne peuvent avaler dans l'eau, mais noient leur proie, et la placent dans quelque creux sous l'eau, où ils la laissent putréfier avant de la manger. (1)

Les espèces, plus nombreuses qu'on ne le croyait avant nous, se rapportent à trois sous-genres distincts.

LES GAVIALS. (Cuv.)

(Pl. 9, fig. 1.)

Ont le museau grêle et très allongé; les dents à-peu-près égales; les quatrièmes d'en bas passant, quand la bouche est fermée, dans des échancrures, et non pas dans des trous de la mâchoire supérieure; les pieds de derrière dentelés au bord externe et palmés jusqu'au bout des doigts; deux grands trous aux os du crâne, derrière les yeux, que l'on sent au travers de la peau. On n'en a encore observé que dans l'ancien continent.

(1) Les crocodiles différent assez des autres lézards, pour que plusieurs auteurs récents aient cru devoir en faire un ordre

particulier. Ce sont les LORICATA de Merrem, et de Fitzinger, les EMYDOSAURIENS de Blainville.

Le plus connu est

Le *GAVIAL DU GANGE* (*Lac. gangetica*. Gm.). Faujas. Hist. de la Mont. de Saint-Pierre. pl. XLVI. Lacép. I. xv.

(Pl. 9, fig. 1.)

Espèce qui devient fort grande, et qui, outre la longueur de son museau, se fait remarquer par une grosse proéminence cartilagineuse qui entoure ses narines, et se rejette en arrière. (1)

LES CROCODILES ⁽²⁾ proprement dits

(Planche 10, fig. 1.)

Ont le museau oblong et déprimé, les dents inégales, les quatrièmes

(1) C'est cette proéminence qui avait fait dire à Elien (Hist. an. LXII, c. 41), qu'il existe dans le Gange des crocodiles qui ont une corne sur le bout du museau. Voyez-en la description et les figures, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, Mém. du Mus. XII, p. 97.

Ajoutez le petit *gavial* (*Croc. tenuirostris*, Cuv.), Faujas, loc. cit., pl. XLIII, si toutefois c'est une espèce distincte.

N. B. Les schistes calcaires de Bavière ont donné un petit *Gavial* fossile d'une espèce particulière, qui a été décrit par M. Sommering dans les Mém. de l'Ac. de Munich, pour 1814.

J'ai fait connaître des crânes et d'autres parties de crocodiles fossiles, voisins du ga-

vial, trouvés à Caen, à Honfleur et en d'autres lieux, et j'ai marqué les points par lesquels l'ostéologie de leur crâne diffère de celle du gavial actuel. Voyez mes Recherches sur les ossem. foss., V. 2^e part. Il y a aussi des observations analogues faites en Angleterre, par M. Conybeare. D'après ces différences qui tiennent surtout à l'arrière du palais, M. Geoffroy a cru devoir faire de ces animaux perdus, deux genres, qu'il nomme *TELEOSAURUS* et *STONEOSAURUS*, et néanmoins il paraît croire que les gavials actuels peuvent en descendre, et que leurs différences peuvent résulter du changement des circonstances atmosphériques. Mém. du Mus., XII.

(2) Κροκοδείλος, qui craint le rivage, nom

d'en bas passant dans des échancrures et non pas dans des trous de la mâchoire supérieure, et tous les autres caractères des gavials. Il y a des espèces de cette forme dans les deux continents.

Le *CROCODILE VULGAIRE*, ou *DU NIL* (*Lac. crocodilus*. L.). Geoffr. Deser. de l'Eg. Rept. II. 1. Ann. Mus. X. III. 1. Cuv. *ibid.* X. pl. I. f. 5. et II. f. 7 et Ossem. foss. V. part. 2. même pl. et fig.

Si célèbre chez les anciens, a six rangées de plaques carrées, et à-peu-près égales, tout le long du dos. (1)

donné par les Grecs à un lézard commun chez eux ; ils l'appliquèrent ensuite, à cause de la ressemblance, au crocodile d'Égypte, quand ils voyagèrent dans ce dernier pays. Hérodote., lib. II. M. Merrem a changé ce nom de sous-genre en *CHAMPSES* qui était le nom égyptien de cet animal selon Hérodote.

(1) *N. B.* On trouve depuis le Sénégal jusqu'au Gange et au-delà, des crocodiles très semblables au vulgaire, et qui ont, les uns le museau un peu plus long et plus étroit, les autres quelques variétés dans les plaques ou écailles qui garnissent le dessus de leur cou ; mais il est très difficile de les distribuer en espèces distinctes, à cause des nuances intermédiaires. Les petites écailles isolées qui forment une rangée transverse, immédiatement derrière le crâne, varient de deux à quatre et à six ; les plaques rapprochées qui composent le bouclier de la nuque, sont généralement au nombre de six ; mais il y en a quelquefois une plus petite à peu de distance de chaque angle antérieur de ce bouclier, et d'autres fois, celle-

là est contiguë au bouclier, ce qui lui donne huit plaques. M. Geoffroy nomme *Croc. suchus*, ceux qui ont le museau plus étroit et plus allongé ; *Cr. marginatus*, ceux où l'on compte six écailles à la rangée de derrière le crâne ; il y en a parmi eux qui ont six plaques au bouclier, d'autres qui en ont huit ; *Cr. lacunosus*, un individu qui ne lui a offert que deux écailles derrière le crâne, et six plaques au bouclier ; enfin, *Cr. complanatus*, un individu dont les caractères tiennent à quelques proportions de la tête.

Ces différens crocodiles ont bien aussi quelques variations dans les formes de détail du museau, et dans les écailles latérales du dos ; mais à cet égard, et surtout pour le museau, les variétés seraient encore bien plus nombreuses, et M. Geoffroy reconnaît que rien n'est plus fugitif que les formes des crocodiles. C'est au point que je n'ose élever au rang d'espèce, des crocodiles envoyés du Bengale par M. Duvaucel, quoique leur tête soit plus convexe que dans tous les autres.

J'ai une autre discussion avec le savant

Le *CROCODILE A DEUX ARÊTES* (*Croc. biporcatus*. Cuv.). Ann. Mus. X.
I. 4. et II. 8. et Ossem. foss. V. 2 part. mêmes pl. et fig.

(Planche 10, fig. 1.)

A huit rangées de plaques ovales le long du dos, et deux arêtes saillantes sur le haut du museau, se trouve dans plusieurs îles de la mer des Indes, et probablement aussi dans les deux presqu'îles. On l'a reçu principalement des Séchelles.

Le *CROCODILE A MUSEAU EFFILÉ* (*Croc. acutus*. Cuv.). Geoffr. Ann. Mus. II. xxxvii.

A museau plus long, bombé à sa base, à plaques du dos rangées sur

naturaliste que je viens de citer; il suppose que l'espèce ou variété à museau plus étroit, demeure plus petite, qu'elle est douce et inoffensive, que sa petitesse fait qu'elle est portée plutôt sur le rivage lors des inondations, dont elle est ainsi un précurseur, et d'après ces idées qu'il s'en est faites, il pense que c'était particulièrement à elle que les Égyptiens rendaient des honneurs religieux, et que le nom de *Suchus* ou de *Suchis* lui appartenait comme espèce. Je crois, au contraire, avoir prouvé par Aristote et par Cicéron que les crocodiles vénérés en Egypte, n'étaient pas moins féroces que les autres; il est certain aussi que le crocodile à museau étroit, n'était pas soigné exclusivement par les prêtres; car, d'après les recherches très exactes de M. Geoffroy lui-même, il se trouve que les trois crocodiles embaumés qui existent en ce moment à Paris, ne sont justement pas

le *Suchus*, mais bien le *marginatus*, le *lacunosus* et le *complanatus*; enfin, tout me fait croire que *Souc* ou *Souchis*, qui, selon M. Champollion, était le nom égyptien de Saturne, était aussi le nom propre du crocodile que l'on entretenait à Arsinoë; comme Apis était le nom du bœuf sacré de Memphis, et Mnevis celui du bœuf d'Hermopolis.

On peut consulter, sur ce point d'antiquité, les différens écrits de M. Geoffroy, et celui où il les a résumés dans le grand ouvrage sur l'Égypte, ainsi que mes Recherches sur les ossemens fossiles, tome V, n^o part., p. 45. Ce dernier article ayant été fait avant celui de l'ouvrage sur l'Égypte, je n'ai pu y faire entrer l'argument tiré de la différence des crocodiles embaumés, argument qui m'est fourni par M. Geoffroy, et qui me paraît singulièrement corroborer ma manière de voir.

quatre lignes; les extérieures disposées irrégulièrement et avec des arêtes plus saillantes. C'est l'espèce de Saint-Domingue et des autres grandes Antilles. La femelle place ses œufs dans la terre, et les découvre au moment où ils doivent éclore. (1)

LES CAIMANS (2)

(ALLIGATOR. Cuv.)

(Planche 9, fig. 2.)

Ont le museau large, obtus, les dents inégales, dont les quatrièmes d'en bas entrent dans des trous, et non dans des échancrures de la mâchoire supérieure; leurs pieds sont à demi palmés seulement et sans dentelure. On n'en connaît encore pour sûr qu'en Amérique.

(1) Le *Croc. à mus. effilé* a été particulièrement observé par M. Descourtils.

Aj.: Le *Crocodile à losange* (*Croc. rhombifer*); Cuv., Ann. Mus. XII, pl. 1, 1;

Le *Crocodile à casque* (*Croc. galeatus*); Perrault. Mém. pour servir à l'Hist. des an., pl. LXIV, si toutefois cette espèce, qui n'est connue que par cette figure, est une espèce constante.

Le *Crocodile à deux boucliers* (*Croc. biscalutatus*); Cuv.; Ann. Mus., X, 11, 6, et Ossem. foss., t. V, part. 2, pl. 11, f. 6, dont on n'a vu qu'un ou deux individus.

Le *Croc. à nuque cuirassée* (*Croc. cataphractus*, Cuv.); Oss. foss. V, 11^e part., pl. v, f. 1. et 2.

(2) Le nom de *Caiman* est celui que les nègres de la Guinée donnent aux crocodiles. Les colons français l'emploient pour désigner l'espèce de crocodile la plus commune autour de leur habitation. Les colons anglais et hollandais emploient, dans le même sens, le mot *alligator*, corrompu du portugais *lugarto*, qui vient lui-même de *la-certa*.

Le *CAIMAN A LUNETTES* (*Croc. sclerops*. Schn.). Seb. I. civ. 10.
Cuv. An. Mus. X. I. 7 et 16. et II. 3.

Planche 9, fig. 2.

Ainsi nommé d'une arête transversale qui réunit en avant les bords saillans de ses orbites, est l'espèce la plus commune à la Guiane et au Brésil. Sa nuque est cuirassée de quatre bandes transverses de fortes écailles. La femelle pond dans le sable, couvre ses œufs de paille ou de feuilles, et les défend avec courage. (1)

(1) Il y a aussi des caïmans de plusieurs sortes, qui ont cette arête transverse en avant des orbites, et qui forment peut-être comme les crocodiles voisins du vulgaire, des espèces différentes, mais difficiles à bien caractériser.

Les uns ont le museau plus court, plus arrondi, l'arête transverse concave en avant, et se prolongeant de chaque côté sur la joue. Je leur compte treize dents de chaque côté en haut; leur crâne n'est point élargi en arrière; leur corps est vert, pointillé et tacheté de noir, avec des bandes noires sur la queue.

D'autres ont la même tête, les mêmes dents, mais leur corps est noir, avec des

bandes étroites, jaunâtres comme dans le *Jacaré noir* de Spix, pl. iv.

D'autres encore ont le museau moins élargi, l'arête concave se prolonge moins; je leur trouve quinze dents, leur cou est mieux cuirassé; je les prendrais volontiers pour le *Cr. fissipes* de Spix, pl. iii.

Enfin, il y en a à museau encore moins large, à crâne un peu élargi en arrière, dont l'arête transverse est convexe en avant, et ne se prolonge pas sur la joue; leurs écailles du dos ont les arêtes moins saillantes, et les bandes de leur queue sont moins marquées; serait-ce le *Cr. punctulatus* de Spix, pl. ii? Malheureusement M. Spix n'a point insisté sur les caractères pris de l'arête transverse.

Le *CAIMAN A MUSEAU DE BROCHET* (*Croc. lucius*, Cuv.). Ann. Mus.
X. 1. 8 et 15. et II. 4.

Ainsi nommé de la forme de son museau, se distingue encore par quatre plaques principales qu'il porte sur la nuque. Il habite dans le midi de l'Amérique septentrionale. Il s'enfonce dans la vase et tombe en léthargie dans les grands froids. La femelle dépose ses œufs par couches, avec des lits de terre. (1)

La deuxième famille, ou celle

DES LACERTIENS ⁽²⁾

(Planches 10 bis 11 et 12.)

Est distinguée par sa langue mince, extensible, et terminée en deux filets, comme celle des couleuvres et des vipères; leur corps est allongé; leur marche rapide; tous leurs pieds ont cinq doigts armés d'ongles, sépa-

(1) Voyez, sur cette espèce, le mém. de M. Harlan, Ac. nat. sc. Philad. IV, 242.

Aj. le *Caiman à paupières osseuses* (*Cr. palpebrosus*, Cuv.) Ann. Mus. X, pl. 1, 6 et 7, et II, 2; et le *Croc. trigonatus*, Schn., Seb., I, cv, 3; ou le *Jacaretinga moschifer*,

Spix, pl. I. Cette espèce a la paupière occupée entièrement dans son épaisseur, par trois lames osseuses, dont les autres crocodiles ont à peine un léger vestige.

(2) Du latin *lacerta*, qui a la même signification que lézard.

rés, inégaux, surtout ceux de derrière; leurs écailles sont disposées, sous le ventre et autour de la queue, par bandes transversales et parallèles; leur tympan est à fleur de tête ou peu enfoncé, et membraneux; une production de la peau fendue longitudinalement, qui se ferme par un sphincter, protège leur œil; sous l'angle antérieur est un vestige de troisième paupière; leurs fausses côtes ne font point de cercle entier; les mâles ont une double verge; l'anus est une fente transversale.

Leurs espèces étant fort nombreuses et fort variées, nous les subdivisons en deux grands genres.

LES MONITORS,

APPELÉS NOUVELLEMENT PAR UNE ERREUR SINGULIÈRE,

TUPINAMBIS ⁽¹⁾,

(Planche 10 bis.)

Sont celui où il y a des espèces de la plus grande taille;

(1) Margrave, parlant du sauvegarde d'Amérique, dit qu'il se nomme *Teyu-guaçu*, et chez les Topinambous, *Temapara*

(*Temapara tupinambis*). Seba a pris ce dernier mot pour le nom de l'animal, et tous les autres naturalistes l'ont copié.

ils ont des dents aux deux mâchoires, et en manquent au palais : on en reconnaît le plus grand nombre à leur queue comprimée latéralement, qui les rend plus aquatiques. Le voisinage des eaux les rapprochant quelquefois des *crocodiles* et des *caïmans*, on a dit qu'ils avertissent, par un sifflement, de l'approche de ces dangereux reptiles : c'est probablement cette assertion qui a fait donner les noms de *sauvegarde* ou *monitor* à quelques-unes de leurs espèces, mais elle n'est rien moins que certaine.

Ils se divisent en deux groupes très distincts. Le premier, ou celui

DES MONITORS proprement dits,

Planche 10 bis, fig. 1.

Se reconnaît à des écailles petites et nombreuses sur la tête, et les membres, sous le ventre et autour de la queue, laquelle a en dessus une carène formée par une double rangée d'écailles saillantes. Leurs cuisses n'ont point cette rangée de pores, que nous voyons dans plusieurs autres sauriens. Ils sont tous de l'ancien continent. (1)

L'Égypte en nourrit deux espèces, qui peuvent être considérées comme les types de deux subdivisions :

(1) Seba, et d'après lui Daudin, donnent quelques vrais *monitors* pour américains ; mais c'est une erreur.

Le *MONITOR DU NIL. OUARAN* des Arabes (*Lacerta nilotica*. L.). Mus. Worm. 313. Geoffr. s. Hil. Gr. Ouv. sur l'Égypte. Reptiles. pl. 1. f. 1.

A dents coniques et fortes, dont les postérieures deviennent rondes avec l'âge; brun avec des piquetures plus pâles et plus foncées, formant divers compartimens, parmi lesquels on remarque des rangées transverses de grandes taches ocellées, qui, sur la queue, deviennent des anneaux. Sa queue, ronde à sa base, est surmontée de la carène sur presque toute sa longueur; il atteint cinq et six pieds. Le peuple, en Égypte, prétend que c'est un jeune crocodile éclos en terrain sec. Les anciens Égyptiens l'ont gravé sur leurs monumens, peut-être parce qu'il dévore les œufs du crocodile. (1)

L'autre espèce,

Le *MONITOR TERRESTRE D'ÉGYPTE, OUARAN EL HARD* des Arabes (*Lacerta Scincus*. Merr.). Geoff. Egypt. Rept. III. f. 2.

(Planche 10 bis, fig. 1.)

A dents comprimées, tranchantes et pointues; à queue presque sans carène, et demeurant ronde beaucoup plus loin; ses habitudes sont plus terrestres; il est commun dans les déserts qui avoisinent l'Égypte, et les bateleurs du Caire l'emploient à faire des tours, après lui avoir arraché

(1) A cette espèce se rattachent par la forme des dents et même par la disposition des taches, qui, au reste, se ressemblent dans presque tous les moniteurs :

Le *M. orné* (*M. ornatus*, Daud.), Ann. Mus. II, XLVIII, *Lac. capensis*, Sparm.

Le *M. à gorge blanche* (*M. albogularis*, Daud., Rept., III, pl. XXXII.)

C'est de cette subdivision que M. Fitzinger fait son genre *VARANUS*. Sous ce nom de *VARANUS*, Merrem comprenait tous mes moniteurs proprement dits.

les dents. C'est le *Crocodile terrestre* d'Hérodote, et, comme le croit Prosper Alpin, le véritable *Scinque* des anciens. (1)

L'Afrique et les Indes produisent un grand nombre de monitors à dents tranchantes comme le précédent, mais dont la queue est encore plus comprimée qu'à celui du Nil.

Le plus commun dans l'archipel des Indes, est

La *M. A DEUX RUBANS* (*Lac. bivittata*. Kuhl.).

Blanc dessous, noir dessus, avec cinq rangées transverses de taches blanches ou d'anneaux blancs. Une bande blanche le long du cou, et un angle formé par le blanc de la poitrine, qui remonte obliquement sur l'épaule. On en a de trois pieds de long. (2)

L'autre groupe des monitors a des plaques anguleuses sur la tête, et de grandes écailles rectangulaires sous le ven-

(1) M. Fitzinger fait de cette espèce son genre *PSAMMOSAURUS*.

(2) À cette espèce se rattachent par la distribution des couleurs, le *T. bigarré*, Daud. (*Lac. varia*, Shaw. nat. misc. 83, J. White, 253), de la Nouv. Hollande; une espèce voisine, de mamille (*M. marmoratus*, G); le *T. élégant* et le *T. étoilé*, Daud. III, xxxi, et Seb., I, xciv, 1, 2, 3, xcvi, xcix, 2; II, xxx, 2, xc, cv, 1, etc., qui ne forment qu'une espèce originaire d'Afrique.

Il faut y ajouter le *T. cepedien*, Daud., III, xxiv, ou *Lac exanthematica*, Bosc., Act. Soc. nat. Par.; pl. v, f. 3, ocellé partout;

Le *M. piqué* de brun du Bengale (*M. Bengalensis*, Daub.);

Le *M. noir piqué* de vert, de Moluques (*M. indicus*, Daud.);

Une espèce noirâtre uniforme de Java, (*M. nigricans*, Cuv.), etc.

Toute comparaison faite, j'ai lieu de croire maintenant que la fig. de Seba I, pl. ci, f. 1, dont Lin. a fait son *Lacerta dracena*, mais qui est très différente de la *Dragonne* de Lacép., est le *M. bengalensis*. L'original de Seba est au Museum.

M. Fitzinger réserve à ces espèces à queue comprimée le nom générique de *TURINAMBIS*.

tre et autour de la queue. La peau de leur gorge revêtue de petites écailles, fait deux plis en travers. Il ont une rangée de pores sous les cuisses. (1)

On peut y établir aussi des subdivisions.

La première, ou

LES DRAGONNES.

(Planche 10 bis, fig. 2.)

A pour caractère distinctif, des écailles relevées d'arêtes comme dans les crocodiles, formant des crêtes sur la queue, qui est comprimée. (2)

La grande *DRAGONNE* (*Mon. crocodilinus*. Merr.).

Lacep. Quadr. ovip. pl. ix.

(Planche 10 bis, fig. 2.)

A aussi des écailles relevées d'arêtes éparses sur le dos. Avec l'âge les dents du fond de sa bouche deviennent arrondies. Elle atteint de quatre à six pieds de long et vit à la Guiane, dans des terriers, près des marécages. On mange sa chair.

(1) Merrem a fait de ce second groupe, son genre *TEIUS*.

son genre *CROCODILURUS*, dont Gray a changé le nom en *ADA*.

(2) M. Spix a fait de cette subdivision

Le *LEZARDET*. Daud. (*Lac. bicarinata*. L.) *Crocodylus amazonicus*.
Spix. pl. XXI.

Est plus petit, et n'a point d'écaillés relevées sur le dos. On le trouve dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale.

La deuxième, ou

LES SAUVEGARDES,

(Pl. II, fig. 1.)

A toutes les écaillés du dos et de la queue sans carènes; les dents sont dentelées, mais avec l'âge celles de l'arrière-bouche s'arrondissent aussi. (1)

Les uns, appelés plus particulièrement SAUVEGARDES, ont la queue plus ou moins comprimée; les écaillés du ventre plus longues que larges; ils vivent au bords des eaux.

Tel est surtout

Le *GRAND SAUVEGARDE D'AMÉRIQUE*, *TEYU-GUAZU*; *TÉMAPARA*, etc.
(*Lacerta teguixin*. Lin. et Shaw.). Seb. I. xcvi. 1. 2. 3. xcvi. 5. xcix. 1. (a)

A piquetures et taches jaunes disposées par bandes transverses, sur un fond noir en dessus, jaunâtre en dessous; des bandes jaunes et

(1) C'est à ceux-là que M. Fitzinger réserve le nom de *MONITOR*.

(a) Pl. II, fig. 1.

noires sur la queue(1). Au Brésil, à la Guiane, arrivant à six pieds de longueur. Il va rapidement sur terre; se réfugie à l'eau quand on le poursuit; y plonge, mais n'y nage point; mange toute sorte d'insectes, de reptiles, des œufs dans les basses-cours, etc.; niche dans des trous qu'il creuse dans le sable. On mange sa chair et ses œufs. (2)

D'autres appelés AMÉIVA (3) ne diffèrent des précédens que par une queue ronde, et nullement comprimée, garnie, ainsi que le ventre, de rangées transversales d'écaillés carrées; celles du ventre sont plus larges que longues. Ce sont des lézards d'Amérique, assez semblables aux nôtres à l'extérieur, et qui les représentent dans ce pays-là; mais outre le manque de dents molaires, la plupart n'ont point de collier, et toutes les écaillés de leur gorge sont petites; leur tête est aussi plus pyramidale que dans nos lézards, et ils n'ont pas, comme eux, une plaque osseuse sur l'orbite.

On a confondu sous le nom de *Lacerta ameiva*, plusieurs espèces, dont quelques-unes sont encore assez difficiles à distinguer; la plus répandue (*Teyus ameiva*, Spix, XXIII, Pr. Max. de Wied, V^e liv.,) est longue d'un pied et plus, verte, et a le dos plus ou moins piqueté et tacheté de noir, et des rangées verticales d'ocelles blancs bordés de noir sur les flancs.

Il y en a une autre (*Teyus cyaneus*, Merr.; Lacép., I, XXXI; Séb., II, cv, 2,) à-peu-près de même taille, bleuâtre, à taches rondes, blanches, éparses sur les flancs et quelquefois sur le corps.

Les individus jeunes de ces améiva et de quelques autres, ont des

(1) Les individus desséchés ou conservés dans l'alcool, prennent une teinte bleuâtre ou verdâtre dans leurs parties claires, et c'est ainsi que les représente Seba; mais vivant, tel que nous l'avons vu, il a les parties claires plus ou moins jaunes. Le Pr. Max. de Wied l'a bien rendu dans sa onzième livraison.

(2) Aj. le *Tupin*, à taches vertes de Daud., si ce n'est pas une simple variété du Sauvegarde. Spix le nomme *Tup. moni-*

tor, pl. XIX; c'est son *T. nigropunctatus* qui est le vrai Sauvegarde.

(3) Le nom d'*Ameiva*, selon Margrave, désigne un lézard à queue fourchue, ce qui ne peut être qu'une circonstance accidentelle; Edwards ayant eu un individu de la division ci-dessus, où cet accident s'observait, en a appliqué le nom à toute l'espèce. Margrave compare le sien à son *Taraguira*, qui, d'après sa description, serait plutôt un *Marbré*.

raies noirâtres sur les côtés du dos; il faut y faire attention pour ne pas multiplier les espèces. (1)

On peut séparer des améiva, certaines espèces qui ont toutes les écailles du ventre, des jambes et de la queue relevées d'une carène. (2)

Et d'autres où les écailles du dos sont elles-mêmes carénées, en sorte que leurs flancs seuls ont de petits grains. (3)

Ces espèces se rapprochent encore des lézards par un collier sous le col. (4)

(1) Tel me paraît le *Teyus ocellifer*, Spix, xxv.

Ajoutez l'*Am. litterata*, Daud. Séb., I, LXXXIII :

Am. caeruleo-cephala, id., Séb., I, xci, 3;

Am. lateristriga, Cuv., Séb., I, xc, 7;

Am. lemniscata (*Lacert. lemnisc.*, Gmel.), Séb., I; xci, 4;

Teyus tritæniatus, Spix, xxi, 2.

T. cyanomelas, Pr. Max., cinquième liv.

Je ne sais par quelle confusion de synonymie Daudin a placé l'*Am. litterata* en Allemagne: il est d'Amérique comme tous les autres. L'*Am. graphique* de Daud., Séb., I, LXXXV, 2, 4, est le monitor piqué; son *Am. argus*, Séb., I, LXXXV, 3, est le monitor cépédien; son *Goitreux*, Séb. II, ciii, 3, 4, ne diffère pas du *litterata*; enfin sa *tête rouge*, Séb., I, xci, 1, 2, est un lézard vert ordinaire. Il a probablement été induit en erreur par les enluminures de Séba. Le *Lac 5-lineata* me paraît un *L. caeruleo-cephala*, dont une partie de la queue cassée avait repoussé avec de petites écailles,

comme cela arrive toujours après cet accident: l'axe de cette portion nouvelle de queue est aussi toujours une tige cartilagineuse sans vertèbres. On ne peut, sur ces circonstances accidentelles, caractériser des espèces, comme l'a fait Merrem pour ses *Teyus monitor* et *cyaneus*.

(2) L'une d'elles a, dans un sexe, deux petites épines de chaque côté de l'anus, ce qui a donné lieu au genre *CENTROPYX* de Spix, xxi, 2.

(3) Le *Lézard strié* de Surinam, Daud., III, p. 347. Fitzinger en fait son genre *PSEUDO-AMÉIVA*.

(4) Il me semble même que le *Centropyx* a des dents au palais; mais d'ailleurs ces deux sortes de lézards ont la tête des améiva: point d'os sur l'orbite, etc.

N. B. Fitzinger fait un genre (*TEYUS*), du *lézard teyou* de Daudin, qui n'aurait que quatre doigts aux pieds de derrière, mais qui ne repose que sur une description incomplète d'Azzara, et ne me paraît pas assez authentique.

LES LÉZARDS proprement dits

(Planche 12.)

Forment le deuxième genre des lacertiens. Ils ont le fond du palais armé de deux rangées de dents^(a), et se distinguent d'ailleurs des améiva et des sauvegardes parce qu'ils ont un collier sous le col, formé par une rangée transversale de larges écailles, séparées de celles du ventre par un espace où il n'y en a que de petites, comme sous la gorge^(b), et parce qu'une partie de leurs os du crâne s'avancent sur leurs tempes et sur leurs orbites, en sorte que tout le dessus de la tête est muni d'un bouclier osseux. ^(c)

Ils sont très nombreux, et notre pays en produit plusieurs espèces, confondues par Linnæus sous le nom de *Lacerta agilis*. La plus belle est le *grand Lézard vert ocellé* ^(d) (*Lac. ocellata*. Daud.), Lacép., I, xx; Daud., III, xxxiii, du midi de la France, d'Espagne et d'Italie; long de plus d'un pied, d'un beau vert, avec des lignes de points noirs formant des anneaux ou des yeux et une espèce de broderie; et dont le jeune est, selon M. Milne Edwards, le *lézard gentil*. Daud., III, xxxi. — Le *vert piqueté* (*Lac. viridis*, Daud., III, xxxiv); dont le *vert à deux raies* (*Lac. bilineata*. id., xxxvi, 1) est une variété selon le même observateur; — Le *vert et brun des souches* (*Lac. sepium*, id., ib., 2), dont le *gris des sables* (*lac. arenicola*, id., xxxviii, 2) est une variété; — Le *gris des murailles* (*Lac. agilis*, id., xxxviii, 1), se trouve tous dans nos environs. Notre midi produit le *vélocé*, Pall., auquel il faut rapporter le *hosquien*, Daud., xxxvi, 2; et quelques espèces nouvelles. (1)

(1) Je n'ajoute qu'en hésitant les *Lac. sericea*, Laur., II, 5; *Argus*, 5; *Terrestris*, id., III, 5.

Le *Tiliguerta* de Daudin est un mélange d'un améiva d'Amérique avec le lézard vert de Sardaigne, mal décrit par Cetti.

(a) Pl. 12, fig. 1 c.

(c) Pl. 12, fig. 1 b.

(b) Pl. 12, fig. 1 c.

(d) Pl. 12, fig. 1.

LES ALGYRES

(ALGYRA. Nob.)

Ont la langue, les dents, les pores aux cuisses des lézards, mais leurs écailles du dos et de la queue sont carénées, celles du ventre lisses et imbriquées, et ils manquent de collier. (1)

LES TACHYDROMES⁽²⁾

(TACHYDROMUS. Daud.)

(Planche 11, fig. 2)

Ont des écailles carrées et carénées sur le dos, sous le ventre et à la queue; le collier leur manque ainsi que les pores aux cuisses (a); mais de chaque côté de leur anus est une petite vésicule ouverte d'un pore. Leur langue est encore comme dans les lézards. Leur corps et leur queue sont très allongés. (3)

Le *Cerideo-cephala*, le *Lemniscata*, le *Quinquelineata*, sont des améiva. Le *Sexlineata*, Catesb., LXXV, est en seps.

(1) *Lacerta Algyra*, Lin.(2) *Taxys*; et *δρακων*, prompt-coureur.

(a) Pl. 11, fig. 2 b, 2 c.

LES IGUANIENS ⁽¹⁾

Sont une troisième grande famille de sauriens qui a la forme générale, la longue queue et les doigts libres et inégaux des lacertiens ; leur œil, leur oreille, leurs verges, leur anus sont semblables, mais leur langue est charnue, épaisse, non extensible, et seulement échan-crée au bout.

On peut les diviser en deux sections ; la première celle des AGAMIENS, n'a point de dents au palais.

Nous y plaçons les genres suivans.

LES STELLIONS,

(STELLIG. CUV.)

(Pl. 15, fig. 1 et 2.)

Qui ont, avec les caractères généraux de la famille des iguanes, la queue entourée par des anneaux composés de grandes écailles souvent épineuses.

(1) IGUANE, nom originaire de Saint-Domingue selon *Hernandès*, *Scaliger*, etc. ; les habitans l'auraient prononcé *Huana* ou *Igoana*.

Selon *Bontias*, il serait originaire de Java, où les naturels le prononcent *Leguan*. Dans ce cas, les Portugais ou les Espagnols l'auraient transporté en Amérique et trans-

Leurs sous-genres sont comme il suit :

LES CORDYLES ⁽¹⁾

(CORDYLUS. Gronov.)

Ont non-seulement la queue, mais encore le ventre et le dos garnis de grandes écailles sur des rangées transversales. Leur tête, comme celle des lézards communs, est munie d'un bouclier osseux continu, et couverte de plaques. Dans plusieurs espèces les pointes des écailles de la queue forment des cercles épineux ; il y a aussi de petites épines à celles des côtés du dos, des épaules et du dehors des cuisses. Les cuisses ont une ligne de très grands pores.

Le cap de Bonne-Espérance en produit plusieurs confondus longtemps sous le nom de *Lacerta cordylus*, L. Ces sauriens si bien cuirassés,

formé en *Iguana*. Ils l'y donnent au *Sauvegarde*, comme au véritable *Iguane*. On l'a donné aussi quelquefois, ainsi que celui de *Guano*, à des monitors de l'ancien continent. Il faut y faire attention en lisant les voyageurs ; je pense même que le *Leguan* de Bontius n'est pas autre chose qu'un monitor.

(1) Selon Aristote, « le *Cordyle* est le seul animal qui ait à-la-fois des pieds et des branchies. Il nage de ses pieds et de sa queue, qu'il a semblable à celle du silure, autant qu'on peut comparer les petites choses aux grandes. Cette queue est molle et large : il n'a point de nageoires ; c'est un animal de marais comme la gre-

« nouille : il est quadrupède et sort de l'eau, « quelquefois il se dessèche et meurt. »

Il est évident que ces caractères ne peuvent convenir qu'à la larve de la salamandre aquatique, ainsi que l'a très bien vu M. Schneider. Bélon a décrit cette salamandre sous le nom de *cordyle*, mais son imprimeur ajouta par mégarde la figure du *Sauvegarde du Nil*. Rondelet a appliqué ce nom au grand *Stellion d'Egypte* ou *Caudiverbera* de Bélon, parce qu'il avait pris dans la figure, l'oreille pour une fente de branchie. Entre *Rondelet* et *Linné*, *Cordylus* a donc passé pour synonyme de *Caudiverbera*. L'application spéciale faite au sous-genre ci-dessus est entièrement arbitraire. Merrem l'a changé en *ZONURUS*.

un peu plus grands que notre lézard vert commun, se nourrissent d'insectes. (1)

LES STELLIONS ordinaires (2)

(STELLIO. Daud.)

(Pl. 13, fig. 1.)

Ont les épines de la queue médiocres; la tête renflée en arrière par les muscles des mâchoires; le dos et les cuisses hérissés çà et là d'écaillés plus grandes que les autres, et quelquefois épineuses; de petits groupes d'épines entourent leur oreille; leurs cuisses manquent de pores; leur queue est longue et finit en pointe.

Nous n'en connaissons qu'une espèce.

(1) Daudin a rapporté au cordyle plusieurs synonymes du stellion, comme il a rapporté au stellion plusieurs synonymes du geckotte.

Nous en avons quatre espèces: Le *Cord. gris* (*Cord. griseus*), Nob., Séb., I, LXXXIV, 4;

Le *C. noir* (*C. niger*), qui a les arêtes des écaillés plus mousses, Seb., II, LXII, 5.

Le *C. à raie dorsale jaune* (*C. dorsalis*);

Le *C. à petites écaillés sur le dos* (*C. microlepidotus*).

Il y a aussi au Cap des cordyles dont les

écaillés, même sur la queue, n'ont presque pas d'épines (*C. lavigatus*, Nob.).

(2) Le stellion des Latins était un lézard tacheté, vivant dans les trous de murailles.

Il passait pour venimeux, ennemi de l'homme et rusé. De là le nom du *Stellionat* ou *Dol dans les contrats*. C'était probablement la *Tarentole* ou le *Gecko tuberculeux du midi de l'Europe*, *Geckotte* de Lacép., ainsi que l'ont conjecturé divers auteurs, et, en dernier lieu, M. Schneider. Rien ne justifie l'application faite à l'espèce actuelle; Bélon en est, je crois, le premier coupable.

Le *STELLION DU LEVANT* (*Lac. stellio*, L.). Seb. I. cvi. f. 1. 2. et mieux Tournef. Voyage au Lev. I. 120, et Geoffroy Desc. de l'Égypt. Rept. II. 3. *Koscordylos* des Grecs modernes. *Hardun* des Arabes. (a)

Long d'un pied ; olivâtre nuancé de noirâtre ; très commun dans tout le Levant, surtout en Égypte. D'après Bélon, ce sont ses excréments que l'on recueille pour les pharmacies, sous les noms de *cordylea*, *crocodilea*, ou *stereus lacerti*, et que l'on recommandait autrefois comme cosmétique ; mais il paraît que les anciens attribuaient plutôt ce nom et cette vertu à ceux du monitor. Les Mahométans tuent notre stellion, parce que, disent-ils, il se moque d'eux, en baissant la tête comme quand ils font la prière.

LES QUEUES-RUDES

(DORYPHORUS. Cuv.)

Manquent de pores comme les stellions, mais n'ont pas le tronc hérissé de petits groupes d'épines. (1)

(1) *Stellio brevicaudatus*, Seb., II, LXII, 6 ; Daud., IV, pl. 47. *St. azureus*, Daud., id., 46.

(a) Pl. 13, fig. 1.

LES FOUETTE-QUEUE

(UROMASTIX (1). Cuv. STELLIONS BATARDS. Daud.)

(Pl. 13, fig. 2.)

Ne sont que des stellions qui n'ont point la tête renflée, et dont toutes les écailles du corps sont petites, lisses et uniformes, et celles de la queue encore plus grandes et plus épineuses qu'au stellion ordinaire, mais elle n'en a point en dessous. Il y a une série de pores sous leurs cuisses.

Le *FOUETTE-QUEUE D'ÉGYPTE* (*Stellio spinipes*. Daud.), Geoff.

Rept. d'Egypt. pl. II. f. 2. (a)

Long de deux ou trois pieds; le corps renflé; tout entier d'un beau vert de pré; de petites épines sur les cuisses; la queue épineuse en dessus seulement. On le trouve dans les déserts qui entourent l'Égypte; il a été anciennement décrit par Bélon, qui a dit, mais sans preuves, que c'est le *crocodile terrestre* des anciens. (2)

(1) Le nom de *Caudiverbera* et celui d'ὄψομαζιξ ne sont pas anciens. Ils ont été forgés par Ambrosius pour la grande espèce d'Égypte, dont Bélon avait dit *cauda atrocissime diverberare creditur*. Linné l'a appliqué le premier à un *gecko*, et d'autres auteurs à des sauriens encore tous différents.

Aj. *Urom. griseus*, de la Nouv. Hol.;
Ur. reticulatus, du Bengale;

Ur. acantinus, Bell, Zool. journ., I, 457; si toutefois c'est une espèce distincte.

N. B. Le stellion à queue plate de la Nouv.-Holl., Daud., est un phyllure.

(2) C'est un fouette-queue qui a été décrit par M. Lacépède, Rept. II, 497, sous le nom de *Quetzpaleo*, qui est celui d'un saurien différent, dont nous parlerons plus bas.

Aj. *Ur. ornatus*, Ruppel.

(a) Pl. 13, fig. 2

LES AGAMES

(AGAMA. Daud.)⁽¹⁾

(Pl. 14, 14 bis et 15, fig. 2.)

Ont une grande ressemblance avec les *stellions ordinaires*, surtout par leur tête renflée ; mais les écailles imbriquées et non verticillées de leur queue les en distinguent. Leurs dents maxillaires sont à-peu-près les mêmes, et ils en manquent aussi au palais.

Dans

LES AGAMES ordinaires,

(Planche 14, fig. 1.)

Des écailles relevées en pointe ou en tubercules, hérissent aussi diverses parties du corps et surtout les environs de l'oreille, d'épines tantôt groupées, tantôt isolées. On en voit quelquefois une rangée sur la nuque, mais elles n'y forment point la crête paléacée qui caractérise les galéotes. La peau de la gorge est lâche, plissée en travers, et susceptible de renflement.

Il y en a des espèces dont les cuisses ont la série de pores.

(1) *Agama*, d'ἄγαμος, célibataire. On ne sait pourquoi Linnæus a donné ce nom à l'un de ces lézards; Daudin l'a étendu à tout

le sous-genre où cette espèce doit entrer, et croit qu'*Agama* est son nom de pays.

L'AGAME OCELLÉ DE LA NOUVELLE-HOLLANDE
(*Ag. barbata*, n. (a))

Est bien remarquable par sa grandeur et par sa figure extraordinaire ; une suite de grandes écailles épineuses règne par bandes transversales sur la longueur de son dos et de sa queue, et le rapproche des stellions. Sa gorge, susceptible de se renfler beaucoup, est garnie d'écailles allongées en pointes, qui lui font une sorte de barbe. Des écailles semblables hérissent ses flancs, et forment deux crêtes obliques derrière ses oreilles.

Sous son ventre sont des taches jaunâtres bordées de noirâtre.

Il faut en distinguer

L'AGAME MURIQUÉ du même pays (*Lac. muricata*, Sh.), Gen. zool.
vol. III. part. 1. pl. LXV. f. XI, White. p. 244.

Où les écailles relevées sont disposées par bandes longitudinales, et qui a, entre elles, deux séries de taches plus pâles que le fond, qui est brun noirâtre. Il prend aussi une assez grande taille.

D'autres espèces n'ont point de pores aux cuisses.

L'AGAME nommé mal-à-propos DES COLONS (*Ag. colonorum*,
Daud.), Seb. I. CVII. 3. (1)

Brunâtre, à longue queue, portant une petite rangée d'épines courtes sur la nuque, vient d'Afrique et non pas de la Guiane, comme on l'a dit.

(1) Rien n'égale la confusion des synonymes cités par les auteurs sous différentes es-

pèces de lézards, mais principalement sous les divers *Agames*, *Galéotes* et *Stellions*.

(a) Pl. 14, fig. 1.

Il y a au Cap, un agame plus petit, à queue médiocre, varié de brun et de jaunâtre, hérissé sur tout le dessus d'écaillés relevées et pointues (*Ag. aculeata*. Merr. (1); Seb., I, VIII, 6, LXXXIII, 1 et 2, CIX, 6); son ventre prend quelquefois une forme renflée qui conduit aux

TAPAYES,

(AGAMES ORBICULAIRES. Daud. en partie.)

Lesquels ne sont que des agames qui, avec le ventre renflé, ont la queue courte et menue. Tel est

Le *TAPAYAXIN* du Mexique, Hern. 327 (*Lac. orbicularis*. L.),

À dos épineux, à ventre semé de points noirâtres. (2)

Par exemple, à propos de l'agame, Daudin cite, d'après Gmelin, Seb., I, CVII, 1 et 2, qui sont des *Stellions*; Sloane, Jam., II, CCLXXIII, 2, qui est un *Anolis*; Edw CCXLV, 2, qui est aussi un *Anolis*; et cette même figure est encore citée par lui et par Gmelin sous le *marbré*. Shaw la copie même pour représenter le *marbré*, avec lequel elle n'a rien de commun. Seb., I, CVII, 3, qui est le véritable *Ag. colonorum* de Daud., est cité par Merrem sous *Ag. superciliosa*; et Seb., I, CIX, 6, qui est son *Aculeata*, est cité sous *Orbicularis*, etc.

(1) L'*Agame à pierrieres*, Daud. IV, 410; Seb., I, VIII, 6, n'est qu'un jeune de cet agame épineux du Cap, plus varié en couleurs que l'adulte.

Ajoutez l'*Agame sombre* (*Ag. atra*, Daud., III, 349, rude, noirâtre, une ligne jaunâtre le long du dos.

L'*Ag. ombre* (*Lac. umbra*), Daud., qui n'est point le *Lac. umbra* de Lin; mais se distingue par cinq lignes de très petites épines régnant sur son dos, etc.

(2) Je ne pense pas que le sous-genre des Tapayes puisse être conservé; l'espèce de Hernandès (*Lacerta orbicularis*, L.), Hern., p. 327, ne me paraît pas différer de l'*Agama cornuta* de Harlan; An. nat. sc. Phil. IV, pl. XLV; si ce n'est tout au plus par le sexe. Daudin a représenté à sa place, tom. III, pl. XLV, f. 1, l'adulte de notre *changeant* d'Égypte.

LES CHANGEANS

(TRAPELUS. Cuv.)

(Pl. 14, fig. 2.)

Ont la forme et les dents des agames, mais leurs écailles sont petites et sans épines. Ils n'ont point de pores aux cuisses.

Le *CHANGEANT D'ÉGYPTE* (*Trapelus Ægyptius*). Geoff. Rept. d'Ég. pl. v. f. 3. 4. L'adulte, Daud. III. XLV. 1. sous le nom d'*Orbiculaire*. (a)

Est un petit animal qui a quelquefois aussi le corps renflé, et se fait remarquer par des changemens de couleur plus prompts que ceux du caméléon. Le jeune est entièrement lisse; l'adulte a quelques écailles un peu plus grandes, éparées sur le corps, parmi les autres. (1)

LES LEIOLEPIS Cuv.

Ont les dents des agames, la tête moins renflée, et sont entièrement couverts de très petites écailles lisses et serrées. Ils ont des pores aux cuisses. (2)

(1) Ce sous-genre est aussi assez difficile à séparer nettement de certains agames trapus et peu épineux.

(2) Nous en avons une espèce de la Co-

chinchine, à longue queue, bleue, avec des raies et des taches blanches (*Leiol. Guttatus*. Cuv.).

(a) Pl. 14, fig. 2.

LES TROPIDOLEPIS Cuv.

Sont encore semblables aux agames pour les dents et pour les formes, mais uniformément recouverts d'écaillés imbriquées et carénées. Leur série de pores est très marquée. (1)

LES LEPOSOMA Spix.

(TROPIDOSAURUS. Boié.)

Ne diffèrent des tropidolepis que parce qu'ils n'ont pas de pores. (2)

LES GALÉOTES (3)

(CALOTES. Cuv.)

(Pl. t. 4 bis, fig. 1.)

Diffèrent des agames, parce qu'ils sont régulièrement couverts d'écaillés, disposées comme des tuiles, souvent carénées et terminées en pointe, tant sur le corps que sur les membres et sur la queue, qui est très longue; celles du milieu du dos sont plus ou moins relevées et comprimées en épi-

(1) *Ag. undulata*, Daud., espèce de toute l'Amérique, remarquable par la croix blanche qu'elle a sous la gorge, sur un fond d'un bleu noir. Les agames *nigri-collaris*, Spix, XVI, 2, et *Cyclurus*, XVII, f. 1, en sont au moins très voisins.

(2) Spix s'est exprimé peu exactement en disant que les écaillés de son léposome sont verticillées, ce qui a trompé M. Fitzinger.

Le genre tropidosaure a été fait par Boié, d'après une petite espèce de la Cochinchine, qui est au cabinet du roi.

(3) Pline dit que le *stellion* (des Latins) était nommé par les Grecs *galeotes*, *colotes* et *askalabotes*. C'était, comme nous l'avons vu, le *gecko des murailles*. L'application qu'en a faite Linnæus à son *lacerta calotes* est arbitraire; elle lui a été suggérée par

nes, et forment une crête d'étendue variable; ils n'ont point de fanons ni de pores visibles aux cuisses, ce qui, joint à leurs dents, les distingue des iguanes.

L'espèce la plus commune (*Lac. calotes*, L.), Seb., I, LXXXIX, 2, XCIII, 2; XCV, 3 et 4; Daud., III, XLIII; *Agama ophiomachus*, Merr. (a), est d'un joli bleu clair, avec des traits transversaux blancs sur les côtés; deux rangées d'épines derrière l'oreille. Elle nous vient des Indes orientales. On l'appelle caméléon aux Moluques, quoiqu'elle change peu ses couleurs. Ses œufs ont la forme de fuseaux. (1)

LES LOPHYRES Duméril.

(Pl. 14 bis, fig. 2.)

Ont les écailles du corps comme les agames, et une crête d'écailles paléocées, encore plus haute que celle des galéotes. Leur queue est comprimée. Ils n'ont pas de pores aux cuisses.

Séba. Spix comprend nos galéotes dans son genre *LOPHYRUS*, qui n'est pas le même que celui de Duméril.

(1) Ajoutez l'*Ag. gutturosa*, Merr., ou *crystalata*, Kuhl., bleu sans bandes, à petites écailles sur le dos; Seb., I, LXXXIX, 1;

L'*Ag. cristata*, Merr., Séb., I, XCIII, 4, et II, LXXVI, 5, brun roussâtre, à taches éparses, brun noirâtre, dont l'*Agame arlequiné*, Daud., III, XLIV, est le jeune;

L'*Ag. vultuosa*, Harl., nat. Sc., Philad., IV, XIX. Toutes ces espèces viennent des Indes orientales; les *Lophyrus ochrocollaris* et *margaritaceus*, Spix., XII, 2, sont des galéotes d'Amérique; le premier est le même que l'*Agama picta* du pr. Max.; le *Loph. panthera*, Spix. pl. XIII, f. 1, en est le

jeune; Aj. à ces Gal. d'Amérique, *Loph. rhombifer*, Spix., XI, dont *Lophyrus albomaxillaris*, id., XIII, f. 2, est le jeune;

Loph. auronitens, Sp., pl. XIII.

On pourrait séparer des autres galéotes; une espèce de la Cochinchine, à dos lisse, sans écailles apparentes, à ventre, membres et queue couverts d'écailles carénées (*Cal. lepidogaster*, nob.); l'*Ag. catenata*, Pr. Max., cinquième livr., pourrait appartenir à ce groupe.

N. B. Il faut remarquer que le dessinateur de Séba a donné à la plupart de ses iguanes, de ses agames, de ses galéotes, etc., des langues extensibles et fourchues, tirées de son imagination.

(a) Pl. 14 bis, fig. 1.

Une espèce remarquable est

Le *LOPHYRE A CASQUE FOURCHU* (*Agama gigantea*(1), Kuhl.
Seb. I. c. 2.) (a)

Qui a sa crête dorsale très haute sur la nuque, et formée de plusieurs rangs d'écaillés verticales; deux arêtes osseuses partent du museau, et vont finir chacune en pointe sur l'œil de son côté, en se joignant à la tempe. Ce singulier saurien paraît venir des Indes.

LES GONOCÉPHALES Kaup.

Tiennent de près à ces lophyres; leur crâne forme aussi une sorte de disque, au moyen d'une arête qui se termine au-dessus de chaque œil par une dentelure; ils ont un fanon et une crête sur la nuque. Leur tympan est visible. (2)

LES LYRIOCEPHALES Merrem.

(Pl. 15, fig. 2.)

Joignent aux caractères des lophyres, celui d'un tympan caché sous la peau et sous les muscles, comme dans les caméléons: ils ont aussi une crête dorsale et une queue carénée.

(1) Il n'est pas aisé de dire pourquoi Kuhl a donné à ce saurien l'épithète de gigantesque; sa taille ne surpasse point celle

des agames et des galéotes les plus voisins.

(2) *Isis*, 1825, I, p. 590, Pl. III.

(a) Pl. 14 bis, fig. 2.

Dans l'espèce connue (*Lyriocephalus margaritaceus*, Merr.; *Lacerta scutata*, L.; Seb., CIX, 3), la crête osseuse des sourcils est encore plus marquée (a) que dans le lophyre à casque fourchu, et se termine de chaque côté en arrière par une pointe aiguë. Des écailles plus grandes sont épar- ses parmi les petites sur le corps et sur les membres; sur la queue sont des écailles imbriquées et carénées; un renflement mou, bien qu'écail- leux, est sur le bout du museau. On trouve cette espèce vraiment étran- ge, au Bengale et dans d'autres parties des Indes (1). Elle vit de graines.

LES BRACHYLOPHES Cuv.

Ont de petites écailles, une queue un peu comprimée, une crête à la nuque et au dos peu saillante, un petit fanon, une série de pores à chaque cuisse, en un mot beaucoup de l'apparence des iguanes, mais ils manquent de dents au palais; celles des mâchoires sont dentelées.

Tel est

LIGUANA A BANDES. Brongt. Essai et Mém. des sav. étr. I.
pl. x. f. 5.

Des Indes, bleu foncé, avec des bandes bleu clair.

(1) M. Fitzinger forme de ce *Lyriocephalus*, du *PNEUSTES* de Merrem, et du *PHRYNOCEPHALUS* de Kaup, une famille qu'il nomme *PNEUSTOIDEA*, et qu'il rapproche de celle des caméléons. Le *PNEUSTES* ne repose que sur une description incomplète et vague de d'Azara, II, 401, sur laquelle aussi Daudin avait établi son *Agame à queue prenante*, III, 440; d'Azara dit que l'on ne voit pas son oreille, peut-être parce qu'elle est très petite. Le *PHRYNOCEPHALUS* se compose du *Lacerta guttata*, et du *Lacerta ura-*

lensis de Lepechin. *Voy.* I, p. 317, Pl. xxii, f. 1 et 2, qui ne font qu'une espèce. M. Kaup assure qu'elle n'a pas de tympan extérieur (*Isis* de 1825, I, 591). N'ayant point vu ces animaux, j'hésite à les classer.

Il y aura probablement encore un sous-genre à faire, du lézard à oreilles (*Lacerta aurita*, Pall.), Daud., III, xlv, remarquable par les renflements qu'il peut faire paraître des deux côtés de sa tête sous les oreilles; mais c'est aussi un animal que je n'ai pu examiner.

(*) Pl. 15, fig. 2.

LES PHYSIGNATHES Cuv.

Ont, avec les mêmes dents, les mêmes écailles, les mêmes pores, une tête très renflée en arrière, sans fanon, une crête de grandes écailles pointues sur le dos et sur la queue, qui est très comprimée.

Nous en connaissons une grande espèce de la Cochinchine (*Physignathus cocincinus*, Nob.) bleue, avec de fortes écailles et quelques épines sur le renflement des côtés de la tête. Elle vit de fruits, de noyaux.

LES ISTIURES

(ISTIURUS. CUV. LOPHURA. Gray.)⁽¹⁾

(Pl. 15, fig. 1.)

Ont pour caractère distinctif une crête élevée et tranchante, qui s'étend sur une partie de la queue et qui est soutenue par de hautes apophyses épineuses des vertèbres; cette crête est écailleuse comme le reste du corps; leurs écailles du ventre et de la queue sont petites, et approchent un peu de la forme carrée; leurs dents sont fortes, comprimées, sans dentelures: ils n'en ont pas au palais; leurs cuisses portent une rangée de pores. La peau de leur gorge est lâche sans former de fanon.

(1) J'ai changé ce nom de *Lophura* qui se rapproche trop de celui de *Lophyrus*.

Le *PORTE-CRÊTE* LACEP. (a) (*Lac amboinensis*. Gm.). Schlosser. monogr. copie Bonnat Erpet. pl. v. f. 2.

N'a de crête que sur l'origine de la queue, et porte des épines sur le devant du dos; vit dans l'eau ou sur les arbrisseaux de ses bords; mange des graines et des vers. Nous avons trouvé dans son estomac des feuilles et des insectes. Sa taille approche quelquefois de quatre pieds. On mange sa chair.

LES DRAGONS

(DRACO. L.)⁽¹⁾

(Pl. 16, fig. 1.)

Se distinguent au premier coup-d'œil de tous les autres sauriens, parce que leurs six premières fausses-côtes, au lieu de se contourner autour de l'abdomen, s'étendent en droite ligne, et soutiennent une production de la peau, qui forme une espèce d'aile, comparable à celle des chauve-souris, mais

(1) Le nom de δράκων, *draco*, désignait en général un grand serpent; quelques anciens ont fait mention de *dragons* qui portaient une crête et une barbe; ce qui ne s'appliquerait guère qu'à l'*Viguane*; Lucain parle le premier de *dragons volans*, faisant

sans doute allusion aux prétendus serpens volans dont Hérodote rapporte l'histoire; saint Augustin et d'autres auteurs postérieurs ont ensuite attribué constamment des ailes aux dragons.

(a) Pl. 15, fig. 1.

indépendante des quatre pieds : elle soutient l'animal comme un parachute, lorsqu'il saute de branche en branche, mais elle n'a point assez de force pour choquer l'air, et faire élever le dragon comme un oiseau. Du reste, les dragons sont de petite taille, recouverts partout de petites écailles imbriquées, dont celles de la queue et des membres sont carénées. Leur langue est charnue, peu extensible et légèrement échan-crée. Sous leur gorge est un long fanon pointu, soutenu par la queue de l'os hyoïde, et aux côtés deux autres plus petits, soutenus par les cornes de ce même os. La queue est longue; les cuisses n'ont pas de grains poreux; sur la nuque est une petite dentelure. Chaque mâchoire a quatre petites incisives, et de chaque côté une canine longue et pointue, et une douzaine de mâchelières triangulaires et trilobées.

Ils ont donc les écailles et le fanon des iguanes, avec la tête et les dents des stellions.

Les espèces connues viennent toutes des Indes orientales; elles avaient été long-temps confondues; mais Daudin en a bien déterminé les différences spécifiques. (1)

LES SITANES

(SITANA. Cuv.) (2)

(Pl. 16, fig. 2.)

Ont, comme les dragons, des dents d'agames et quatre canines; le corps et les membres couverts d'écailles imbriquées et carénées; les cuisses sans

(1) Le *Dragon rayé*.
Le *Dragon vert*, Daud., III, xli.
Le *Dragon brun*.

(2) *Sitane*, nom de l'espèce à la côte de Coromandel.

pores; mais leurs côtes ne s'étendent point. Ils se distinguent par un énorme fanon qui se porte jusque sous le milieu du ventre, et a plus du double de la hauteur de l'animal.

L'espèce connue (*Sit. ponticiana*. Cuv.) (a) est petite, fauve, et a le long du dos une série de grandes taches rhomboïdales brunes. Elle vit aux Indes orientales.

C'est peut-être de cette tribu des *Agamiens* que l'on doit rapprocher un reptile fort extraordinaire, qui ne se trouve plus que parmi les fossiles d'anciennes couches jurassiques.

LE PTÉRODACTYLE. Cuv.

Il avait la queue très courte, le cou très long, la tête fort grande; les mâchoires armées de dents égales et pointues; mais son caractère principal consistait dans l'allongement excessif du deuxième doigt de ses pieds de devant, lequel dépassait le tronc de plus du double, et servait probablement à soutenir quelque membrane qui aidait l'animal à voler, comme celle que supportent les côtes du dragon. (1)

La deuxième section de la famille des Iguaniens, celle des IGUANIENS propres, se distingue de la première, parce qu'elle a des dents au palais.

(1) Voyez mes recherches sur les ossemens fossiles, deuxième éd., tome v, part. 2, pl. xxiii.

(a) Pl. 16, fig. 2.

LES IGUANES proprement dits

(IGUANA. CUV.)

(Pl. 17, fig. 1.)

Ont le corps et la queue couverts de petites écailles imbriquées; tout le long du dos une rangée d'épines, ou plutôt d'écailles redressées, comprimées et pointues, et sous la gorge un fanon comprimé et pendant, dont le bord est soutenu par une production cartilagineuse de l'os hyoïde. Leurs cuisses portent la même rangée de tubercules poreux que celles des lézards proprement dits, et leur tête est couverte de plaques. Chaque mâchoire est entourée d'une rangée de dents comprimées, triangulaires, à tranchant dentelé^(*); il y en a aussi deux petites rangées au bord postérieur du palais. ^(*)

L'IGUANE ORDINAIRE D'AMÉRIQUE⁽¹⁾. (*Lac. iguana*. L. *Iguana tuberculata*. Laur.) Seb. I. xcv. 1. xcvi. 3. xcvi. 1. (c)

Dessus vert jaunâtre, marbré de vert pur, la queue annelée de brun; dans la liqueur il paraît bleu, changeant en vert et en violet, et piqué

(1) Les Mexicains le nomment *Aquaquetzpallia* (Hermaïd.); les Brésiliens *Senembi* (Margr.).

(a) Pl. 17, fig. 2 a et b.

(b) Pl. 17, fig. 2 b.

(c) Pl. 17, fig. 1.

de noir; dessous plus pâle; une crête de grandes écailles dorsales en forme d'épines; une grande plaque ronde sous le tympan, à l'angle des mâchoires; les côtés du cou garnis d'écailles pyramidales éparses parmi les autres; le bord antérieur du fanon dentelé comme le dos: long de quatre à cinq pieds; commun dans toute l'Amérique chaude, où sa chair passe pour délicieuse, quoique malsaine, surtout pour ceux qui ont eu le mal vénérien, dont elle renouvelle les douleurs. Il vit en grande partie sur les arbres, va quelquefois à l'eau, se nourrit de fruits, de grains et de feuilles; la femelle pond dans le sable des œufs gros comme ceux d'un pigeon, agréables au goût, presque sans blanc

L'IGUANE ARDOISÉ. Daud. Seb. I. xcv. 2. xcvi. 4.

Bleu violâtre uniforme, plus pâle dessous; les épines dorsales plus petites: du reste semblable au précédent. L'un et l'autre a un trait blancâtre oblique sur l'épaule. Celui-ci vient des mêmes pays, et n'est probablement qu'une variété d'âge et de sexe. (1)

L'IGUANE A COL NU (*Ig. nudicollis*. Cuv.). Mus. Besler. tab. XIII. fig. 3.
Ig. delicatissima. Laur.

Ressemble à l'ordinaire, surtout par la crête dorsale, mais n'a point la grande plaque sous le tympan, ni les tubercules épars sur les côtés du cou. Le dessus du crâne est garni de plaques bombées, l'occiput tuberculeux; le fanon est médiocre et n'a que peu de dentelures, et seulement en avant. Laurenti le dit des Indes; mais c'est une erreur: nous l'avons reçu du Brésil et de la Guadeloupe. (2)

(1) J'ai même tout lieu de croire que cette conclusion doit être étendue aux Iguanes de Spix; pl. v, vi, vii, viii et ix; ils ne me paraissent que des variétés d'âge de l'espèce commune.

(2) Je soupçonne l'*Amblyrhynchus cristatus*, Bell., Zool. journ., I, Supl., pl. xii, d'être un individu mal préparé de mon iguane à col nu.

L'IGUANE CORNU DE SAINT-DOMINGUE (a). Lacép. (*Ig. cornuta*. Cuv.)
Bonnaterre. Encyc. méth. Erpetolog. Lézards. pl. iv, f. 4.

Assez semblable à l'*Iguane ordinaire*, et encore plus au précédent, mais se distinguant par une pointe conique osseuse entre les yeux, et deux écailles relevées sur les narines : il n'a point de grande plaque sous l'oreille, ni de tubercules sur le cou ; mais les écailles des branches de la mâchoire sont bosselées.

L'IGUANE A QUEUE ARMÉE, DE LA CAROLINE (*Ig. cyclura*. Cuv.).

Est dépourvu, comme les deux précédens, de grande plaque sous l'oreille et de petites épines sur le cou ; mais des écailles plus grandes que les autres et un peu carénées, forment d'espace en espace des ceintures sur sa queue. (1)

LES OPHRYESSES

(OPHRYESSA. Boié.)

Ont de petites écailles imbriquées, une crête dorsale peu saillante se prolongeant sur la queue, qui est comprimée ;

(1) Il me semble aussi que cet iguane est le même que M. Harlan (An des sc. nat. de Phil., IV, pl. xv) appelle *cyclura carinata* ; mais alors il y aurait, pour l'ambly-

rhynchus, erreur relativement aux dents palatines. Ces dents existent dans tous mes iguanes, je m'en suis assuré.

(a) Pl. 17, fig. 2, 2 a, 2 b, 2 c.

des dents maxillaires dentelées, et des dents au palais, toutes circonstances qui les rapprocheraient des iguanes, mais ils n'ont pas de fanon, ni de pores aux cuisses.

Le *SOURCILLEUX* (*Lac. superciliosa*. L.), Seb. I. cix. 4.
Lophyrus xiphurus. Spix. X.

Nommé ainsi à cause d'une carène membraneuse que forme son sourcil, est une espèce d'Amérique, fauve, avec une bande festonnée brune le long de chaque flanc.

LES BASILICS

(*BASILISCUS*. Daud.)

(Pl. 18, fig. 1.)

Manquent de pores, et ont des dents au palais, comme les ophryesses. Leur corps est couvert de petites écailles; il y a sur leur dos et sur leur queue une crête continue et élevée, que soutiennent les apophyses épineuses des vertèbres, comme celle de la queue des istiures.

L'espèce connue (*Lacerta basiliscus* Lin.), Seb. I, c. 1. Daud. III, XLII, se reconnaît à une proéminence membraneuse de son occiput, en forme de capuchon, soutenue par du cartilage (a). C'est un animal de la Guyane, qui devient grand et est bleuâtre, avec deux bandes blanches, une derrière l'œil, l'autre derrière les mâchoires, qui se perdent vers l'épaule (1). Il se nourrit de graines.

(1) C'est à tort que l'on a cru jusqu'à présent, sur le témoignage de Séba, le basilic des Indes.

(a) Pl. 18, fig. 1.

LES MARBRÉS

(POLYCHRUS. CUV.)

(Pl. 19, fig. 1.)

Ont, comme les iguanes, des dents au palais, et des pores aux cuisses, quoique peu marqués; mais leur corps, couvert de petites écailles, n'a aucune crête. Leur tête est couverte de plaques; leur queue longue et grêle; leur gorge extensible peut former un fanon au gré de l'animal; ils jouissent, comme les caméléons, de la faculté de changer de couleur: aussi leur poumon est-il très volumineux, remplissant presque tout le corps, et se divisant en plusieurs branches, et leurs fausses-côtes, comme celle des caméléons, entourent l'abdomen, en se réunissant pour former des cercles entiers.

Le *MARBRÉ DE LA GUIANE* (*Lac. marmorata*. L.). Lacép. I. xxvi;
Seb. II. lxxvi. 4. Spix. XIV. (a)

Gris-roussâtre, marbré de bandes transversales irrégulières d'un roux-brun et quelquefois mêlées de bleu, la queue très longue. Commun à la Guiane. (1)

(1) Aj. *polychrus acutirostris*, Spix, XIV.

(a) Pl. 19, fig. 1.

LES ECPHIMOTES Fitzinger.

Ont les dents et les pores des marbrés, mais de petites écailles sur le corps seulement ; la queue, qui est grosse, en a de grandes pointues et carénées. Leur tête est couverte de plaques. Ils ont la forme un peu courte et aplatie de certains agames, plutôt que la forme élancée des marbrés.

L'espèce la plus commune (*Agama tuberculata* Spix. XV, 1, ou *Tropidurus torquatus* Pr. Max.) (1) est cendrée, semée de gouttes blanchâtres, et a, de chaque côté du cou, un demi-collier noir. Elle vit au Brésil.

LES QUETZPALEO⁽²⁾

(OPLURUS. Cuv.)

(Pl. 19, fig. 2.)

Ont aussi, avec les dents des marbrés, les formes des agames, mais ils manquent de pores aux cuisses, et les écailles de leur queue pointues et carénées lui donnent du rapport avec celle

(1) Le tropidurus du pr. Max. de Wied, n'est pas, comme il l'a pensé le quetzpaleo de Séba, quoiqu'il ait aussi des demi-colliers noirs.

(2) Ce nom de quetzpaleo donné par Séba à cette espèce, paraît corrompu du

Mexicain *aqua quetz pallia* qui paraît être un nom de l'iguane ; le quetzpaleo de Lacép., rept. in-4°, II, 497, est un fouette-queue ; mais c'est de l'animal de Séba qu'il cite la figure.

des stellions ; leurs écailles du dos sont aussi pointues et carénées, mais très petites.

On n'en connaît qu'un du Brésil,

Le *QUETZPALEO GRIS A COLLIER NOIR* (*Opl. torquatus*. Cuv.),

Avec un demi-collier noir de chaque côté du cou. (a)

LES ANOLIS

(*ANOLIUS*. CUV.)⁽¹⁾

(Pl. 18, fig. 2.)

Ont, avec toutes les formes des iguanes et surtout des marbrés, un caractère distinctif très particulier; la peau de leurs doigts s'élargit sous l'antépénultième phalange en un disque ovale, strié en travers par dessous, qui les aide à s'attacher aux diverses surfaces, où ils se cramponnent d'ailleurs fort

(1) *Anoli*, *anoalli*, nom de ces sauriens aux Antilles, *Gronovius* l'a donné à l'*Ameiva* fort gratuitement. *Rochefort*, dont on l'a pris, ne donne pour figure qu'une copie du *Teyuguaçu* de *Margrave*, ou grand sauvegarde de la Guiane. *Nicholson* semble annoncer que ce nom s'applique à plusieurs

espèces, et celle qu'il décrit paraît être l'*anolis roquet*, qui a été en effet envoyé de la Martinique au Muséum sous ce nom d'*anolis*. *M. Moreau de Jonnés* a même constaté que c'est aujourd'hui le seul sous lequel on le connaisse.

(a) Pl. 19, fig. 2.

bien par le moyen d'ongles très crochus. Ils ont de plus le corps et la queue uniformément chagrinés par de petites écailles, et la plupart portent un fanon ou un goître sous la gorge, qu'ils enflent et font changer de couleur dans la colère et dans l'amour. Plusieurs d'entre eux égalent au moins le caméléon, par la faculté de faire varier les couleurs de leur peau. Leurs côtes se réunissent en cercles entiers, comme dans les *marbrés* et les *caméléons*. Leurs dents sont tranchantes et dentelées, comme celles des iguanes et des marbrés, et ils en ont de même dans le palais. La peau de la queue a de légers plis ou enfoncemens, dont chacun comprend quelques rangées circulaires d'écailles. Ce genre paraît propre à l'Amérique.

Il y en a qui ont sur la queue une crête soutenue par les apophyses épineuses des vertèbres comme dans les istiures et les basilics. (1)

Le *GRAND ANOLIS A CRÊTE* (*An. velifer. Nob.*),

Long d'un pied; une crête sur la moitié de la queue, soutenue de douze à quinze rayons; le fanon s'étend jusque sous le ventre. Couleur d'un bleu cendré noirâtre.

De la Jamaïque et des autres Antilles. Nous avons trouvé des baies dans son estomac.

Le *PETIT ANOLIS A CRÊTE* (*Lac. bimaculata. Sparrm?*).

Moitié plus petit que le précédent; même arête; couleur verdâtre, piquetée de brun vers le museau et sur les flancs. De l'Amérique septentrionale et de diverses Antilles.

(1) Ils ont été confondus entre eux et avec une partie des suivans, sous les noms de *Lac. principalis* et *bimaculata*. I.

Le GRAND ANOLIS A ÉCHARPE (*An. equestris*. Merr.),

Fauve nué de lilas cendré ; une bande blanche sur l'épaule ; la queue trop charnue pour qu'on distingue les apophyses de sa crête ; long d'un pied.

D'autres ont la queue ronde, ou seulement un peu comprimée. Leurs espèces sont nombreuses et ont été en partie confondues, sous les noms de *roquet*, de *goîtreux*, de *rougegorge* et d'*anolis* (*Lac. strumosa*, et *bullaris*, Lin.). Elles habitent dans l'Amérique chaude, et dans les Antilles, et changent de couleur avec une facilité prodigieuse, surtout lorsqu'il fait chaud. Leur fanon s'enfle dans la colère, et rougit comme une cerise. Ces animaux sont moins grands que notre lézard gris, se nourrissent surtout d'insectes, qu'ils poursuivent avec agilité ; les divers individus ne peuvent, dit-on, se rencontrer, sans se combattre avec fureur.

L'espèce des Antilles, ou *Roquet* de Lacép., I, pl. XXVII (c'est plus particulièrement le *Lacerta bullaris*. Gm. (a), a le museau court, piqueté de brun, les paupières saillantes ; sa couleur ordinaire est verdâtre. Excepté sa queue ronde, elle ressemble beaucoup au petit anolis à crête.

L'ANOLIS RAYÉ. Daud. IV. XLVIII. 1.

N'en diffère que par des suites de traits noirs sur les flancs. Il paraît le même que le *Lacerta strumosa*. Lin. Seb. II. xx. 4. Sa longueur est un peu plus considérable qu'au précédent.

L'ANOLIS DE LA CAROLINE (*Iguane goîtreux*. Brongn.)

Catesb. II. LXVI.

Est d'un beau vert doré, une bande noire à la tempe, son museau est allongé et aplati, ce qui lui donne une physionomie particulière, en a fait une espèce bien distincte. (1)

(1) Aj. l'*Anolis à points blancs*, Daud.,
IV, XLVIII, 2 ;
L'*An. viridis* pr. Max., 6^e liv. ;

An. gracilis, id., et plusieurs autres
espèces dont je n'ai malheureusement point
de figures à citer.

(a) Pl. 18, fig. 2.

C'est à cette famille des IGUANIENS, à dents au palais, qu'appartient un énorme animal fossile, connu sous le nom d'animal de Maëstricht, et pour lequel on a fabriqué récemment le nom de MOSASAURUS. (1)

La quatrième famille des Sauriens, ou

LES GECKOTIENS,

Se compose de lézards nocturnes, et tellement semblables, que l'on pourrait les laisser dans un seul genre.

LES GECKOS. Daud.

(STELLIO. Schn. ASCALABOTES. Cuv.) (2)

(Pl. 20 et 21 bis.)

Sauriens qui n'ont pas la forme élancée de ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent, mais sont, au contraire, aplatis,

(1) Voyez sur cet animal, le cinquième vol., deuxième part. de mes Recherches sur les ossemens fossiles.

On a découvert parmi les fossiles, plusieurs reptiles de grande taille, qui paraissent aussi devoir être rapprochés de cette famille; mais dont les caractères ne sont pas assez complètement connus pour que l'on puisse les classer avec sûreté.

Tels sont le GROS SAURUS découvert par

M. de Sœmmering, le MEGALOSAURUS de M. Buckland; l'IGUANODON de M. Mantell, etc. J'en traite plus au long dans le cinquième vol., deuxième part. de mes Recherches sur les ossemens fossiles.

(2) *Gecko*, nom donné à une espèce des Indes, et imité de son cri, comme une autre espèce a été nommée *tockaie* à Siam, et une troisième *geitje*, au Cap. ἀσκλαζέωττς nom grec du gecko des murailles.

surtout de leur tête, et ont les pieds médiocres et les doigts presque égaux ; leur marche est lourde et rampante ; de très grands yeux, dont la pupille se rétrécit à la lumière, comme celle des chats, en font des animaux nocturnes, qui se tiennent le jour dans les lieux obscurs. Leurs paupières très courtes se retirent entièrement entre l'œil et l'orbite, ce qui donne à leur physionomie un aspect différent des autres sauriens. Leur langue est charnue, et non extensible ; leur tympan un peu renfoncé ; leurs mâchoires garnies tout autour d'une rangée de très petites dents serrées ; leur palais sans dents ; leur peau, chagrinée en dessus de très petites écailles grenues, parmi lesquelles sont souvent des tubercules plus gros, et en dessous des écailles un peu moins petites, plates et imbriquées. Quelques espèces ont des pores aux cuisses. La queue a des plis circulaires, comme celle des *anolis*, mais, lorsqu'elle a été cassée, elle repousse sans plis, et même sans tubercules, quand elle en a naturellement, ce qui a fait quelquefois multiplier les espèces.

Ce genre est nombreux et répandu dans les pays chauds des deux continens. L'air triste et lourd des geckos, et une certaine ressemblance avec les salamandres et les crapauds, les a fait haïr et accuser de venin, sans aucune preuve réelle.

La plupart ont les doigts élargis sur toute ou partie de leur longueur, et garnis en dessous de replis très réguliers de la peau, qui leur servent si bien à adhérer aux corps, que l'on en voit marcher sous des plafonds. Leurs ongles sont rétractiles de diverses manières, et conservent leur tranchant et leur pointe ; conjointement avec leurs yeux, ils peuvent faire comparer les *geckos* parmi les sauriens, à ce que sont les chats parmi les mammifères carnassiers ; mais ces ongles varient en nombre selon les espèces, et manquent entièrement dans quelques-unes.

La première et la plus nombreuse division des geckos, que j'appellerai

PLATYDACTYLES,

(Pl. 20, fig. 1.)

A les doigts élargis sur toute leur longueur, et garnis en dessous d'écaillés transversales. (a)

Parmi ces geckos platydactyles, quelques-uns n'ont pas d'ongles du tout, et leurs pouces sont très petits. Ce sont de jolies espèces, toutes couvertes de tubercules et peintes de couleurs vives. Celles que l'on connaît viennent de l'Île-de-France.

Quelques-unes manquent de pores aux cuisses. (1)

Il y en a une violette dessus, blanche dessous, avec une ligne noire sur les flancs (*G. inunguis*, Cuv.).

Une autre est grise, toute couverte de taches œillées, brunes, à milieu blanc (*G. ocellatus*, d'Oppel.).

Quelques autres ont, au contraire, ces pores très marqués (2).
Tel est :

Le GECKO CÉPÉDIEN Péron.

De l'Île-de-France, aurore marbré de bleu, une ligne blanche le long de chaque flanc.

Je ne sais cependant si les pores, dans ce premier sous-genre, ne sont pas une marque du sexe.

(1) C'est à cette division que M. Gray réserve le nom de *Platydactyle*.

(2) M. Gray a fait de cette division son genre *Phelsuma*; le *Lacerta gietje* de Sparm. doit y appartenir. On le croit très vénéneux au Cap.

(a) Pl. 20, fig. 1 a.

D'autres platydactyles manquent d'ongles aux pouces, aux deuxièmes et aux cinquièmes doigts de tous les pieds, ils n'ont point de pores aux cuisses (1). Tel est

Le *GECKO DES MURAILLES*. (*Lacertus facetanus*. Aldrov. 654). Tarente, des Provençaux ; *Tarentola*, ou plutôt *Terrentola*, des Italiens ; *Stellio*, des anciens Latins ; *Geckotte*. Lacép. *Gecko fascicularis*. Daud.

Gris-foncé ; la tête rude ; tout le dessus du corps semé de tubercules, formés chacun de trois ou quatre tubercules plus petits et rapprochés ; les écailles du dessous de la queue semblables à celles du ventre. Animal hideux, qui se cache dans les trous de murailles, les tas de pierres, et se recouvre le corps de poussière et d'ordures. Il paraît que la même espèce habite tout autour de la Méditerranée, et jusqu'en Provence et en Languedoc.

Il y en a en Egypte et en Barbarie une espèce voisine, à tubercules simples et ronds, plus saillans sur les flancs (*G. aegyptiacus*, Nob.) Eryp., Rept., pl. V, f. 7. (2)

Le plus grand nombre de geckos platydactyles ne manquent d'ongles qu'aux quatre pouces seulement. Ils ont une rangée de pores au-devant de l'anus (3). Tels sont :

Le *GECKO A GOUTTELETTES*. Daud. (*Gecko*. Lacép. I. xxix.
Stellio gecko. Schneid.) Séb. I. cviii. toute la pl.

Des tubercules arrondis, peu saillans, répandus sur le dessus du corps, dont la couleur rousse est semée de taches rondes et blanches ; le dessous de la queue garni d'écailles carrées et imbriquées. Séba le dit de Ceylan, et prétend que c'est à lui particulièrement qu'on donne le

(1) C'est de cette division que M. Gray a fait son genre *Tarentola*.

(2) Cette fig. intitulée : var. du *Gecko annulaire*, a trop d'ongles.

(3) Cette division est nommée en particulier, *Gecko* par M. Gray.

nom de *gecko*, d'après son cri; mais *Bontius* l'attribuait, bien auparavant, à une espèce de *Java*. Probablement le cri et le nom sont communs à plusieurs espèces. Nous nous sommes assurés que l'on trouve celle-ci dans tout l'archipel des Indes.

Le *GECKO A BANDES*. LÉZARD DE *PANDANG* à Amboine
(*Lacerta vittata*. Gm.). Daud. IV L. (a)

Brun, une bande blanche sur le dos, qui se bifurque sur la tête et sur la racine de la queue, des anneaux blancs autour de la queue. Des Indes orientales; il se tient à Amboine, sur les branches de l'arbuste nommé *pandang* de rivage. (1)

Il y a de ces *platydactyles* à quatre ongles, dont le corps est bordé d'une membrane horizontale, et les pieds palmés

Un des plus remarquables est

Le *LACERTA HOMALOCEPHALA*; Crevelt. Soc. des nat.
de Berl. 1809. pl. VIII.

Qui a les côtés de la tête et du corps augmentés d'une large membrane, laquelle est découpée en festons sur le côté de la queue. Ses pieds sont palmés. On le trouve à *Java*, au *Bengale*. (2)

Les Indes en ont une autre espèce, à tête et corps bordés, et à pieds palmés, mais sans festons à la queue et sans pores au-devant de l'anus (*PTEROPLEURA Horsfieldii* Gray., Zool., jour., n° X, p. 222).

Enfin quelques *platydactyles* ont des ongles à tous les doigts.

Nous en avons une espèce lisse, à pieds palmés (*A. leachianus*, Nob.).

(1) *N. B.* Daudin donne à tort des ongles aux pouces de ces deux *geckos*.

(2) *M. Fitzinger* fait de ce *platydactyle*

bordé, son genre *PTYCHOZOON*. *M. Gray* en sépare encore ses *PTEROPLEURA*, à cause de l'absence des pores.

(a) Pl. 20, fig. 1.

Une seconde division de geckos, que j'appellerai

HÉMIDACTYLES,

(Pl. 20, fig. 2.)

Ont la base de leurs doigts garnie d'un disque ovale, formé en dessous par un double rang d'écailles en chevron (a); du milieu de ce disque s'élève la deuxième phalange, qui est grêle, et porte la troisième, ou l'ongle, à son extrémité. Les espèces connues ont toutes cinq ongles, et la rangée de pores des deux côtés de l'anus; les écailles du dessous de leur queue sont en forme de bandes larges, comme celles du ventre des serpents.

Il y en a une espèce dans le midi de l'Europe (*G. verruculatus*, Nob.) d'un gris roussâtre; le dos tout semé de petits tubercules coniques un peu arrondis; la queue a des cercles de semblables tubercules; d'Italie, de Sicile, de Provence, comme le *G. fascicularis*.

Une espèce très semblable (*G. mabuia*, Nob.) à tubercules encore plus petits, ceux de la queue plus pointus, grise, nuagée de brun, des anneaux bruns sur la queue, est répandue dans toutes les parties chaudes de l'Amérique, et s'y introduit dans les maisons. On la connaît dans nos îles sous le nom de *Mabouia des murailles*. (1)

Il y en a, à Pondichéry et au Bengale, de si semblables, que l'on serait tenté de croire qu'ils y auraient été transportés par les vaisseaux. (2)

On trouve aussi aux Indes, un hémidactyle à corps bordé (*G. margi-*

(1) Autant que l'on en peut juger par la figure, le *Thecadactylus pollicaris*, et le *Gecko aculeatus*, Spix, XVIII, 2 et 3, pourraient n'être que ce *Mabouia des murailles*, en différents âges. M. Moreau de Jonnés en a donné une monographie, mais il l'y confond avec des espèces différentes.

(2) A cette division appartiennent encore le *G. à tubercules trièdres* et le *G. à queue épineuse* de Daud.; le premier est le même que le *Stell. mauritanicus* de Schn. Le *stell. platyrurus* de Schn. en est aussi fort voisin.

(a) Pl. 20, fig. 2 a.

natus Nob.) ; ses pieds ne sont pas palmés. Sa queue est aplatie horizontalement, et a les bords tranchans et un peu frangés. Il a été envoyé du Bengale par M. Duvaucel.

La troisième division des geckos, que j'appellerai

THECADACTYLES,

A les doigts élargis sur toute leur longueur, et garnis en dessous d'écailles transversales ; mais ces écailles sont partagées par un sillon longitudinal profond, où l'ongle peut se cacher entièrement.

Ceux que je connais ne manquent d'ongles qu'aux pouces seulement ; ils n'ont pas de pores aux cuisses, et leur queue est garnie en dessous et en dessus de petites écailles.

Le *GECKO LISSE* (*G. lævis*. Daud. *Stellio perfoliatus*. Schn. *Lac. rapicauda*: Gm.). Daud. IV. LI. Connu dans nos îles sous le nom de *Mabouia des bananiers*.

Gris, marbré de brun ; de très petits grains sans tubercules dessus ; petites écailles dessous ; sa queue, naturellement longue et entourée de plis comme à l'ordinaire, se casse très aisément, et revient quelquefois très renflée, et en forme de petite rave. Ce sont ces monstruosités accidentelles qui l'ont fait appeler alors *G. rapicauda*. (1)

La quatrième division de geckos, que j'appellerai

PTYODACTYLES (2),

A les bouts des doigts seulement dilatés en plaques, dont le dessous est

(1) Le *gecko squalidus*, Herm., doit appartenir à cette division, s'il n'est pas le même que le *lævis*. Le *gecko de Surinam*,

Daud., n'est qu'un individu plus jeune et mieux coloré du *lævis*.

(2) De πτυός éventail.

strié en éventail. Le milieu de la plaque est fendu, et l'ongle placé dans la fissure. Il y a à tous les doigts des ongles fort crochus.

Les uns ont des doigts libres, la queue ronde.

Le *GECKO DES MAISONS* (*Lac. gecko*, Hasselquist.). *Gecko lobatus*. Geoffr. Rept. Egypt. III. 5. *Stellio Hasselquistii*. Schneid.

Lisse, gris-roussâtre piqueté de brun; les écailles et les tubercules très petits. Cette espèce est commune dans les maisons des divers pays qui bordent la Méditerranée, au midi et à l'orient. Au Caire, on la nomme *abou burs* (*père de la lèpre*), parce qu'on prétend qu'elle donne ce mal en empoisonnant avec ses pieds les alimens, et surtout les salaisons, qu'elle aime beaucoup. Quand elle marche sur la peau, elle y fait naître des rougeurs, mais peut-être seulement à cause de la finesse de ses ongles. Sa voix ressemble un peu à celle des grenouilles.

D'autres ont la queue bordée de chaque côté d'une membrane, et les pieds demi palmés; ils sont probablement aquatiques. Ce sont les *Uroplates* de Duméril.

Le *GECKO FRANGÉ* *Stellio fimbriatus*. Schn.). *Tête plate*. Lac. ou *Famocantrata* de Madagascar. Brug. Lacép. I. xxx. Daud. IV. LII.

A non-seulement une bordure aux côtés de la queue, mais elle s'étend le long des flancs, où elle est frangée et déchiquetée. On le trouve à Madagascar, à ce que l'on dit, sur les arbres, où il saute de branche en branche. Le peuple de ce pays le redoute beaucoup, mais à tort. (1)

(1) Selon la descrip. de Bruguière, le *sarroubé* de Madagascar aurait tous les caractères du *famocantrata* excepté la frange,

et le pouce qui lui manquerait aux pieds de devant. M. Fitzinger en a fait son genre *SARRUBA*.

Le *FOUETTE QUEUE* de Lin. ou *GECKO DU PÉROU* (*Lac. caudiverbera*.
Lin.). Feuillée. I. 319.

N'a point de frange aux côtés du corps, mais seulement à ceux de la queue, sur laquelle il y a aussi une crête membraneuse verticale. *Feuillée* l'a trouvé dans une fontaine des Cordilières. Il est noirâtre, et long de plus d'un pied.

On peut faire une cinquième division,

LES SPHERIODACTYLES,

De certains petits geckos, qui ont les bouts des doigts terminés par une petite pelote sans plis, mais toujours avec des ongles rétractiles.

Lorsque la pelote est double, ou échancrée en avant, ils tiennent de près aux *ptyodactyles* non bordés. Ceux que l'on connaît viennent du Cap ou des Indes. Tel est

Le *G. PORPHYRÉ*. Daud.

Gris roussâtre, marbré et piqué de brun. (1)

Plus souvent la pelote est simple et ronde. Les espèces sont d'Amérique. Tel est

Le *GECKO SPUTATEUR A BANDES*. Lacép. Rept. I. pl. xxviii. f. 1.

Petite espèce, joliment marquée de bandes transverses brunes, tranchées sur un fond roux, et répandue dans les maisons à Saint-Domingue,

(1) Daudin a cru à tort ce gecko d'Amérique et synonyme des *mabouia*.

où on lui donne aussi le nom de mabouia. Il y a dans la même île, une espèce voisine, mais d'un cendré uniforme, *id.*, *ib.*, f. 2.

Enfin, il y a des sauriens qui, avec tous les caractères des geckos, n'ont pas les doigts élargis. Leurs ongles, au nombre de cinq, sont néanmoins rétractiles.

Les uns ont la queue ronde, les doigts striés en dessous et dentelés aux bords. Ce sont

LES STENODACTYLES.

(Pl. 20 bis, fig. 3.)

Il y en a un en Egypte (*Sten. guttatus*), *Egypt.*, *Rep.*, pl V, f. 2 (1), lisse, gris, semé de taches blanchâtres.

D'autres ont les doigts grêles et nus; ceux qui ont la queue ronde sont

LES GYMNODACTYLES de Spix.

(Pl. 20 bis, fig. 1.)

Il y en a en Amérique à séries régulières de petits tubercules. *Gymnodactylus geckoïdes*, Spix., X, VIII, 1, en paraît aussi un.

D'autres ont la queue aplatie horizontalement en forme de feuille; je les nomme

PHYLLURES.

(Pl. 20 bis, fig. 2.)

On n'en connaît encore qu'une espèce de la Nouvelle-Hollande (*Stellio phyllurus*, Schn. (a); *Lacerta platura*, White New. South. Wh., p. 248,

(1) Sous le nom impropre d'*agame ponctué*. Il est reproduit, sup., pl. I, f. 2; et une espèce voisine, f. 4.

(a) Pl. 20 bis, fig. 2.

f. 2) (1), grise, marbrée de brun en dessus, tout hérissée de petits tubercules pointus.

On est obligé d'établir une cinquième famille

DES CAMÉLÉONIENS

Pour le seul genre

DES CAMÉLÉONS,

(CHAMÆLEO.) (2)

(Planche 21.)

Lequel est bien distinct de tous les autres sauriens, et ne se laisse pas même aisément intercaler dans leur série.

Ils ont toute la peau chagrinée par de petits grains écailleux ; le corps comprimé et le dos comme tranchant ; la queue ronde et prenante ; cinq doigts à tous les pieds, mais divisés en deux paquets, l'un de deux, l'autre de trois : chaque paquet réuni par la peau jusqu'aux ongles ; la langue charnue, cylindrique et extrêmement allongeable ; les dents trilobées ; les yeux grands, mais presque couverts par la peau, excepté

(1) Rapportée, on ne sait pourquoi, aux stellions par Daudin.

(2) Χαμῆλεον (petit lion), nom de cet

animal chez les Grecs, surtout dans Aristote, qui l'a parfaitement bien décrit, Hist. an., lib. II, cap. XI.

un petit trou vis-à-vis la prunelle, et mobiles indépendamment l'un de l'autre; point d'oreille extérieure visible, l'occiput relevé en pyramide. Leurs premières côtes se joignent au sternum, les suivantes se continuent chacune à sa correspondante, pour enfermer l'abdomen par un cercle entier. Leur poumon est si vaste, que, quand il est gonflé, leur corps paraît transparent, ce qui a fait dire aux anciens qu'ils se nourrissent d'air. Ils vivent d'insectes, qu'ils prennent avec l'extrémité gluante de leur langue : c'est la seule partie de leur corps qu'ils meuvent avec vitesse. Ils sont pour tout le reste d'une lenteur excessive. La grandeur de leur poumon est probablement ce qui leur donne la propriété de changer de couleur, non pas, comme on l'a cru, selon les corps sur lesquels ils se trouvent, mais selon leurs besoins et leurs passions. Leur poumon, en effet, les rend plus ou moins transparents, contraint plus ou moins le sang à refluer vers la peau, colore même ce fluide plus ou moins vivement, selon qu'il se remplit ou se vide d'air. Ils se tiennent constamment sur les arbres.

Le *CAMÉLÉON ORDINAIRE* (a) (*Lacerta africana*. Gm.). Lacép. I. xxii.

Séb. I. LXXXII. 1. LXXXIII. 4. (1)

D'Égypte et de Barbarie, qui se trouve aussi dans le midi de l'Espagne, et jusque dans les Indes, a le capuchon pointu et relevé d'un arête en avant; les grains de la peau égaux et serrés, la crête supérieure dentelée jusqu'à la moitié du dos, l'inférieure jusqu'à l'anus.

(1) Le *cam. trapu*, Eg., Rep., iv, 3; *Cham. carinatus*, Merr., *Cham. subcroceus*, id. 2

(a) Pl. 21, fig. 1.

Le capuchon de la femelle saille moins, et les dentelures de ses crêtes sont plus petites.

Une autre espèce assez semblable, et des îles Séchelles (*Cham. tigris*, Cuv.), a le casque comme la femelle du commun, les grains du corps fins et égaux, et se distingue par un lambeau comprimé et dentelé sur le bout de sa mâchoire inférieure. Son corps est semé de points noirs.

Une autre espèce voisine de l'île de Bourbon (*Cham. verrucosus*, Cuv.), a des grains plus gros, épars parmi les autres; et une série de verrues parallèle au dos aux deux tiers de sa hauteur. Le capuchon est comme dans la femelle du commun; les dentelures du dos sont plus fortes; celles du ventre plus faibles.

Le *CAMÉLÉON NAIN* (*Lacerta pumila*, Gmel.). *Chamaeleon pumilus*.
Daud. IV. LIII. *Cham. margaritaceus*. Merr. Seb. LXXXII. 4. 5.

A le capuchon couché en arrière, des verrues éparses sur les flancs, sur les membres et sur la queue; sous la gorge des lambeaux nombreux, comprimés, finement dentelés, qui varient selon les individus. Il se trouve au cap, à l'île de France, aux Séchelles. (1)

Le *CAMÉLÉON DU SÉNÉGAL* (*Lacerta chamaeleon*, Gm.). *Ch. planiceps*.
Merr. Seb. I. LXXXIII. 2.

A le capuchon aplati et presque sans arête, de forme horizontalement parabolique. Il se trouve aussi en Barbarie et même en Géorgie.

Une espèce de l'île de France (*Cham. pardalis*, Cuv.) a le casque plat comme celle du Sénégal, mais son museau a un petit bord proéminent en avant de la bouche; des grains plus gros sont épars parmi les autres, et son corps est semé irrégulièrement de taches rondes, noires, bordées de blanc.

Une autre espèce (*Cham. Parsonii*, Cuv.), Trans. phil. LVIII, à casque plat, un peu tronqué en arrière, a la crête du sourcil prolongée et rele-

(1) Je crois que le *Cham. seichellensis* de Kuhl, n'est qu'une femelle du *pumilus*.

vée de chaque côté sur le bout du museau, en un lobe presque vertical. Ses grains sont égaux, et il n'a de dentelure ni en dessus ni en dessous (1). Enfin,

Le *CAMÉLÉON DES MOLUQUES, A NEZ FOURCHU* (a) (*Cham bifurcus*.
Brongn.). Daud. IV. LIV.

A le casque plat, demi circulaire; deux grandes proéminences comprimées, saillantes, en avant du museau, qui varient en longueur probablement selon les sexes. Ses grains sont égaux, son corps est semé de taches bleues serrées, et il y a au bas de chaque flanc, une double série de taches blanches.

La sixième et dernière famille des sauriens est celle

DES SCINCOIDIENS,

(Planches 22 et 22 bis)

Reconnaissable à ses pieds courts, à sa langue non extensible et aux écailles égales qui couvrent le corps et la queue comme des tuiles.

(1) Je ne connais point le *Cham. dilepis*, Leach., ou *Silobus*, Kuhl.

(a) Pl. 21, fig. 2.

LES SCINQUES

(SCINCUS, Daud.)

(Pl. 22, fig. 1 et 2.)

Ont quatre pieds assez courts, un corps presque d'une venue avec la queue, sans renflement à l'occiput, sans crête ni fanon, couvert d'écaillés uniformes, luisantes, disposées comme des tuiles ou comme celles des carpes. Les uns ont la forme d'un fuseau; d'autres, presque cylindriques et plus ou moins allongés, ressemblent à des serpens, et surtout à des *orvets*; avec lesquels ils ont aussi plusieurs rapports intérieurs, et qu'ils lient à la famille des iguanes par une suite non interrompue de nuances. Du reste, leur langue est charnue, peu extensible et échancrée, leurs mâchoires sont garnies tout autour de petites dents serrées. Par leur anus, leurs verges, leur œil, leur oreille, ils ressemblent plus ou moins aux iguanes et aux lézards; leurs pieds ont des doigts tous libres et onguiculés.

Certaines espèces ont des dents au palais et une dentelure au bord antérieur du tympan.

On doit distinguer dans le nombre, à cause de son museau tranchant et un peu relevé (1),

(1) C'est de cette espèce seulement que M. Fitzinger compose son genre *scincus*, les autres forment son genre *MABOUIA*.

Le *SCINQUE DES PHARMACIES*^(a) (*Lac. scincus*. Lin. *Scincus officinalis* Schn. *El Adda des Arabes*). Lacép. I. XXIII. Bruce. Abyss. pl. 39. Egypt. Rept. Suppl. pl. 2. f. 8.

Long de six ou huit pouces; la queue plus courte que le corps: celui-ci jaunâtre-argenté; des bandes transverses noirâtres; il vit dans la Nubie, l'Abyssinie, l'Arabie, d'où on l'apporte à Alexandrie, et de là dans toute l'Europe. Il a une promptitude extraordinaire à s'enfoncer dans le sable quand il est poursuivi. (1)

Parmi ceux qui ont le museau mousse, on peut remarquer une espèce répandue dans toutes les Indes (*Sc. rufescens*), verdâtre, une ligne jaunâtre le long de chaque flanc, les écailles chacune à trois petites arêtes relevées.

Une du midi de l'Afrique, très répandue autour du Cap (*Sc. trivittatus*), brune; trois lignes plus pâles tout le long du dos et de la queue. Des taches noires entre les lignes. (2)

Et surtout une grande espèce du Levant (*Sc. cyprius*, Cuv.) *Lac. cyprius scincoïdes*, Aldrov., Quadr., Dig., 666, Geoff., Desc. de l'Egypt., Rept., pl. III, f. 3, sous le nom d'*Anolis gigantesque*; verdâtre, à écailles lisses, à queue plus longue que le corps; une ligne pâle le long de chaque flanc.

D'autres scinques, les *TILQUA*, Gray, n'ont point de dents au palais. (4)

(1) Les Grecs et les Latins nommaient *scincus*, le *crocodile terrestre*, par conséquent un monitor, auquel ils attribuaient beaucoup de vertus; mais depuis le moyen âge, on vend généralement sous ce nom, et pour les mêmes usages, l'espèce ci-dessus. Les orientaux la regardent surtout comme un puissant aphrodisiaque.

(2) Aj. *Scincus erythrocephalus*. Giliams. Sc. nat. Phill., I, xviii;

(a) Pl. 22, fig. 1.

Sc. bicolor, Harlan., ib., IV, xviii, 1;
Sc. multiseriatus, Nob., Geoff., Eg., rept., IV, f. 4, sous le nom d'*Anolis pavé*.

Nous croyons aussi devoir rapporter à cette subdivision, quoique nous n'ayons pu encore nous le procurer, le gros scinque, appelé *Galley wasp*, à la Jamaïque; Sloane, II, pl. 273, f. 9 (*Lacerta occidua*, Sh.).

(b) Pl. 22, fig. 2.

Il en est une très répandue dans le midi de l'Europe, la Sardaigne, la Sicile, l'Égypte (*Sc. variegatus*, *Sc. ocellatus*, Schn., Daud., IV, LVI, Geoff., Egypt., Rept., pl. V, f. 1, sous le nom d'*Anolis marbré*, et mieux Savig., *ib.*, supp., pl. II, f. 7), qui a sur le dos, les flancs et la queue, de petites taches noires rondes, marquées chacune d'un trait blanc. Le plus souvent une ligne pâle règne le long de chaque côté du dos.

Nos Antilles en ont plusieurs espèces, dont une s'y nomme improprement *Anolis de terre* et *Mahouia*, Lacép.; pl. XXIV, lisse, brun-verdâtre; des points noirâtres épars sur le dos; une bande brune mal terminée, allant de la tempe sur l'épaule et au-delà. (1)

Les Moluques et la Nouvelle-Hollande ont des espèces de cette division remarquables par leur grosseur. (2)

LES SEPS ⁽³⁾

(SEPS. Daud.)

(Pl. 22 bis.)

Différent des scinques seulement par leur corps encore plus allongé, tout-à-fait semblable à celui d'un orvet, et par

(1) La fig. de Lac. est exacte, sauf la queue qui est trop courte, l'individu l'ayant eue cassée, comme il arrive souvent à tous les lézards.

Aj. le *Sc. à flancs noirs*, Quoy et Gaim., Voy. de Freye., pl. 42;

Sc. bistratus, Spix, xxvi, 1.

(2) *Lac. scincoïdes*, White, 242;

Scincus nigroluteus, Quoy et Gaim., Freye., 41;

Scinc. crotaphomelas, Per. et Lacép., etc.

N. B. Je n'ai pu nommer que très peu d'espèces de scinques, parce qu'elles sont si

mal caractérisées dans les auteurs, qu'il m'est presque impossible d'en indiquer la synonymie avec quelque certitude. C'est le genre qui a le plus besoin d'une monographie.

(3) *Seps* et *chalcis* étaient, chez les anciens, les noms d'un animal que les uns représentent comme un lézard, les autres comme un serpent. Il est très probable qu'ils désignaient les seps à trois doigts d'Italie et de Grèce. *Seps* vient de σῆπις, corrompre.

leurs pieds encore plus petits, et dont les deux paires sont plus éloignées l'une de l'autre. Leurs poumons commencent à montrer de l'inégalité.

On en possède une espèce à cinq doigts, dont les postérieurs inégaux. (*S. Scincoides*, nob.)

Une à cinq doigts à-peu-près égaux et courts (*Anguis quadrupes*, Lin, *Lacerta serpens*, Gm.), Bloch, Soc. des nat. de Berl., tom. II, pl. 2) (1). Des Indes orientales.

Une à quatre doigts, dont les postérieurs inégaux (le *Tetradactylus decresiensis*, Per.) (2), et une à trois, d'ailleurs très semblable à la précédente (*Tridactylus decresiensis*, Per). Toutes deux viennent de l'île Decrès, et sont vivipares.

Une à trois doigts très-courts et à pieds très petits, nommée en Italie, *Cecella* ou *Cicigna* (*Lacerta chalcides*, L. (a)), grise, à quatre raies longitudinales brunes, deux de chaque côté du dos. Elle est aussi vivipare, se meut avec rapidité, sans s'aider de ses pieds; vit dans les prés; se nourrit d'araignées, de petits limaçons, etc. (3).

Nos provinces méridionales en ont une très semblable, mais à huit ou neuf raies brunes, également espacées (*Zygnis striata*, Fitz.)

On pourrait séparer des autres une espèce dont les écailles toutes carénées et pointues, sont à-peu-près disposées en verticilles (4) (*Lac. anguina*, L.); *Lac. monodactyla*, Lacép., Ann. Mus. II, LIX, 2, et Vosmaer., Monogr. 1774, fig. I, sous le nom de *Serpent-lézard*). Ses pieds sont de petits stylets non divisés. Elle vit aux environs du cap de Bonne-Espérance.

(1) M. Gray en a fait son genre LYGOSOMA; M. Fitzinger la laisse dans ses MABUIA ou scinques sans dents palatines.

(2) C'est à cette espèce que Fitzinger réserve le nom générique de SEPS; il l'appelle *seps Peronii*.

(3) Merrem, au contraire, avait fait son

genre SEPS de cette seule espèce. Fitzinger l'appelle maintenant, d'après Oken, ZYGNIS, et y joint le *tridactyle* de l'île Decrès de Peron, qui se rapproche bien davantage du tétradactyle de la même île.

(4) C'est le genre MONODACTYLUS, MEIT., ou CHAMÆSAURA, Fitz.

(a) Pl. 22 bis, fig. 1.

LES BIPÈDES

(BIPES. Lacép.)

(Pl. 22 bis, fig. 2.)

Sont un petit genre qui ne diffère des seps que parce qu'ils manquent entièrement de pieds de devant, n'ayant que des omoplates et des clavicules cachées sous la peau, et leurs pieds de derrière seuls étant visibles. Il n'y a qu'un pas d'eux aux *orvets*.

Les uns ont une rangée de pores au-devant de l'anus. (1)

J'en ai disséqué un rapporté de la Nouvelle-Hollande par feu Péron (le *Bipède lépidopode* (b), Lacép., An. du Mus., tome IV, pl. LV), qui a les écailles du dos carénées, et la queue deux fois plus longue que le corps (2). Ses pieds n'offrent à l'extérieur que deux petites plaques oblongues et écailleuses : mais on y trouve par la dissection un fémur, un tibia, un péroné, et quatre os du métatarse formant des doigts, mais sans phalanges. Un de ses poumons est de moitié moindre que l'autre. Il vit dans la vase.

D'autres n'ont pas cette rangée de pores.

Il y en a une petite espèce du Cap, décrite depuis long-temps (*Anguis*

(1) Ils forment le genre *EXGORUS* de Merrem. (a)

(2) La fig. de Lacép. est faite d'après un individu dont la queue avait été cassée et

reproduite; en général, dans toute cette classe, on est fort sujet à être trompé sur la longueur proportionnelle des queues.

(a) Pl. 22 bis, fig. 2-b.

(b) Pl. 22 bis, fig. 2.

bipes, Lin., *Lacerta bipes*, Gm.), Séb. I, LXXXVI, 3), dont les pieds se terminent chacun par deux doigts inégaux. (1)

Le Brésil en produit une autre (*Pygopus cariococca*), Spix., XXVIII, 2, plus grande, à pieds indivis, comme ceux du lépidopode, mais plus pointus, à écailles toutes lisses. Il est verdâtre, avec quatre lignes longitudinales noirâtres. (2)

LES CHALCIDES

(CHALCIDES. Daud.)

Sont, comme les seps, des lézards très allongés et semblables à des serpens; mais leurs écailles, au lieu d'être disposées comme des tuiles, sont rectangulaires, et forment, comme celles de la queue des lézards ordinaires, des bandes transversales qui n'empiètent point les unes sur les autres.

Les uns ont un sillon de chaque côté du tronc, et le tympan encore très apparent. Ils se lient aux cordyles, comme les seps se lient aux scinques, et conduisent sous plusieurs rapports aux sheltopusiks et aux ophisaures.

On en connaît une espèce à cinq doigts, des Indes orientales (*Lac. seps*, Lin.).

Une à quatre (*Lac. tetradactyla*, Lacép., Ann. du Mus., II, LIX, 2) (3)

D'autres ont le tympan caché et conduisant directement aux bimanés, et par là aux amphibènes.

Il y en a une espèce à cinq doigts. (4)

(1) C'est le genre *BIPES*, MEIT., ou *SCELOTTIS* de Fitzinger. Le *Seps gronovien* ou *monodactyle* de Daudin, dont Merrem a fait son genre *PYGODACTYLE*, n'en était qu'un individu mal conservé, et ce genre doit être rayé, comme Merrem le soupçonnait déjà. Le *Seps sexlineata*, Harlan., Sc. nat. Phil.,

IV, pl. XVIII, f. 2, n'en est qu'une variété.

(2) Le *Pyg. striatus*, Spix., XXVIII, 1, ne m'en paraît que le jeune âge.

(3) C'est le genre *TETRADACTYLUS* de Merrem, ou *SAUROPHIS* de Fitzinger.

(4) C'est celle-ci qui forme le genre *CHALCIDES* de Fitzinger.

Une du Brésil, à quatre devant et à cinq derrière (*Heterodaetylus imbricatus*, Spix., xxvii, 1).

Une à quatre à tous les doigts. (1)

Une dont les doigts, au nombre de cinq devant, et de trois derrière, sont réduits à des petits tubercules si peu visibles, que l'espèce a été regardée tantôt comme ayant trois doigts, tantôt comme n'en ayant qu'un (2). Elle est de Guiane.

LES BIMANES

(CHIROTÉS. Cuv.)

Ressemblent aux chalcides par leurs écailles verticillées, et encore plus aux amphisbènes par la forme obtuse de leur tête, mais se distinguent des premiers parce qu'ils manquent de pieds de derrière, et des seconds, parce qu'ils ont encore des pieds de devant.

On n'en connaît qu'un du Mexique,

Le *BIMANE CANNELÉ* (*Bipède cannelé*. Lacép. *Chamaesaura propus*. Schn. *Lacerta lumbricoïdes*. Shaw.) Lacép. I. xli.

A deux pieds courts à quatre doigts chacun, avec un vestige de cinquième, assez complètement organisés à l'intérieur, attachés par des

(1) C'est le genre *BRACHYPUS* de Fitzinger.

(2) Dans la première supposition, c'est le *Chalcide* de Lacép, pl. xxxii. Le *chamaesoura cophias* de Schn., le genre *CHALCIS* de Merrem et le genre *COPHIAS* de Fit-

zinger. Dans la deuxième hyp., c'est le *Chalcide monodactyle* de Daudin, ou le genre *COLOBUS* de Merrem; mais tous ces genres se réduisent à une seule espèce.

omoplates, des clavicules, et un petit sternum; mais sa tête, ses vertèbres, en un mot tout le reste de son squelette, ressemblent à celui de l'amphisbène.

Il a huit ou dix pouces de long, est gros comme le petit doigt; couleur de chair; revêtu d'environ deux cent vingt demi-anneaux sur le dos, et autant sous le ventre, qui se rencontrent en alternant sur le côté. On le trouve au Mexique, où il vit d'insectes. Sa langue, peu extensible, se termine par deux petites pointes cornées; son œil est très petit; son tympan recouvert par la peau, et invisible au-dehors; au-devant de son anus sont deux lignes de pores. Je ne lui ai trouvé qu'un grand poumon et un vestige de petit, comme à la plupart des serpents. (1)

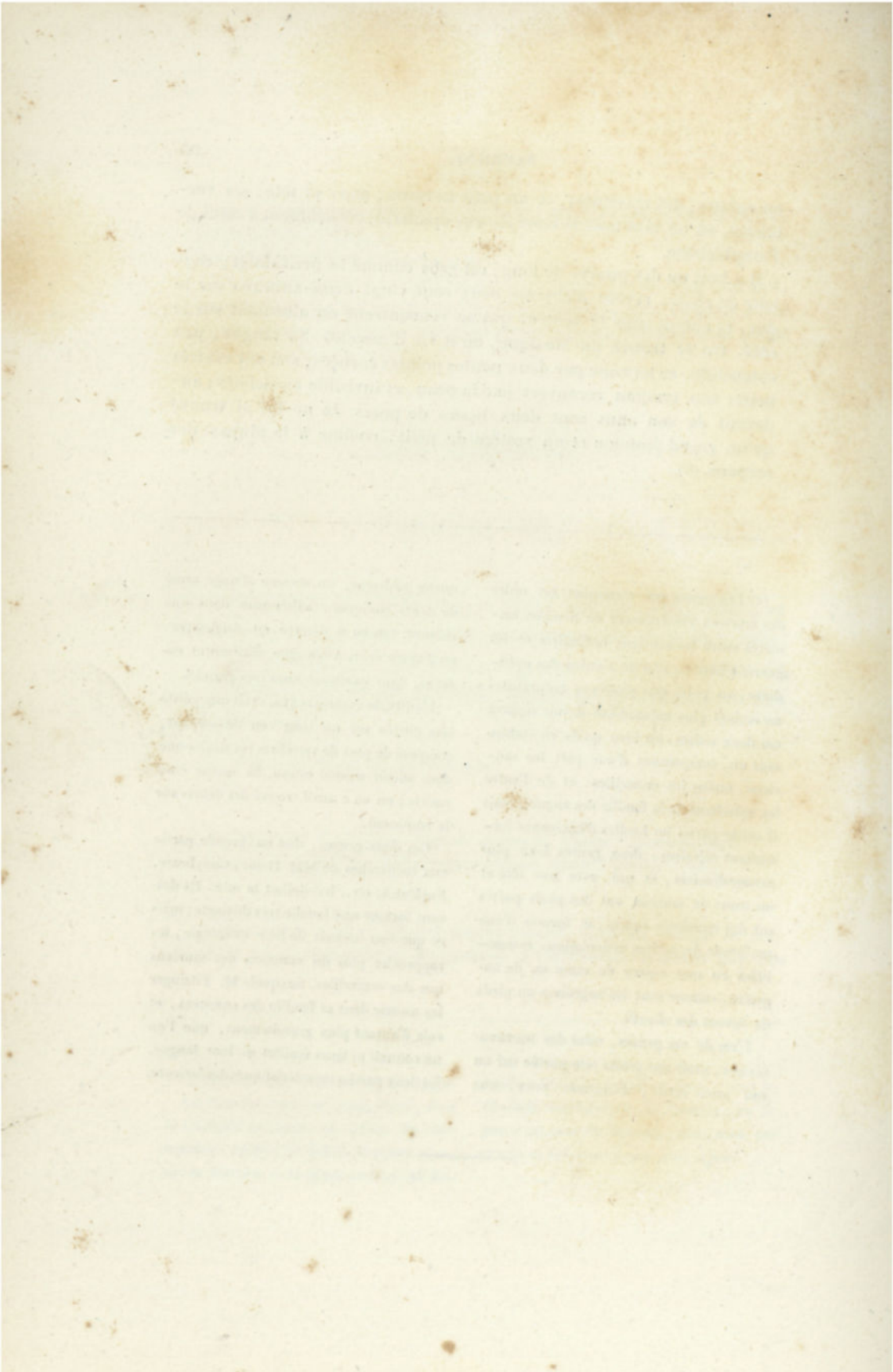
(1) Les genres qui terminent cet ordre des sauriens s'interposent de diverses manières entre les sauriens ordinaires et les genres placés en tête de l'ordre des ophiidiens, au point que plusieurs naturalistes ne croient plus aujourd'hui devoir séparer ces deux ordres, ou bien qu'ils en établissent un, comprenant d'une part les sauriens, moins les crocodiles, et de l'autre les ophiidiens de la famille des anguis; mais il existe parmi les fossiles d'anciennes formations calcaires, deux genres bien plus extraordinaires, et qui, avec une tête et un tronc de saurien, ont des pieds portés sur des membres courts, et formés d'une multitude de petites articulations rassemblées en une espèce de rame ou de nageoire, comme sont les nageoires ou pieds de devant des cétacés.

L'un de ces genres, celui des *ισατηνοσαυρῆς*, avait une grosse tête portée sur un cou assez court, d'énormes yeux, une

queue médiocre, un museau allongé armé de dents coniques, adhérentes dans une rainure. On en a déterré en Angleterre, en France et en Allemagne, différentes espèces, dont quelques-unes très grandes.

L'autre, le *Plesiosaurus*, avait une petite tête portée sur un long cou de serpent, composé de plus de vertèbres cervicales que dans aucun animal connu. Sa queue était courte; on en a aussi trouvé des débris sur le continent.

Ces deux genres, dus en grande partie aux recherches de MM. Home, Conybeare, Buckland, etc., habitaient la mer. Ils doivent former une famille très distincte; mais ce que l'on connaît de leur ostéologie, les rapproche plus du commun des sauriens que des crocodiles, auxquels M. Fitzinger les associe dans sa famille des *Loricata*, et cela d'autant plus gratuitement, que l'on ne connaît ni leurs écailles ni leur langue, les deux parties caractéristiques des *loricata*.





LE TROISIÈME ORDRE DES REPTILES ,
LES
OPHIDIENS ⁽¹⁾ OU SERPENS



Sont les reptiles sans pieds, et par conséquent ceux de tous qui méritent le mieux la dénomination de reptiles. Leur corps, très allongé, se meut au moyen des replis qu'il fait sur le sol.

On doit les diviser en trois familles.

(1) Ophidiens, ὄφις (serpent).

Ceux de la première, ou

LES ANGUIS ⁽¹⁾

(Planches 23 et 24.)

Ont encore leur tête osseuse, leurs dents, leur langue semblables à celles des seps; leur œil est muni de trois paupières, etc. : ce sont, pour ainsi dire, des seps sans pieds; ils entraînent tous dans le genre

DES ORVETS,

(ANGUIS. L.)

(Pl. 23 et 24.)

Caractérisés à l'extérieur par des écailles imbriquées, qui les recouvrent entièrement. On en a fait quatre sous-genres, dont les trois premiers ont encore sous la peau des os d'épaule et de bassin.

(1) *Anguis*, nom générique des serpens en latin.

LES SCHELTOPUSIKS

(PSEUDOPUS. Merrem.)

(Planche 23.)

Ont le tympan visible à l'extérieur, et de chaque côté de l'anus une petite proéminence (1), dans laquelle est un petit os analogue au fémur, et tenant à un vrai bassin caché sous la peau; quant à l'extrémité de devant, c'est à peine si elle se montre au-dehors par un pli difficile à remarquer, et sans humérus intérieur. Un de ses poumons est d'un quart moindre que l'autre. Les écailles sont carrées, épaisses, à demi imbriquées, et il y en a, entre celles du dos et celles du ventre, de plus petites qui produisent un sillon longitudinal de chaque côté.

Pallas en a fait connaître une espèce du midi de la Russie, qui se trouve aussi en Hongrie, en Dalmatie (*P. Pallasii*, Nob.; *Lacerta apoda*, Pall., Nov. com., Petrop. XIX, pl. IX, f. 1), longue d'un et deux pieds. Les écailles du dos lisses; celles de la queue carénées. (a)

M. Durville en a découvert dans l'Archipel une autre, dont les écailles du dos sont rudes et carénées comme celles de la queue (*Ps. Durvillii*, Nob.).

(1) *Pseudopus* (*pied faux*). Je n'ai pas pu apercevoir, plus que M. Schneider, de

division à l'extrémité de ce très petit vestige de pied.

(a) Pl. 23, fig. 1, 1 a, et 1 b.

Un sous-genre voisin, celui

DES OPHISAURES ⁽¹⁾,

(OPHISAURUS. Daud.)

(Pl. 24, fig. 1.)

Ne diffère des scheltopusiks, que parce qu'il n'a plus extérieurement d'apparence d'extrémités postérieures; mais on voit encore son tympan, et ses écailles laissent aussi un pli de chaque côté de son tronc. Le petit poumon fait le tiers du grand.

L'espèce connue le plus anciennement (*Oph. ventralis*; — *Ang. ventralis*, L.), Catesb., II, LIX, est commune dans le sud des Etats-Unis (a). Sa couleur est un vert jaunâtre, tacheté de noir en dessus. Sa queue est plus longue que le corps; il se rompt si aisément, qu'on l'a appelé serpent de verre. (2)

LES ORVETS proprement dits

(ANGUIS. Cuv.)

(Pl. 24, fig. 2.)

N'ont aussi aucune apparence d'extrémité visible au dehors; leur tympan même est caché sous la peau; leurs dents maxillaires sont compri-

(1) Δ'ὄφις (serpent), et de σαυρὸς (lézard).

(2) Aj. *Ophis. punctatus*; *Ophis. striatulus*, Nob., deux espèces nouvelles.

(a) Pl. 24, fig. 1.

mées et crochues, ils n'en ont point au palais. Leur corps est entouré d'écaillés imbriquées, sans pli sur le côté. Un des poumons est de moitié plus petit que l'autre.

Nous en avons une espèce (a) fort commune dans toute l'Europe (*Anguis fragilis*, L.), Lacép. II, XIX, 1, à écailles très lisses, luisantes, jaune argenté en dessus, noirâtres en dessous, trois filets noirs le long du dos, qui se changent avec l'âge en diverses séries de points et finissent par disparaître. Sa queue est de la longueur du corps; l'animal atteint un pied et quelques pouces, vit de lombrics, d'insectes; fait ses petits vivans. (1)

Ces trois sous-genres ont encore un bassin imparfait, un petit sternum, une omoplate et une clavicule cachées sous la peau.

L'absence de toutes ces parties osseuses oblige de séparer aussi des orvets, le sous-genre que je nommerai

ACONTIAS⁽²⁾,

(Pl. 24, fig. 3.)

Et qui leur ressemble par la structure de la tête, et les paupières, mais qui n'a pas de sternum ni de vestige d'épaule et de bassin; leurs côtes antérieures se réunissent l'une à l'autre sous le tronc par des prolongemens cartilagineux. Je n'y ai trouvé qu'un poumon médiocre et un très petit. Leurs dents sont petites et coniques; je crois leur en avoir aperçu quelques-unes au palais. On les reconnaît aisément à leur museau enfoncé comme dans une sorte de masque.

(1) *L'anguis erix*, L., n'est qu'un jeune orvet commun, où les lignes dorsales sont encore bien marquées; et *l'anguis clivicus*, dont Daudin fait un erix, sans que l'on sache pourquoi, est un vieux orvet commun à queue tronquée. On n'en parle que

d'après Gronovius, qui cite le coluber de Gesner. Ce coluber est précisément l'orvet commun vieux.

(2) *Acontias* (*javelot*), nom grec d'un serpent que l'on croyait s'élançer comme un trait sur les passans (d'ἀκοντιζω, *jaculor*).

(a) Pl. 24, fig. 2.

L'espèce bien connue (*Anguis meleagris*, L.), Seb., II, XXI, 1 (1), vient du cap de Bonne-Espérance (a), elle ressemble à notre orvet ; mais sa queue obtuse est beaucoup plus courte ; sur son dos règnent huit rangées longitudinales de taches brunes. Le même pays en produit d'autres espèces, dont une entièrement aveugle (*Ac. cæcus*, Cuv.).

La seconde famille, ou celle

DES VRAIS SERPENS,

Qui est de beaucoup la plus nombreuse, comprend les genres sans sternum ni vestiges d'épaule ; mais dont les côtes entourent encore une grande partie de la circonférence du tronc, et où les corps des vertèbres s'articulent encore par une facette convexe dans une facette concave de la suivante ; ils manquent de troisième paupière et de tympan ; mais l'osselet de l'oreille existe sous la peau, et son manche passe derrière l'os tympanique. Plusieurs ont encore sous la peau, un vestige de membre postérieur, qui montre même au-dehors dans

(1) Daudin a fait aussi un *érix* de l'*anguis meleagris* ; mais sans motif ; car ses écailles inférieures ne sont pas plus grandes

que les autres. Je me suis assuré, par la dissection, que ce serpent n'a point le sternum que M. *Oppel* lui suppose.

(a) Pl. 24, fig. 3.

quelques-uns son extrémité en forme de petit crochet. (1)

Nous les subdivisons en deux tribus.

Celle des DOUBLES-MARCHEURS a encore la mâchoire inférieure portée comme dans tous les reptiles précédents, par un os tympanique, immédiatement articulé au crâne, les deux branches de cette mâchoire soudées en avant, et celles de la mâchoire supérieure fixées au crâne, et à l'os inter-maxillaire; ce qui fait que leur gueule ne peut se dilater comme dans la tribu suivante, et que leur tête est toute d'une venue avec le reste du corps, forme qui leur permet de marcher également bien dans les deux sens. Le cadre osseux de l'orbite est incomplet en arrière, et leur oeil fort petit; du reste ils ont le corps couvert d'écaillés, l'anus fort près de son extrémité, la trachée longue, le cœur très en arrière. On n'en connaît point de venimeux.

Il y en a deux genres, dont l'un se rattache aux chalcides et aux bimanés, et l'autre aux orvets et aux acontias.

(1) Voyez la Dissertation allemande de M. Mayer, sur les extrémités postérieures des ophidiens; dans le XII^e vol. des *Curieux de la nature* de Bonn.



LES AMPHISBÈNES ⁽¹⁾

(AMPHISBÆNA. L.)

(Pl. 25, fig. 1 et 3.)

Ont tout le corps entouré de rangées circulaires d'écaillés quadrangulaires, comme les chalcides et les bimanés parmi les sauriens, une rangée de pores au-devant de l'anús, des dents peu nombreuses, coniques, aux mâchoires seulement, et non au palais. Il n'y a qu'un poumon.

On en connaît depuis long-temps deux espèces (*Amph. alba*, Lacép. II, XXI, 1, et *Amph. fuliginosa* (a), L.). Seb. II, XVIII, 2; C. 3, et LXXIII, 4. L'une et l'autre de l'Amérique méridionale. Elles vivent d'insectes, et se tiennent souvent dans des fourmilières; ce qui a fait croire au peuple que les grandes fourmis les nourrissent. Ces amphisbènes sont ovipares. (2)

Il y en a une à la Martinique, entièrement aveugle (*Amphisbæna cæca*, Cuv.). (3)

Les LEPOSTERONS, Spix, sont des amphisbènes dont la partie antérieure du tronc a en dessous une réunion de quelques plaques qui interrompent les anneaux. Ils n'ont point de pores au-devant de l'anús (b); leur tête est courte; leur museau un peu avancé. (4)

(1) *Amphisbæna*, d'ἀμφίς et βίβην, marchant en deux sens. Les anciens lui croyaient deux têtes. Ce nom a été appliqué faussement à des serpens d'Amérique que les anciens n'ont pu connaître.

(a) *L'Amp. flavescens*, Pr. Max., 9^e liv.

(a) Pl. 25, fig. 1.

(3) Ne serait-ce pas l'*A. vermicularis*, Spix, xxv, 2? Il dit: *oculi vix conspicui*, je n'en vois point du tout. Il emploie la même expression pour son *A. oxyura*.

(4) *Lep. microcephalus*, Spix, ou *Amphisb. punctata*, Pr. Max.

(b) Pl. 25, fig. 3.

LES TYPLHOPS ⁽¹⁾

(TYPHLOPS. Schn.)

(Pl. 25, fig. 2.)

Ont le corps couvert de petites écailles imbriquées, comme les orvets, avec lesquels on les a long-temps placés, le museau avancé, garni de plaques (2), la langue assez longue et fourchue, l'œil comme un point à peine visible au travers de la peau, l'anus presque tout-à-fait à l'extrémité du corps; un poumon quatre fois plus grand que l'autre. Ce sont de petits serpens semblables, pour le coup-d'œil, à des vers de terre : on en trouve des espèces dans les pays chauds des deux continents.

Il y en a dont la tête est de même venue que le corps et obtuse. Ils ressemblent à des bouts de ficelle mince. (3)

La plupart ont le museau déprimé et obtus, garni de plusieurs plaques en avant. (4)

(1) Τύφλωψ, τυφλίον, aveugle, étaient les noms de l'orvet chez les Grecs. Spix a changé ce nom en STENOSTOMA.

(2) Je n'ai pu apercevoir de dents à ceux que j'ai examinés.

(3) *T. braminus* Nob. ou rontos-talaloo-pam. Russel., serp., corom., XLIII, ou *Eryx braminus*, Daud., ou *Tortrix Russelii*, Merr.

(4) *Ang. reticulatus*, Sch., phys. sacr., pl. DCCXLVII, 4 ;

Typhlops septem striatus, Schn. ;

T. undecim striatus, Nob. ;

T. cineris, Schn. ;

T. crocotatus, id. ;

T. leucorhous, Oppel., etc., Seb., I, VI, 4, est une espèce de cette subdivision.

Dans quelques-uns (a) le devant du museau est couvert en avant d'une seule large plaque à bord antérieur un peu tranchant. (1)

Enfin, il y en a un dont le museau se termine par une petite pointe conique, celui-là est entièrement aveugle. Son extrémité postérieure est enveloppée d'un bouclier ovale et corné. (2)

L'autre tribu, ou celle des SERPENS proprement dits, a l'os tympanique (b), ou pédicule de la mâchoire inférieure, mobile et presque toujours suspendu lui-même à un autre os analogue au mastoïdien (c), attaché sur le crâne par des muscles et des ligamens qui lui laissent de la mobilité; les branches de cette mâchoire ne sont aussi unies l'une à l'autre, et celles de la mâchoire supérieure ne le sont à l'inter-maxillaire que par des ligamens, en sorte qu'elles peuvent s'écarter plus ou moins, ce qui donne à ces animaux la faculté de dilater leur gueule au point d'avaler des corps plus gros qu'eux.

Leurs arcades palatines (d) participent à cette mobilité, et sont armées de dents aiguës et recourbées en arrière, caractère le plus marqué et le plus constant de

(1) *Anguis lumbricalis* (a), Lacép., II, pl. xx, Brown., Jam., XLIV, 1. Seb., I, LXXXVI, 2;

T. albifrons, Opp. Au reste, comme dans tous les genres où les espèces sont fort semblables, les auteurs n'ont pas très bien déterminé les différens typhlops, et ce genre

mériterait une monographie. Nous en connaissons une vingtaine d'espèces.

(2) *Typhlops philippinus*, Nob., des Philippines. Long de huit pouces, entièrement noirâtre. Le *Typhlops oxyrhynchus*, Schn., doit en être très voisin.

(a) Pl. 25, fig. 2.

(c) Pl. 32, fig. 1 d et 1 e, n° 6.

(b) Pl. 32, fig. 1 d et 1 e, n° 7.

(d) Pl. 32, fig. 1 d et 1 e, n° 5.

cette tribu ; leur trachée-artère est très longue ; leur cœur placé fort en arrière ; la plupart n'ont qu'un grand poumon avec un petit vestige d'un second.

Ces serpens se divisent en venimeux et non venimeux, et ceux-ci se subdivisent en venimeux à plusieurs dents maxillaires, et en venimeux à crochets isolés.

Dans les non venimeux, les branches de la mâchoire supérieure sont garnies tout du long ainsi que celles de la mâchoire inférieure et les branches palatines, de dents fixes et non percées ; il y a donc quatre rangées à-peu-près égales de ces dents dans le dessus de la bouche, et deux dans le dessous. (1)

Ceux d'entre eux qui ont les os mastoïdiens compris dans le crâne, l'orbite incomplet en arrière, la langue épaisse et courte, ressemblent encore beaucoup aux doubles marcheurs par la forme cylindrique de leur tête et de leur corps, et ont été autrefois réunis avec les orvets, à cause de leurs petites écailles.

(1) L'opinion commune est qu'aucun des serpens sans crochets percés en avant des mâchoires, n'est venimeux ; mais j'ai quelque raison d'en douter. Tous ont une glande maxillaire souvent fort grosse ; leurs arrièremolaires montrent souvent un sillon qui pourrait bien conduire quelque liqueur. Ce

qui est certain, c'est que plusieurs des espèces, où les arrière-dents sont très grandes, passent pour être excessivement venimeuses dans les pays qu'elles habitent, et que les expériences de Lalande et de Leschenault ont semblé confirmer cette opinion ; il serait à désirer qu'on les répétât.

Ce sont

LES ROULEAUX.

(TORTRIX. Ooppel.)⁽¹⁾

(Pl. 26, fig. 1 et 2.)

Ils se distinguent d'ailleurs des orvets, même à l'extérieur, parce que les écailles de la rangée qui règne le long du ventre et sous la queue sont un peu plus grandes que les autres, et parce que leur queue est extrêmement courte. Ils n'ont qu'un poumon.

Ceux qu'on connaît sont d'Amérique. Le plus commun doit être

Le *RUBAN* (a) (*Anguis scytale*. L., Seb. II. xx. 3.

Long d'un à deux pieds, peint d'anneaux irréguliers noirs et blancs. (2)

Les *UROPELTIS* (b), Cuvier, sont un genre nouveau, voisin des tortrix, dont la queue encore plus courte est obliquement tronquée en dessus, et

(1) Ce sont aussi les *ANILIUS* d'Oken, les *TORQUATRIX* de Gray, les *ILYSIA* d'Hemprich et de Fitzinger.

(2) Ajoutez *Ang. corallinus*, Seb., II, LXXIII, 2, 1, 3, qui n'est peut-être qu'une variété du *scytale*;

Ang. ater, id., XXV, 1, et VII, 3;

(a) Pl. 26, fig. 1.

Tortr. rufa, Merr., qui ne paraît qu'une var. de l'*atra*;

Ang. maculatus, et *tessellatus*, Seb., II, c. 2; *F. latta*, N. Seb., II, XXX, 3, RUSSEL, XLIV;

Tortr. punctata, Nob., Seb., II, II, 1, 2, 3, et VI, 1, 4.

(b) Pl. 26, fig. 2.

a sa troncature plate et hérissée de petits grains. Leur tête est très petite; leur museau pointu; sous le ventre est une rangée d'écaillés un peu plus grandes que les autres, et il y en a sous le tronçon de la queue une double rangée. (1)

Ceux des serpens non venimeux qui ont au contraire les os mastoïdiens détachés, et dont les mâchoires peuvent beaucoup se dilater, ont l'occiput plus ou moins renflé et la langue fourchue et très extensible.

On en fait depuis long-temps deux genres principaux, les *boa* et les *couleuvres*, distingués par les plaques simples ou doubles du dessous de la queue.

LES BOA ⁽²⁾

(BOA. Lin.)

(Pl. 26, fig. 3 et 4; pl. 27, fig. 1 et 2)

Comprenaient autrefois tous les serpens, venimeux ou non, dont le dessous du corps et de la queue est garni de bandes

(1) *Uropeltis ceylanicus*, Nob.;

Uropeltis philippinus (a). Deux espèces nouvelles, semblables aux rouleaux même par les couleurs.

(2) *Boa*, nom de certains grands serpens d'Italie, probablement de la couleuvre à quatre raies, ou du serpent d'Epidaure,

chez les Latins. Pline dit qu'on les nommait ainsi, parce qu'ils suçaient le pis des vaches. Le *boa* de cent vingt pieds, que l'on prétend avoir été tué en Afrique par l'armée de Régulus, était probablement un pythou. Voy. Plin., lib. VIII, cap. XIV.

(a) Pl. 26, fig. 2.

écailleuses transversales d'une seule pièce^(a), et qui n'ont ni éperon ni sonnette au bout de la queue. Comme ils sont assez nombreux, indépendamment de la soustraction des espèces venimeuses, on a encore subdivisé les autres.

Les BOA, plus spécialement ainsi nommés, ont un crochet de chaque côté de l'anus, le corps comprimé, plus gros dans son milieu, la queue prenante, de petites écailles, au moins sur la partie postérieure de la tête. C'est parmi eux que l'on trouve les plus grands de tous les serpens; certaines espèces atteignent trente à quarante pieds de longueur, et parviennent à avaler des chiens, des cerfs, et même des bœufs, à ce que disent quelques voyageurs, après les avoir écrasés entre leurs replis, les avoir enduits de leur salive, et s'être énormément dilaté les mâchoires et le gosier. Cette opération est fort longue. Une circonstance remarquable de leur anatomie, c'est que leur petit poumon n'est que de moitié plus court que l'autre.

On peut encore subdiviser ces serpens d'après les tégumens de leur tête et de leurs mâchoires.

1° Les uns ont la tête couverte jusqu'au bout du museau de petites écailles semblables à celles du corps, et les plaques qui garnissent leurs mâchoires ne sont pas creusées de fossettes.

Tel est

Le DEVIN^(b) (*Boa constrictor*. Lin.), Lacép. II. XVI. 1. Seb. I. XXXVI. 5. LIII. II. LXXXVIII. 5. XCIX. I. CI. *Devin* ou *Boa empereur* de Daud. (1)

Reconnaissable par une large chaîne, formée alternativement de grandes taches noirâtres, irrégulièrement hexagones, et de taches

(1) Daudin a cru que le *devin* se trouvait dans l'ancien continent, mais il est certainement de la Guiane. MM. le Vaillant et Humboldt l'en ont rapporté. M. le Prince

de Wied l'a trouvé au Brésil. M. le Vaillant a aussi rapporté de Surinam les deux espèces suivantes, et chacun sait que le *bojobi* est du Brésil. Je ne crois pas que l'an-

(a) Pl. 26, fig. 4 a.

(b) Pl. 26, fig. 3 et 3 a.

pâles, ovales, échancrées aux deux bouts, qui règne le long de son dos et y forme un dessin très élégant.

2° D'autres ont des plaques écailleuses depuis les yeux jusqu'au bout du museau, et manquent de fossettes aux mâchoires.

L'ANACONDO (*Boa scytale* et *murina*. L.), Seb. II. XXIII. 1. et XXIX. 1.
Boa aquatica. Pr. Max. 2° liv.

Brun, une double suite de taches rondes noires le long du dos, des taches œillées sur les flancs.

3° D'autres encore ont des plaques écailleuses sur le museau, et des fossettes aux plaques des côtés des mâchoires.

L'ABOMA ^(a) *Boa cenchrus*. L. *Aboma*, et *Porte-Anneau*, de Daud.), Seb. I. LVI. 4. II. XXVIII. 2. et XCVIII. *Boa cenchrus*. Pr. max. 6° liv.

Fauve, portant une suite de grands anneaux bruns le long du dos, et des taches variables sur les flancs.

Ces trois espèces, qui parviennent presque à une taille égale, se tiennent dans les lieux marécageux des parties chaudes de l'Amérique; adhérant par la queue à quelque arbre aquatique, elles laissent flotter leur corps pour saisir les quadrupèdes qui viennent boire, etc.

4° Il y en a qui ont des plaques sur le museau, et les côtés de la mâchoire creusés d'une fosse en forme de fente sous l'œil, et plus en arrière. (1)

cien continent ait de vrais boas de grande taille. Les très grands serpens de l'Inde et de l'Afrique sont des pythons. Ce nom de *devin* vient de ce que l'on a mal-à-propos attribué à ce serpent, et qui est dit de certaines grandes couleuvres dont les nègres de Juida font leurs fétiches.

(1) Le *Boa broderie* (*B. hortulana*, L.),

(a) Pl. 26. fig. 4 et 4 a.

Séb., II, LXXIV, 1, et l'*élégant*, Daud., V. LXIII, 1, qui n'en diffère pas;

Le *Bojobi* (*B. conina*, L.), Seb., II, LXXXI, et XCVI, 2, ou *xiphosoma araramboja*, Spix, XVI. Le *B. hipnale*, Seb., II, XXXIV, 1-2, et Lacép., II, XVI. 11, paraît n'être qu'un jeune bojobi;

Le *B. Merremii*, Schu., Merr., beytr., II,

5° Il y en a enfin qui manquent de fossettes et ont le museau garni de plaques un peu proéminentes, coupé obliquement d'arrière en avant et tronqué au bout, de manière qu'il se termine en coin. Leur corps est très comprimé; leur dos caréné. Ceux-là viennent des Indes orientales et pourraient donner lieu à un sous-genre distinct. (1)

Schneider a séparé des boa

LES SCYTALES. Merr.

(PSEUDO-BOA. Schn.)

(Pl. 27, fig. 5.)

Qui ont des plaques, non-seulement sur le museau, mais sur le crâne, comme les couleuvres, point de fossettes, le corps rond, la tête d'une venue avec le tronc, comme dans les tortrix. (2)

Daudin en a aussi séparé

LES ERIX. (3)

(Pl. 27, fig. 1, 1 a et 1 b.)

Qui en diffèrent par une queue très courte, obtuse, par des plaques ventrales plus étroites (b). Leur tête est courte, à-peu-près d'une venue

11, ou *xiphosoma dorsuale*, Spix, XV, dont Daudin a fait son genre CORALLE sur le caractère probablement accidentel et individuel des deux premières plaques doubles sous le cou.

(1) Le *B. carinata*, Schn., ou *l'ocellata*, Opp.;

Le *B. viperina*, Sh., Russel., pl. iv. *N. B.* Ces deux subdivisions forment le

(a) Pl. 26, fig. 5 et 5 a.

genre XIPHOSOMA de Fitzinger, CENCRIS de Gray.

(2) *Scytale coronata*, Merr. (a), Seb., II, xli, 1, Pr. Max, 7^e liv. — *N. B.* Il ne faut pas confondre les scytales de Merrem avec celles de Daudin, qui sont les échis de Merrem.

(3) *Erix* (crin). C'est dans Linnæus l'épithète d'une espèce d'orvet.

(b) Pl. 27, fig. 1 b.

avec le corps, et ces caractères les rapprocheraient des tortrix, si la conformation de leurs mâchoires ne les en éloignait; d'ailleurs leur tête n'est couverte que de petites écailles (a). Ils n'ont pas de crochets à l'anus.

On peut en rapprocher

LES ERPETONS, Lacép. ⁽¹⁾

(Pl. 27, fig. 3 et 3 a.)

Bien remarquable par deux proéminences molles, couvertes d'écailles, qu'ils portent au bout du museau. Leur tête est garnie de grandes plaques; celles qui règnent sous le ventre sont très peu larges, et celles du dessous de la queue diffèrent à peine des autres écailles (b). Mais cette queue est assez longue et pointue. (2)

LES COULEUVRES ⁽³⁾

(COLUBER. L.)

(Pl. 27, fig. 2; pl. 28, 29 et 30.)

Comprenaient tous les serpens, venimeux ou non, dont les plaques du dessous de la queue sont divisées en deux, c'est-à-dire rangées par paires.

(1) Erpeton, de Ἐρπετός (serpent).

M. de Lacépède qui l'a décrit le premier, Merrem l'a changé en RHINOPHISUS.

(2) *Erpeton tentaculé*, Lacép., Ann. Mus., II, 1, nom donné à ce genre par

(3) *Coluber*, nom générique des serpens en latin.

(a) Pl. 27, fig. 1 a.

(b) Pl. 27, fig. 3 a.

Dans l'explication de cette planche les N^{os} 2 répondent aux N^{os} 3 de la planche et réciproquement.

Indépendamment de la distraction des espèces venimeuses, leur nombre est si énorme, que l'on a eu recours à toutes sortes de caractères pour les subdiviser.

On peut d'abord en séparer

LES PYTHONS, Daud.

(Planche 28.)

Qui ont des crochets près de l'anus, et les plaques ventrales étroites, comme les boa, dont ils diffèrent seulement par les doubles plaques du dessous de leur queue. Leur tête a des plaques sur le bout du museau, et il y a des fossettes à leurs lèvres.

Il en existe des espèces aussi grandes qu'aucun boa : telle est l'*Ular-Sawa* ou *grande Couleuvre des îles de la Sonde* (*Colub. javanicus*, Sh.), qui parvient à plus de trente pieds. Séb. I, LXII; II, XIX, 1; XXVIII, 1; XCIX, 2. (1)

Quelques-uns de ces pythons ont les premières, d'autres les dernières plaques de leur queue simples (2). Peut-être n'est-ce quelquefois qu'une variété accidentelle.

LES CERBÈRES

(CERBERUS. Cuv.)

Ont, comme les pythons, presque toute la tête couverte de petites écailles, et des plaques seulement entre et devant les yeux; mais ils manquent

(1) Cet *ular-sawa* ou *python améthyste*, Daud., *Boa amethystina*, Schn., dont nous avons un grand squelette, et des peaux rapportées de Java par M. Leschenault, est au moins très voisin du *pedda-poda* du Bengale (*python tigre*, Daud.), Russel, XXII, XXIII, XXIV. *Col. boæformis*, Sh. *Boa castanea* et *albicans*, Schn.; et il nous paraît

en général que tous les prétendus *boa* de l'ancien continent sont des pythons. *Ular Sawa* signifie, en malais, serpent de rivières.

Les *boa reticulata*, *ordinata*, *rhombata*, Schn., appartiennent aux pythons.

(1) Le *Bora*, Russ., XXXIX (*Boa orbiculata*, Schn.).

de crochets à l'anus. Ils ont aussi quelquefois des plaques simples à la base de la queue. (1)

LES XENOPELTIS, Reinwardt,

Ont derrière les yeux de grandes plaques triangulaires, et imbriquées; en sorte qu'elles se confondent avec les écailles qui les suivent, et qui seulement deviennent plus petites. (2)

LES HÉTÉRODON, Beauvois,

(Pl. 27, fig. 2 et 2 a.)

Ont les plaques ordinaires des couleuvres, mais le bout de leur museau est d'une seule pièce, court, en forme de pyramide trièdre, un peu relevée, et dont une arête est en dessus, conformation qui leur a fait donner le nom de serpens à grouin de cochon. (3)

(1) Nous avons vu de ces plaques simples dans un individu, tandis que d'autres de la même espèce les avaient toutes doubles; preuve du peu d'importance de ce caractère. A ce groupe appartiennent le *Col. Cerberus*, Daud., Russel., pl. xvii;

L'homolopsis obtusatus, Reinw., et espèces voisines.

(2) *Xenopeltis concolor*, Reinw.

(3) *L'Hétérodon noirâtre*, Beauv., *hétérodon* de Daud.; et *l'hétérodon tacheté* (*cenchrus mokeson*, Daud.), appartiennent à ce genre; mais Beauvois l'a établi sur un caracté-

rière qui se retrouve dans un grand nombre de couleuvres, d'avoir les dents maxillaires postérieures plus grandes, et Daudin paraît n'avoir connu son *mokeson* que par un dessin. Nous entendons par là, le *hognose* de Catesby, II, pl. lvi, que Daud. a cité lui-même. Il a quelquefois une partie des plaques de sa queue entières; mais à sa base et non vers le bout, comme le dit Daudin. Linnæus avait bien indiqué ce serpent dans sa dixième édition, sous le nom de *coluber constrictor*. On ne sait pourquoi il l'a changé dans sa douzième, en *Boa constrictrix*.

LES HURRIA, Daud.

Sont des couleuvres des Indes où les plaques de la base de la queue sont constamment simples, et celles de la pointe doubles; mais ces petites anomalies méritent peu que l'on y ait égard. (1)

LES DIPSAS de Laurenti

(BUNGARUS. Opper.)

Ont le corps comprimé, beaucoup moins large que la tête, et les écailles de la rangée qui règne sur l'épine du dos sont plus grandes que les autres, ce que nous reverrons dans les bongares. Tel est

Le *DIPSAS INDICA*. Nob. (*Colub. bucephalus*, Sh.), Séb. I. XLIII. (2)

Noir annelé de blanc.

(1) *Hurriah*, nom barbare tiré de celui que porte au Bengale l'espèce repré-
s., Russ., XL, copiée Daud., V, LXVI, 2. Une
autre, Merrem., II, IV.

(2) *Dipsas*, nom grec d'une espèce de
serpent que l'on croyait causer une soif

mortelle par sa blessure, de δῖψα (soif). La
figure donnée par Conrad Gesner au mot
dipsas, est précisément de ce sous-genre.

Le *dipsas indica* est entièrement différent
du *vipera atrox*, Mus. Ad. Fred., XXII, 2,
avec lequel Linnaeus, Laurenti et Daudin
l'ont confondu.

LES DENDROPHIS, Fitzinger,

(AHÆTULLA. Gray.)

(Pl. 29, fig. 1.)

Ont, comme les dipsas, une ligne d'écaïlles plus large le long du dos, et des écaïlles plus étroites le long des flancs, mais leur tête n'est pas plus large que le corps, qui est très grêle et très allongé. Leur museau est obtus. (1)

LES DRYINUS, Merrem.

(PASSERITA. Gray.)

Ont le corps aussi long et aussi grêle que les précédens; mais au bout de leur museau est un petit appendice grêle et pointu. (2)

LES DRYOPHIS, Fitzinger,

Ont encore cette forme allongée de fil ou de cordon; leur museau est pointu, mais sans appendice, et leurs écaïlles égales. (3)

(1) *Col. ahætulla*;*Col. decorus*, Shaw.;

Col. caracaras, id. (*Bungarus filiformis*, Oppel); j'y joins les *sirois*, Fitz., du moins dans le *Col. catenulatus*, Russel, pl. xv, les écaïlles dorsales sont-elles rhomboïdales et

plus grandes, comme dans le *Col. ahætulla*.(2) *Coluber nasutus*, Russel, serp., pl. XII et XIII.(3) *Coluber fulgidus*, Daud., VI, LXXX, Séb., II, LIII, 9;*Dryinus æneus*, Spix, III.

On pourra encore distinguer

LES OLIGODON, Boié,

Petites couleuvres à tête obtuse, courte et étroite, qui manquent de dents palatines.

Mais les autres sous-genres démembrés de celui des couleuvres par divers auteurs, nous paraissent moins susceptibles de subsister; ils se fondent sur de légères différences dans les proportions de la tête, dans la grosseur du tronc, etc. (1)

Même après toutes ces séparations, les couleuvres demeureront encore le genre de serpens le plus nombreux en espèces.

Il y en a plusieurs en France, comme

La *COULEUVRE A COLLIER* (*Coluber natrix*, L.), Lac. II. VI. 2.

Très commune dans les prés, les eaux dormantes; cendrée, avec des taches noires le long des flancs, et trois taches blanches formant un collier sur la nuque; les écailles carénées, c'est-à-dire relevées d'une arête. Elle vit d'insectes, de grenouilles, etc. On la mange dans plusieurs provinces.

Il y a en Sicile une espèce très voisine, beaucoup plus grande, et à collier noir (*Col. siculus*, Nob.).

(1) J'entends surtout par là, les *tyria*, les *molpolou*, les *psammophis*, les *coronella*, les *xenodon*, les *pseudoclaps* de Fitzinger. Tout au plus pourrait-on adopter ses *numberria*, où la tête est courte, obtuse et d'une venue avec le corps comme dans les élaps; et ses *homalopsis*, où les yeux sont un peu plus verticaux que dans les autres couleuvres. Notez que j'en ai retiré les cer-

bères. Déjà Laurenti avait essayé de diviser les couleuvres en *coluber* et en *coronella*; ces dernières étaient celles qui ont les écailles aux côtés des plaques temporales assez grandes pour être comptées elles-mêmes comme des plaques de plus; mais les passages d'un groupe à l'autre sont presque insensibles.

La *VIPÉRINE* (*Col. Viperinus*. Latr.),

Gris-brun, une suite de taches noires formant un zig-zag le long du dos, et une autre de taches plus petites, œillées, le long des côtés, couleurs qui la font ressembler à la vipère; le dessous tacheté en damier de noir et de grisâtre; les écailles carénées.

La *LISSE* (*Col. austriacus*. Gm.), Lacép. II. II. 2.

Roux-brun; marbré de couleur d'acier en dessous; deux rangs de petites taches noirâtres le long du dos; les écailles lisses, portant chacune un petit point brun vers la pointe.

La *VERTE ET JAUNE* (*Col. atro-virens*), Lacép. II. VI. 1.

De nos bois, tachetée de noir et de jaune en dessus, toute jaune verdâtre en dessous, les écailles lisses.

Ces quatre espèces se rencontrent aux environs de Paris.

Le midi de la France et l'Italie produisent :

La *COULEUVRE BORDELAISE* (*Col. girondicus*. Daud.),

Presque des mêmes couleurs que la vipérine, mais à écailles lisses, à taches du dos plus petites et plus séparées;

La *QUATRE-RAIES* (*Col. Elaphis*. Sh.), Lacép. II. VII. 1.

Fauve, à quatre lignes brunes ou noires sur le dos. C'est le plus grand de nos serpens d'Europe; elle passe quelquefois six pieds. Il est à croire que c'est le *boa* de Plin.

Le SERPENT D'ESCALAPE (*Col. Æsculapii*, Sh.), (1)

(Planche 30.)

Plus gros et moins long que la quatre-raies ; brun dessus ; jaune paille dessous et aux flancs ; écailles du dos presque lisses. D'Italie, de Hongrie, d'Illyrie. C'est celui que les anciens ont représenté dans leurs statues d'Esculape, et il est probable que le serpent d'Épidaure était de cette espèce.

Les couleuvres étrangères sont innombrables ; les unes se font remarquer par la vivacité de leurs couleurs ; d'autres par la régularité de leur distribution ; plusieurs sont assez uniformes dans leurs teintes. Il en est peu qui atteignent une très grande taille. (2)

(1) *N. B.* Le *Col. Æsculapii* de Linn., est une espèce toute différente et d'Amérique.

(2) Les couleuvres présentant peu de variétés de structure intéressantes, je n'ai pas cru nécessaire d'en rapporter ici le long catalogue. On le trouvera dans les ouvrages de Gmelin, de Daudin et de Shaw, de Merrem ; mais il faut consulter leurs énumérations avec précaution et critique ; elles sont pleines de doubles emplois et de transpositions de synonymes.

Par exemple, le *Col. viridissimus*, et le *Col. janthinus* Merr., I, XII, ne diffèrent que par l'action de l'esprit-de-vin ;

Le *Col. horridus*, Daud., Merr., II, X (*Col. viperinus*, Sh.), est le même que le *demi-collier*, Lac., II, VIII, 2 ;

La *Coul. violette*, Lacép., II, VII, 1, et le *Col. Reginæ*, Mus., Ad. Fr., XII, 2, ne

diffèrent encore que par l'action de la liqueur.

On doit regarder comme les mêmes, le *Col. lineatus*, Séb., XII, 3, Mus., Ad. Fr., XII, 1, XX, 1 ; le *Col. jaculatrix*, Séb., I, 9, Scheuchz., DCCXV, 2 ; le *Col. atratus*, Séb. I, 9, IX, 2, et même le *terlineatus*, Lacép., II, XIII, 1 ;

Le *Col. sibilans*, Séb., I, IX, 1, II, LVI, 4 ; et la *Coul. chapelet*, Lac., II, XII, 1, paraissent également identiques, ainsi que le *Col. Æsculapii*, Jacq., et le *Flavescens*, Scopol., etc., etc., etc. Quant aux transpositions de synonymes, elles sont innombrables.

N. B. Les ENHYDRES de Daud. seraient des couleuvres non venimeuses, à queue comprimée ; mais la seule espèce qu'il cite, *anguis xyphura*, Herm., Aff. an., p. 269 ; et Obs. zool., p. 288, est évidemment un hydrophis ou une pélamide.

LES ACROCHORDES

(ACROCHORDUS. Hornstedt.)

(Pl. 36 bis, fig. 2.)

Se distinguent aisément dans cette famille par les petites écailles uniformes qui leur couvrent le corps et la tête en dessus et en dessous.

L'espèce connue, *Oular caron de Java* (*Achrochordus Javensis*, Lac., II, XI, 2; *Anguis granulatus*, Schn), a ses écailles relevées chacune de trois petites arêtes, et ressemblant, lorsque la peau est très bourrée, à des tubercules isolés. Elle devient fort grande. Hornsted a avancé à tort qu'elle vit de fruits, ce qui serait bien extraordinaire dans un serpent. (1)

Les serpents venimeux par excellence, ou à crochets isolés, ont une structure très particulière dans leurs organes de la manducation.

Leurs os maxillaires supérieurs sont fort petits, portés sur un long pédicule, analogue à l'apophyse ptérygoïde externe du sphénoïde, et très mobiles; il s'y fixe une dent aiguë, percée d'un petit canal, qui donne issue

(1) Nous n'avons rien pu voir qui ressemblât à l'os particulier que M. Oppel dit avoir observé dans les acrochordes, et qui y remplacerait les crochets à venin, et nous

sommes assurés d'ailleurs, par le témoignage de M. Leschenault, que l'acrochorde n'est point venimeux.

à une liqueur sécrétée par une glande considérable située sous l'œil. C'est cette liqueur qui, versée dans la plaie par la dent, porte le ravage dans le corps des animaux, et y produit des effets plus ou moins funestes, selon l'espèce qui l'a fournie. Cette dent se cache dans un repli de la gencive quand le serpent ne veut pas s'en servir; et il y a derrière elle plusieurs germes destinés à se fixer à leur tour pour la remplacer, si elle se casse dans une plaie. Les naturalistes ont nommé les dents venimeuses *crochets mobiles*, mais c'est proprement l'os maxillaire qui se meut; il ne porte point d'autres dents, en sorte que, dans cette sorte de serpens malfaisans, l'on ne voit, dans le haut de la bouche, que les deux rangées de dents palatines.

Toutes ces espèces venimeuses, dont on connaît bien la reproduction, font des petits vivans, parce que leurs œufs éclosent avant d'avoir été pondus. C'est ce qui leur a valu le nom général de vipères, contraction de vivipares.

Les serpens venimeux, à crochets isolés, présentent des caractères extérieurs à-peu-près de même nature que ceux des précédens; mais le plus grand nombre a les mâchoires très dilatables et la langue très extensible. Leur tête, large en arrière, a généralement un aspect féroce, qui annonce en quelque sorte leur naturel. Il

en existe surtout deux grands genres, les *crotales* et les *vipères*, dont le second a subi divers démembrements, et autour desquels s'en groupent quelques petits.

LES CROTALES ⁽¹⁾

(CROTALUS. Lin.), vulgairement *Serpens à sonnettes*.

(Planche 32, fig. 1.)

Sont célèbres par dessus tous les autres serpens pour l'atrocité de leur venin. Ils ont, comme les boa, des plaques transversales simples sous le corps et sous la queue; mais ce qui les distingue le mieux, c'est l'instrument bruyant qu'ils portent au bout de la queue, et qui est formé de plusieurs cornets écailleux emboîtés lâchement les uns dans les autres, qui se meuvent, et résonnent quand l'animal rampe ou quand il remue la queue. Il paraît que le nombre de ces cornets augmente avec l'âge, et qu'il en reste un de plus à chaque mue. Le museau de ces serpens est creusé d'une petite fossette arrondie derrière chaque narine (2). Toutes les espèces dont on connaît bien la patrie viennent d'Amérique. Elles sont d'autant plus dangereuses, que la contrée ou la saison sont plus chaudes; mais leur naturel est, en général, tranquille et assez engourdi.

(1) Crotale, de κρόταλον (cresselle).

(2) Voyez Russel et Home, Trans., Phil. de 1804, pl. 11, p. 76.

Le serpent à sonnettes rampe lentement, ne mord que lorsqu'il est provoqué, ou pour tuer la proie dont il veut se nourrir.

Quoiqu'il ne grimpe point aux arbres, il fait cependant sa nourriture principale d'oiseaux, d'écureuils, etc. On a cru long-temps qu'il avait le pouvoir de les engourdir par son haleine ou même de les charmer, c'est-à-dire de les contraindre par son seul regard à se précipiter dans sa gueule. Il paraît qu'il lui arrive seulement de les saisir dans les mouvemens désordonnés que la frayeur de son aspect leur inspire. (1)

La plupart des espèces ont sur la tête des écailles semblables à celles du dos.

L'espèce la plus commune aux Etats-Unis (*Crotalus horridus*, L.), Catesb., II. xli, est brune, avec des bandes transversales irrégulières, noires. (a)

Celle de la Guiane (*Crotalus durissus*) (2), Lacep. II, xliii, 2, a des taches en losange, bordées de noir, et quatre lignes noires le long du dessus du col; toutes deux sont également redoutées et peuvent faire périr en quelques minutes. Elles parviennent l'une et l'autre à six pieds de longueur.

Quelques espèces ont la tête garnie de grandes plaques. (3)

(1) Voyez BARTON, *Memoire sur la faculté de fasciner, attribuée au serpent à sonnettes*, Philad., 1796.

(2) Ces deux noms de *durissus* et d'*horridus* ont été diversement échangés en ces deux espèces par les naturalistes.

(a) Pl. 32, fig. 1.

(3) C'est de cette subdivision que M. Gray a fait son genre CROTALOPHORUS, et M. Fitzinger son genre CAUDISONA, Le Millet (*Crotalus miliaris* L.), Catesb., II, xliii, y appartient.

On doit rapprocher des crotales

LES TRIGONOCÉPHALES, Opperl.

(BOTHROPS. Spix. COPHIAS. Merrem.)

(Pl. 33, fig. 1.)

Qui s'en distinguent par l'absence de l'appareil bruyant, mais ont les mêmes fossettes derrière les narines, et égalent au moins les crotales pour la violence de leur venin.

Il y en a dont les plaques subcaudales sont simples, comme dans les crotales, et dont la tête est garnie de plaques jusque derrière les yeux; leur queue se termine par un aiguillon (1). Telle est

La *VIPÈRE BRUNE DE LA CAROLINE* (*Cotub. tisiphone*. Shaw.),
Catesb. II, XLIII et XLIV),

Brune à taches nuageuses, d'un brun plus foncé.
D'autres ont les subcaudales doubles, et la tête garnie d'écailles pareilles à celles du dos. (2)

Tel est entre autres,

Le *TRIGONOCÉPHALE JAUNE*; *SERPENT JAUNE DES ANTILLES*;
VIPÈRE FER-DE-LANCE. Lacép. II. v. 1. (*Trig. lanceolatus*. Opp.), (3)

(Pl. 33, fig. 1.)

Le plus dangereux reptile de nos îles à sucre; il est jaunâtre ou grisâtre, plus ou moins varié de brunâtre; atteint six et sept pieds de lon-

(1) Ce sont les *TISIPHONE* de Fitzinger.

(2) Cette division a pris dans l'ouvrage de M. Fitzinger, le nom de *CRASPEDOCE-*

PHALUS; tous les *BOTHROPS* de Spix, pl. XIX-XXIII, y appartiennent.

(3) Cette espèce habite aussi au Brésil et

gueur; vivant dans les champs de cannes, où il se nourrit surtout de rats, il fait périr beaucoup de nègres. (1)

Quelques-uns de ces trigonocéphales, à plaques doubles sous la queue, ont la tête garnie de plaques. (2)

D'autres, avec de petites écailles sur la tête, ont des plaques doubles sous la queue, excepté le petit bout, qui n'est garni, en dessous comme en dessus, que de petites écailles imbriquées, et se termine en un petit aiguillon. (3)

De ce nombre est

Le *TRIGONOCÉPHALE A LOSANGE* (*Crotalus mutus*. Lin. *Colub. alecto.* Sh.), Séb. II. LXXVI. 1. *Lachesis rhombeata*. Pr. Max. 5^e livr.

Jaunâtre, à dos marqué de grandes losanges brunes ou noires. Ses écailles sont relevées dans leur milieu. Il atteint six et sept pieds et n'est pas moins formidable que les serpents à sonnettes.

LES VIPÈRES,

(VIPERA. Daud.)

(Planche 31.)

Confondues, pour la plupart, avec les couleuvres par Linnæus, comme ayant aussi les plaques du dessous de la

sans doute sur d'autres parties du continent de l'Amérique méridionale; je croirais même que c'est elle que Spix a nommée *Souroucou*, pl. XXIII, et regarde comme le *crotalus mutus* ou *lachesis*.

(1) Ici vient le *trimeresure vert* de Lacép., An. Mus., IV, LVI, 2. ou *boudropom*, Russel, serp. corom., IX, qui a quelquefois deux ou trois plaques entières sous l'origine de la queue; mais ce n'est qu'un accident individuel.

Aj. *Cophias bilineatus*, Pr. Max., 5 liv.

C. atrox.

C. jacaraca.

(2) M. Fitzinger réserve le nom de *TRIGONOCÉPHALE* à cette subdivision.

(3) C'est le genre *LACHESIS* de Daudin, adopté par Fitzinger, mais mal caractérisé; ses plaques subcaudales sont certainement doubles jusque près du bout où il n'y a plus que de petites écailles. M. le prince de Wied le représente parfaitement.

queue doubles, ont dû en être séparées à cause de leurs crochets à venin, et il s'y joint naturellement quelques serpens qui ont les plaques du dessous de la queue simples en tout ou en partie.

Elles se distinguent toutes des crotales et des trigonocéphales, parce qu'elles n'ont pas de fossettes derrière les narines.

Les unes n'ont sur la tête que des écailles imbriquées et carénées comme celle du dos (1). Telle est

La *VIPÈRE A COURTE QUEUE*, dite la *MINUTE* (*Vip. brachyura*. Nob.),
Séb. II. xxx. 1.

L'une des plus terribles par son venin. (2)
D'autres ont la tête couverte de petites écailles granuléées. Telle est

La *VIPÈRE COMMUNE* (*Col. berus*. Lin.),

(Pl. 31, fig. 1.)

Brune; une double rangée de taches transverses sur le dos; une rangée de taches noires ou noirâtres sur chaque flanc. Quelquefois les taches du

(1) Cette division et la suivante forment ensemble le sous-genre *echidna* de Merrem, qui, avec ses échis, dont nous parlerons plus loin, compose son genre *VIPERA*. Fitzinger répartit nos trois premières divisions en trois genres, qu'il nomme *VIPERA*, *COBRA* et *ASPIS*.

(2) Aj. l'*Aspic* de Lacép., II, 11, 1 (*vip. ocellata*, Latr.), grande espèce étran-

gère, voisine de l'*atropos*, Lin., Mus., ad. fred., XIII; mais très différente de l'*aspis* de Linnæus, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune;

Vip. clotho, Séb. II, xciii. 1;

Vip. lachesis, id., xciv. 2;

La *Daboie*, Lacép., II, xlii. 2, ou la brésilienne, id., iv. 1;

La *Vip. élégante*, Daud., Russel, vii, etc,

dos s'unissent en bandes transverses; d'autres fois elles ne forment toutes ensemble qu'une bande longitudinale ployée en zig-zag, et c'est alors le *Colub. aspis*, Lin. (1), que l'on nomme quelquefois aspic dans nos environs. C'est cette variété qui s'était multipliée, il y a quelques années, dans la forêt de Fontainebleau. Il y en a aussi des individus presque entièrement noirs. (2)

La *VIPÈRE A MUSEAU CORNU* (*Col. ammodytes.*), Jacquin. Collect. IV. pl. xxiv et xxv. *Vip. illyrica.* Aldrov. 169.

A-peu-près semblable à la commune, mais se distinguant éminemment par une petite corne molle et couverte d'écailles, qu'elle porte sur le bout du museau. On la trouve en Dalmatie, en Hongrie, etc.

Le *CERASTE* ou *VIPÈRE CORNUE* (*Col. cerastes.* Lin.), Lacép. II. 1. 2.

Se fait remarquer par une petite corne pointue qu'il porte sur chaque sourcil. Il est grisâtre et se tient caché dans le sable en Egypte, en Libye, etc. Les anciens en ont souvent parlé.

La *VIPÈRE A PANACHE* (*Vip. lophophris.* Nob.), *Voyage de Paterson.* pl. xv.

A sur chaque sourcil, au lieu d'une corne, un petit groupe de filets courts et cornés. Elle vit aux environs du Cap.

(1) *Aspis*, serpent d'Egypte, dont il y avait plusieurs espèces, et dont l'une, d'après ce qui est dit de l'expansibilité de son cou, devait être l'haje.

(2) *Berus* est un nom de serpent employé seulement par les auteurs du moyen âge, tels qu'Albert, Vincent de Bauvais, et pour

une espèce aquatique, probablement la couleuvre à collier. La *Vipère de Charas*, dont Laurenti a aussi voulu faire une espèce, et qui est le *Col. aspis* de Gmel, ne diffère point de cette vipère commune, qui, selon moi, est le vrai *berus* de Linnæus, d'autant qu'il ne cite à son sujet qu'Aldrov., 115, qui est cette espèce.

D'autres vipères, d'ailleurs fort semblables aux précédentes, ont au milieu du dessus de leur tête trois plaques un peu plus grandes que les écailles qui les entourent. (1)

La *PETITE VIPÈRE* (*Col. cherssea*, Lin.), *Col. berus*, de Laurenti et de Daudin. (2)

(Pl. 31, fig. 2.)

Est presque semblable à la vipère commune, et s'en distingue surtout par les trois plaques en question. Elle est plus rare et devient moins grande. On prétend aussi qu'elle est plus venimeuse.

Il y en a des individus presque entièrement noirs que l'on a nommés *vipère noire* (*Colub. prester*, Lin.). Laurenti, pl. IV, fig. 1. (3)

Viennent ensuite des vipères qui ont la tête garnie de plaques presque comme les couleuvres.

Dans ce nombre il en est que rien d'autre que ces plaques ne distingue des vipères les plus ordinaires. (4)

(1) Merrem a fait de cette subdivision son genre *PELIAS*.

(2) C'est l'*Æsping* des Suédois (*æsping*, corruption d'*aspis*), représenté sans équivoque dans les *Mém.* de Stockholm, pour 1749, pl. VI. Cependant Laurenti, *Spec. medic.*, p. 97; et pl. II, f. 1, lui a transféré le nom de *berus*. C'est aussi le *pelias berus* de Merrem; *vip. berus*, de Fitzinger.

(3) *Prestes*, *πρεστίς*, nom grec d'un serpent, que plusieurs auteurs disent le même que le *dipsas*; de *πρᾶσται*, brûler.

(4) Merrem a formé de cette subdivision son genre *SÉRÉDON*. *Aj. Col. V. nigrum*, Schenckz., *Phys. sacr.*, IV, CCCVII.

N. B. L'*Ophis*, Spix, *serp.*, XVII, serait un serpent venimeux semblable à ces *sérédon*, mais dont la dent à venin serait précédée de quelques petites dents simples. N'ayant pas vu son espèce, je crains que ce ne soit quelque une de ces couleuvres à dents maxillaires postérieures plus grandes dont nous avons parlé ci-dessus, et dont plusieurs nous paraissent pouvoir être au moins soupçonnées de venin.

Tel est

L'*HÉMACHATE* (*Col. hæmachates*. L.), Seb. II. LVIII. 1. 3.

Serpent du Cap, d'un brun rouge-marbré de blanc, à museau coupé obliquement en dessous.

LES NAIA

(Planche 34.)

Sont de ces vipères à tête garnie de plaques, dont les côtes antérieures peuvent se redresser et se tirer en avant, de manière à dilater cette partie du tronc en un disque plus ou moins large.

L'espèce la plus célèbre est

Le *SERPENT A LUNETTES* ou *COBRA CAPELLO* des Portugais de l'Inde (*Colub. naia*. Linn. *Naia tripudians*. Merr.), Seb. II. 85. 1. 89. 1-4, etc. Lacép. II. III. 1.

(Pl. 34, fig. 1.)

Ainsi nommée d'un trait noir en forme de lunette, dessiné sur la partie élargie de son disque. Il est très venimeux, mais on prétend que la racine de l'*Ophiorhiza mungos* est le spécifique contre sa morsure. Les bateleurs indiens en apprivoisent, qu'ils savent faire jouer et danser pour étonner le peuple, après toutefois qu'ils leur ont arraché les crochets à venin.

On fait le même usage en Egypte d'une autre espèce,

L'*HAJE* (*Coluber haje*. Linn.), Geoffr. Egypt. Rept. pl. VII, et Savigny même ouvr. Supl. pl. III.

Dont le cou s'élargit un peu moins, et qui est verdâtre, bardé de brunâtre. Les jongleurs du pays savent, en lui pressant la nuque avec le

doigt, mettre ce serpent dans une espèce de catalepsie qui le rend raide et immobile (*le change en verge ou bâton*). L'habitude qu'a l'haje de se redresser quand on en approche avait fait croire aux anciens Égyptiens qu'il gardait les champs qu'il habitait; ils en faisaient l'emblème de la divinité protectrice du monde, et c'est lui qu'ils sculptaient sur le portail de tous leurs temples, des deux côtés d'un globe. C'est incontestablement le serpent que les anciens ont décrit sous le nom d'*aspic d'Égypte*, de *Cléopâtre*, etc.

LES ELAPS

(ELAPS. Schn. en partie). (1)

(Pl. 35, fig. 1 et 2.)

Sont des vipères à tête garnie de plaques, d'une organisation bien opposée à celle des naia; non seulement ils ne peuvent dilater leurs côtes, leurs mâchoires même ne peuvent presque s'écartier en arrière, à cause de la brièveté de leurs os tympaniques, et surtout de leurs os mastoïdiens, d'où il résulte que leur tête, comme celle des tortrix et des amphibènes, est toute d'une venue avec le corps.

L'espèce la plus commune

ELAPS LEMNISCATUS (*Coluber lemniscatus*. L.), Seb. I. x. ult.
et II. LXXVI. 3.

Est marquée d'anneaux noirs rapprochés trois à trois sur un fond blanc. Le bout de son museau est noir. Elle est de la Guiane, où on la

(1) M. Schneider comprenait parmi ses élaps tous les serpents qu'il supposait manquer d'un os mastoïdien séparé; mais il n'en jugeait qu'à l'extérieur par le peu de renflement de l'occiput; aussi ce caractère ne

se trouve-t-il vrai que dans les tortrix d'Oppe ou Ilysia. Il n'avait d'ailleurs égard ni aux écailles ni au venin. *Ἐλαψ*, *Ἐλαψ* sont des noms grecs d'un serpent non venimeux.

redoute beaucoup, et où elle fait redouter aussi, quoique innocens, le *tortrix scytale* et le *coluber Æsculapii*, parce qu'ils lui ressemblent par leur forme, leur grandeur et leurs couleurs. Il y a au reste, dans les deux continens, plusieurs élaps, dont les couleurs sont à-peu-près distribuées de même. (1)

LES MICRURES, Wagler.

Sont des élaps à queue très courte.

LES PLATURES, Latreille.

Ont aussi la tête enveloppée de plaques, et des plaques doubles sous la queue; mais cette queue est comprimée en forme de rame, ce qui en fait des serpens aquatiques. (2)

Enfin l'on doit placer à la suite des vipères quelques serpens qui n'en diffèrent que parce que leurs plaques subcaudales sont simples en tout ou en partie. Ils se distinguent des tisiphones, parce qu'ils n'ont point de fossettes derrière les narines.

Quelquefois les plaques de la base de leur queue sont entières, ils rentrent dans

LES TRIMERESURES, Lacép.

Qui ont de grandes plaques à la tête, une partie de leurs plaques doubles et les autres simples. (3)

- | | |
|---|--|
| (1) Tels sont <i>Elaps anguiformis</i> , Schin.; | XXXIV, 4; et XLIII, 3, le même que le <i>Col.</i> |
| La vipère <i>psyché</i> , Daud., VIII, c, 1; | <i>lubricus</i> ; |
| <i>Col. lacteus</i> , Lin., Mus., ad. fr., XVII, 1, | <i>Col. flavius</i> , etc. |
| et mieux, Séb., II, XXXV, 2; | (2) Le <i>plature à bandes</i> (<i>Col. laticaudatus</i> , L. ou <i>Hydrus colubrinus</i> , Sh.) Daud., |
| <i>El. nob. surinamensis</i> , Séb., II, VI, 2, et | VII, LXXXV. |
| LXXXVI, 1; | (3) Le <i>Trimeresure petite tête</i> , Lacép., |
| <i>Col. latoniüs</i> , Merr. I, II; et Séb., II, | AD. MUS., IV, LVI, 1. |

D'autres,

LES OPLOCEPHALES, Cuv.

Ont de grandes plaques sur la tête, et toutes les plaques subcaudales simples. (1)

D'autres encore;

LES ACANTHOPHIS de Daud., ou LES OPHRIAS de Merrem.

Ont des plaques sur le devant du crâne et de la tête; leur queue se termine par un crochet; presque toutes ses plaques sont simples; elle en a quelquefois de doubles sous son extrémité. (2)

LES ECHIS, Merr. ou SCYTALES, Daud.

Ont la tête couverte de petites écailles, et toutes les plaques sous-caudales simples. (3)

On peut encore placer ici

LES LANGAHA, Bruguières.

Qui ont la tête couverte de plaques, le museau saillant et pointu, la moitié antérieure de la queue enveloppée d'anneaux entiers qui l'entourent

(1) Les espèces sont nouvelles.

(2) *Acanthophis cerastinus*, Daud., V., LXXVII; et Merrem, Beitr., II, IX, ou *Boa palpebrata*, Sh.;

Ac. Brownii, Leach., Zool. miscell., I, III, le reptile le plus venimeux des env-

rons du port Jackson.

(3) *Horatta pam.*, Russel, II, pl. 2, ou *Boa horatta*, Sh., ou *Pseudoboa carinata*, Schn., ou *Scytale bizonata*, Daud., V, LXX; *Pseudoboa krait*, Schn., ou *Scytale krait*, Daud.

tout-à-fait, et la postérieure garnie en dessous comme en dessus de petites écailles imbriquées. (1)

Outre ces deux tribus anciennement observées des serpens proprement dits, on en a reconnu, dans ces derniers temps, une troisième dont les mâchoires sont organisées et armées à-peu-près comme dans les non venimeux, mais qui ont la première de leurs dents maxillaires plus grande que les autres, et percée pour conduire le venin comme dans les venimeux à crochets isolés, dont nous venons de parler.

Ces serpens forment deux genres, distingués comme ceux des deux familles voisines par la vêtissure de leur ventre et du dessous de leur queue.

LES BONGARES ⁽²⁾, Daud. en partie,

(PSEUDOBOA. Oppel.)

Ont, comme les boa, les crotales, les echis, des plaques simples sous le ventre et sous la queue. Leur tête est courte,

(1) Le *langaha* de Madagascar, l'acép., I, xxii, serpent que l'on ne connaît que par la figure qu'en a donnée Bruguières.

(2) *Bungarus*, nom barbare, tiré de celui de *Bungarum-pamma*, que la plus grande espèce porte au Bengale.

couverte de grandes plaques, leur occiput peu renflé. Ce qui les caractérise le mieux, c'est que leur dos, très caréné est garni d'une rangée longitudinale d'écaillés plus larges que les latérales, comme dans les dipsas.

Ces serpents viennent des Indes, où on les appelle serpents de roches. Il y en a une espèce qui atteint sept ou huit pieds de longueur. (1)

LES HYDRES

(HYDRUS. Schn. en partie (2). — *Hydrophis* et *Pelamides*. Daud.)

(Pl. 36 et 36 bis.)

Ont la partie postérieure du corps et la queue très comprimée et très élevée dans le sens vertical, ce qui, leur donnant la facilité de nager, en fait des animaux aquatiques. Ils sont fort communs dans certains parages de la mer des Indes. Linnæus avait rangé ceux qu'il connaissait avec les orvets, à cause de leurs écaillés presque toutes petites. Daudin les a subdivisés comme il suit :

(1) Le *Bongare à anneaux*, Daud., V, lxx, *Boa fasciata*, Schn., copié de Russel. III.

Ajoutez : le *Bong. bleu*, *Boa lineata*, Sh., Russ., I.

(2) *Hydrus*, nom grec d'un serpent aquatique, peut-être de notre couleuvre commune; mais les *Hydrus marinus* d'Ælien sont précisément de ce genre.

LES HYDROPHIS (1)

(Pl. 36, fig. 1.)

Ont sous le ventre, comme les tortrix et les erpetons, une rangée d'écaillés un peu plus grandes que les autres; leur tête est petite, non renflée, obtuse, garnie de grandes plaques. On en a trouvé quelques espèces dans les canaux d'eau salée du Bengale, et d'autres plus avant dans la mer des Indes. (2)

LES PELAMIDES

(Pl. 36 bis, fig. 1.)

Ont aussi de grandes plaques sur la tête; mais leur occiput est renflé à cause de la longueur des pédicules de leur mâchoire inférieure qui est très dilatée, et toutes les écailles de leur corps sont égales, petites, et disposées comme des pavés hexagones.

L'espèce la plus connue (*Anguis platurus*, Lin.; *Hydrus bicolor*, Sch.);

(1) *Hydrophis*; serpent d'eau.

(2) Voyez les hydrophis de Russel, serpens de Corom., pl. XLIV, et II^e partie, pl. vi-x.

Aj. *Hydrus curtus*, Sh., *Hydrus spiralis*, id., pl. 125;

Le *Leyoselasma*, et le *Disteyre*, Lacép., Ann. Mus., IV, rentrent aussi dans le sous-genre des hydrophis, je crois même que ce dernier est *Hydrus major*, Sh., pl. 124. Ce sont également des serpens de la mer

des Indes, venimeux et à plusieurs dents maxillaires.

N. B. Je ne trouve pas, comme M. Fitzinger, que les *pélamides* et les *disteyres* soient innocens; je me suis assuré, au contraire, que leur glande à venin et leurs crochets sont conformés comme dans les hydres et les bongares. Quant à l'*aispysure*, Lacép., Ann. Mus., IV, je n'ai pu le rencontrer ni vérifier ce qui en est.

Séb , II , LXXVII , 2 , Russel . XLI , est noire en dessus , jaune en dessous .
Quoique fort venimeuse , elle se mange à Otaïti . (a)

J'ai ajouté à ces deux sous-genres celui des

CHERSYDRES ,

(CHERSYDRUS. Cuv.) (1)

(Pl. 36 bis , fig. 2.)

Dont la tête et tout le corps sont également couverts de petites écailles .
Tel est

L'OUULAR-LIMPÉ (b) (*Acrochordus fasciatus*. Shaw.), Rept. pl. cxxx.

Serpent très venimeux qui habite le fond des rivières de Java . (2)

La troisième et dernière famille des Ophidiens , ou

LES SERPENS NUS ,

Ne comprend qu'un genre très singulier , et que plusieurs naturalistes croient devoir reporter parmi les

(1) Χίρσυδρες , nom grec de la couleuvre à collier .

(2) L'*hydrus granulatus*, Schn., doit en être voisin .

N. B. Les *hydrus caspius*, *enhydris*,

rhynchops, *piscator* et *palustris*, Schn., ne sont que des couleuvres ou des vipères ordinaires . Son *hydrus colabrinus* est la plature à bandes .

(a) Pl. 36 bis , fig. 1.

(b) Pl. 36 bis , fig. 2.

batraciens, quoique l'on ignore s'il est soumis à des métamorphoses. C'est celui

DES CÉCILIES,

(CÆCILIA (1). L.)

(Pl. 38 *ter.* fig. 1.)

Ainsi nommé parce que ses yeux, excessivement petits, sont à-peu-près cachés sous la peau et manquent quelquefois. La peau est lisse, visqueuse et sillonnée de plis ou de rides annulaires; elle paraît nue, mais quand on la dissèque, on trouve dans son épaisseur des écailles toutes formées, quoique minces et disposées régulièrement sur plusieurs rangées transversales entre les rides de la peau (2). La tête des cécilies est déprimée; leur anus rond et à-peu-près au bout du corps; leurs côtes sont beaucoup trop courtes pour entourer leur tronc; l'articulation des corps de leurs vertèbres se fait par des facettes en cône creux, remplies d'un cartilage gélatineux, comme dans les poissons et dans quelques-uns des derniers batraciens, et leur crâne s'unit à la première vertèbre par deux tubercules, aussi comme dans les batraciens, dont les seuls amphibènes approchent un peu à cet égard

(1) *Cæcilia*, traduction de τὸ κελύφος et nom latin de l'orvet, que l'on appelle encore *aveugle* dans plusieurs pays d'Europe, quoiqu'il ait de fort beaux yeux.

(2) C'est ce que nous avons reconnu avec certitude dans la *cécilie glutineuse*, dans celle à *ventre blanc*, etc.

parmi les ophidiens ; les os maxillaires couvrent l'orbite , qui n'y est percé que comme un très petit trou , et ceux des tempes couvrent la fosse temporale, de sorte que la tête ne présente en dessus qu'un bouclier osseux continu ; leur os hyoïde, composé de trois paires d'arceaux, pourrait faire croire que dans leur premier âge elles ont porté des branchies. Leurs dents maxillaires et palatines sont rangées sur deux lignes concentriques, comme dans les protées, mais souvent aiguës et recourbées en arrière, comme celle des serpens proprement dits ; leurs narines s'ouvrent à l'arrière du palais, et leur mâchoire inférieure n'a point de pédicule mobile, attendu que l'os tympanique est enchâssé avec les autres os dans le bouclier du crâne.

L'oreillette du cœur de ces animaux n'est pas divisée assez profondément pour être regardée comme double, mais leur deuxième poumon est aussi petit que dans les autres serpens ; leur foie est divisé en un grand nombre de feuillets transverses. On trouve des matières végétales, de l'humus et du sable dans leurs intestins. Leur oreille n'a pour tout osselet qu'une petite plaque sur la fenêtre ovale comme les salamandres.

Quelques-unes ont le museau obtus, la peau lâche, les plis très marqués, deux petits creux près des narines. Tel est

La *CÉCILIE ANNELÉE* (*Cœcilia annulata*. Spix. xxvii. 1),

Noirâtre, a quatre-vingts et quelques plis marqués de cercles blancs, les dents coniques.

Elle vit au Brésil, se tenant à plusieurs pieds sous terre, dans un sol marécageux.

La *CÉCILIE TENTACULÉE* (*C. tentaculata*. Lin.), Amen: Acad.

I. xvii. 1.

A cent trente et quelques plis, qui, de deux en deux, surtout vers la queue, n'entourent pas tout le corps. Elle est noire, avec des marbrures

blanches sous le ventre (1). D'autres ont des plis beaucoup plus multipliés, ou plutôt des stries transversales serrées.

La CÉCILIE GLUTINEUSE (*Cæc. glutinosa*. Lin.), Seb. XXV. 2.
et Mus. Ad. Fred. IV. 1.

Est de ce nombre. Elle a trois cent cinquante plis qui se rejoignent en dessous à angle aigu, et est noirâtre, avec une bande longitudinale jaunâtre le long de chaque flanc. On la trouve à Ceylan. (2)

Il en est enfin où les plis sont presque effacés; leur corps est grêle, très long; leur museau saillant. Une espèce est entièrement aveugle (*Cæcilia lumbricoides*, Daud., VIII, XCII, 2), noirâtre, longue de deux pieds, épaisse comme un tuyau de plume. (3)

(1) Notez que cette cécilie n'est pas plus tentaculée que les autres de sa subdivision.

Aj. *Cæcilia albiventris*, Daud., VII, XCII, 1; si ce n'est pas la même que la tentaculée;

Cæc. interrupta, Nob., où les lignes blanches des anneaux ne se correspondent pas en dessous;

Cæc. rostrata, Nob., à museau un peu plus pointu, sans bords blancs aux anneaux.

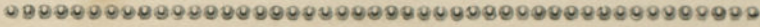
N. B. On ne sait pourquoi Spix attribue à sa cécilie annelée, deux cents et tant de

plis; sa figure même n'en montre guère plus de quatre-vingts.

(2) Elle est vraiment de Ceylan, quoique Daudin la dise d'Amérique. M. Lechenault nous l'a rapportée de Ceylan; mais il est vrai qu'il y en a en Amérique une espèce très voisine, *Cæc. bivitata*, Nob.

(3) Linnæus la donne, Mus. ad. fred., V, 2; mais en la confondant avec la tentaculée.

Nous avons un squelette de cécilie, long de plus de six pieds, et à deux cent vingt-cinq vertèbres, mais dont nous ne connaissons pas les caractères extérieurs.



LE QUATRIÈME ORDRE DES REPTILES,

LES BATRACIENS ⁽¹⁾

N'ont au cœur qu'une seule oreillette et un seul ventricule. Ils ont tous deux poumons égaux, auxquels se joignent, dans le premier âge, des branchies qui ont quelque rapport avec celles des poissons, et que portent aux deux côtés du col des arceaux cartilagineux qui tiennent à l'os hyoïde. La plupart perdent ces branchies et l'appareil qui les supporte, en arrivant à l'état parfait. Trois genres seulement, les *sirènes*, les *protées* et les *ménobranches*, les conservent toute leur vie.

(1) βάρραχος (grenouille), animaux analogues aux grenouilles.

Tant que les branchies subsistent, l'aorte, en sortant du cœur, se partage en autant de rameaux, de chaque côté, qu'il y a de branchies. Le sang des branchies revient par des veines qui se réunissent vers les dos en un seul tronc artériel, comme dans les poissons; c'est de ce tronc, ou immédiatement des veines qui le forment, que naissent la plus grande partie des artères qui nourrissent le corps, et même celles qui conduisent le sang pour respirer dans le poumon.

Mais, dans les espèces qui perdent leurs branchies, les rameaux qui s'y rendent s'oblitérent, excepté deux, qui se réunissent en une artère dorsale, et qui donnent chacun une petite branche au poumon. C'est une circulation de poisson métamorphosée en une circulation de reptile.

Les batraciens n'ont ni écailles, ni carapaces; une peau nue revêt leur corps (1); à un seul genre près, ils manquent d'ongles aux doigts.

L'enveloppe de leurs œufs est simplement membraneuse; le mâle dispose sa femelle à les pondre par des embrassemens très longs, et dans plusieurs espèces il ne les féconde qu'à l'instant de leur sortie.

(1) M. Schneider a constaté que la grenouille écailleuse de Walbaum, n'avait paru telle que par accident, quelques écailles de

lézards gardés dans le même bocal, s'étant attachées à son dos. (*Schn., Hist. Amphib., Fasc. I, p. 168*).

Ces œufs s'enflent beaucoup dans l'eau après avoir été pondus. Le petit ne diffère pas seulement de l'adulte par la présence des branchies : ses pieds ne se développent que par degrés, et dans plusieurs espèces il a encore un bec et une queue qu'il doit perdre, et des intestins d'une forme différente. Toutefois il y a aussi des espèces vivipares.

LES GRENOUILLES

(RANA. L.)

(Pl. 37, 38 et 39.)

Ont quatre jambes et point de queue dans leur état parfait. Leur tête est plate, leur museau arrondi, leur gueule très fendue ; dans la plupart une langue molle ne s'attache point au fond du gosier, mais au bord de la mâchoire, et se reploie en dedans. Leurs pieds de devant n'ont que quatre doigts ; ceux de derrière montrent quelquefois le rudiment d'un sixième.

Leur squelette est entièrement dépourvu de côtes. Une plaque cartilagineuse à fleur de tête tient lieu de tympan, et fait reconnaître l'oreille par dehors. L'œil a deux paupières charnues, et une troisième cachée sous l'inférieure, transparente et horizontale.

L'inspiration de l'air ne se fait que par les mouvemens des muscles de la gorge, laquelle, en se dilatant, reçoit de l'air par les narines, et en se contractant pendant que les narines sont

fermées au moyen de la langue, oblige cet air de pénétrer dans le poumon. L'expiration, au contraire, s'exécute par les muscles du bas-ventre : aussi quand on ouvre le ventre de ces animaux vivans, les poumons se dilatent sans pouvoir s'affaisser, et si on en force un à tenir la bouche ouverte, il s'asphyxie, parce qu'il ne peut plus renouveler l'air de ses poumons.

Les embrassemens du mâle sont très longs. Ses pouces ont un renflement spongieux qui grossit au temps du frai, et qui l'aide à mieux serrer sa femelle. Il féconde les œufs au moment de la ponte. Le petit être qui en sort se nomme têtard. Il est d'abord pourvu d'une longue queue charnue, d'un petit bec de corne, et n'a d'autres appendices apparens que de petites franges aux côtés du cou. Elles disparaissent au bout de quelques jours, et Swammerdam assure qu'elles ne font alors que s'enfoncer sous la peau pour y former les branchies. Celles-ci sont des petites houppes très nombreuses, attachées à quatre arceaux cartilagineux, placés de chaque côté du cou, adhérens à l'os hyoïde, et enveloppées dans une tunique membraneuse, recouverte par la peau générale. L'eau qui arrive par la bouche et en passant dans les intervalles des arceaux cartilagineux, en sort tantôt par deux ouvertures, tantôt par une seule, percée ou dans le milieu, ou au côté gauche de la peau extérieure, selon les espèces. Les pattes de derrière du têtard se développent petit à petit et à vue d'œil; celles de devant se développent aussi, mais sous la peau, qu'elles percent ensuite. La queue est résorbée par degrés. Le bec tombe, et laisse paraître les véritables mâchoires, qui étaient d'abord molles et cachées sous la peau. Les branchies s'anéantissent et laissent les poumons exercer seuls la fonction de respirer qu'elles partageaient avec eux. L'œil, que l'on ne voyait qu'au travers d'un endroit transparent de la peau du têtard, se découvre avec ses trois paupières. Les intestins, d'abord très longs, minces, contournés en spirale, se raccourcissent, et prennent les renflemens

nécessaires pour l'estomac et le colon : aussi le têtard ne vit-il que d'herbes aquatiques, et l'animal adulte que d'insectes et autres matières animales. Les membres des têtards se régénèrent presque comme ceux des salamandres.

L'époque de chacun de ces changemens particuliers varie selon les espèces.

Dans les pays tempérés et froids, l'animal parfait s'enfonce, pendant l'hiver, sous terre, ou sous l'eau dans la vase, et y vit sans manger et sans respirer ; mais, pendant la belle saison, si on l'empêche de respirer quelques minutes en l'empêchant de fermer la bouche, il périt.

LES GRENOUILLES proprement dites

(RANA. Laurenti.)

(Pl. 37, fig. 1 et 2.)

Ont le corps effilé et les pieds de derrière très longs, très forts, et plus ou moins bien palmés ; leur peau est lisse ; leur mâchoire supérieure est garnie tout autour d'un rang de petites dents fines, et il y en a une rangée transversale interrompue au milieu du palais. Les mâles ont, de chaque côté, sous l'oreille, une membrane mince, qui se gonfle d'air quand ils crient. Ces animaux nagent et sautent très bien.

La *GRENOUILLE COMMUNE* ou *VERTE* (*Rana esculenta*. L.), Roesel.

Ran. pl. XIII. XIV.

(Planche 37, fig. 1.)

D'un beau vert, tachetée de noir ; trois raies jaunes sur le dos ; le ventre jaunâtre. C'est l'espèce si commune dans toutes les eaux dormantes, et si incommodes en été par la continuité de ses clameurs nocturnes. Elle

fournit un aliment sain et agréable. Elle répand ses œufs en paquets dans les mares.

La *GRENOUILLE ROUSSE* (*Rana temporaria*. L.), Rœsel. Ran.
pl. I. II. III.

Brun roussâtre, tachetée de noir; une bande noire partant de l'œil et passant sur l'oreille.

C'est l'espèce qui paraît la première au printemps; elle va plus à terre que la précédente, et coasse beaucoup moins. Son têtard grandit un peu moins avant la métamorphose.

Notre midi produit une grenouille (*R. cultripes*, Nob.) toute semée de taches noirâtres, à pieds amplement palmés, et remarquable surtout parce que le vestige du sixième doigt y est revêtu d'une lame cornée et tranchante.

Parmi les grenouilles étrangères on peut distinguer

La *JAKIE* (*Rana paradoxa*. L.), Séb. I. LXXVIII. Merian. Surin. LXXI.
Daud. Gren. XXII. XXIII.

De toutes les espèces du genre, celle dont le têtard grandit le plus avant sa métamorphose complète. La perte d'une énorme queue et des enveloppes du corps fait même que l'animal adulte a moins de volume que le têtard, ce qui a donné à croire aux premiers observateurs que c'était la grenouille qui se métamorphosait en têtard, ou (comme ils disaient) en poisson. Cette erreur est aujourd'hui complètement réfutée.

La jakie est verdâtre, tachetée de brun, et se reconnaît surtout à des lignes irrégulières, brunes, le long de ses cuisses et de ses jambes. Elle habite à la Guyane.

Il y a plusieurs autres grenouilles étrangères, dont quelques-unes très grandes, et encore assez mal déterminées. (1)

(1) *N. B.* Un examen plus approfondi, et la vue des nombreux batraciens arrivés au Muséum depuis quelques années, m'a

fait revenir de l'opinion favorable que j'avais énoncée sur le travail de Daudin; il est incomplet et peu critique, et la moitié de

On peut remarquer dans le nombre

La *GRENOUILLE TAUREAU* ou *BULL-FROG* des *Anglo-Américains* (*Rana pipiens*. Lin.), Catesby. II. LXXII.

(Pl. 37, fig. 2)

Verte en dessus, jaunâtre en dessous, tachetée et marbrée de noir. (1)

Certaines espèces ont les doigts de derrière presque sans palmures; mais toujours très allongés. (2)

LES CERATOPHRIS, Boié,

Sont des grenouilles à large tête, à peau grenue en tout ou en partie,

ses figures faites d'après des individus altérés, ne peuvent servir à une détermination précise des espèces. On doit toutefois excepter ses rainettes, qui sont beaucoup mieux rendues que ses grenouilles et ses crapauds.

(1) Je me suis convaincu que sous ce nom on confond aux États-Unis plusieurs espèces, semblables par la taille et les couleurs, mais qui diffèrent, entre autres caractères, par la grandeur relative du tympan. C'est celle où il est le plus grand, que Merrem désigne sous le nom de *mugiens*; mais ses synonymes ne sont pas certains. La fig. de Daud., XVIII, avec une raie jaune le long du dos, est d'une espèce des Indes.

Aj. *rana palmipes*, Spix, V, 1;

R. tigrina, Daud., 20;

R. virginica, Gmel. Seb., I, LXXV, 4, ou *halecina*, Daud., ou *pipiens*, Merr., Catesb., LXX;

R. clamitans, Daud., XVI.

(2) *Rana ocellata*, L., Seb., I, LXXV, 1, Lacép., I, XXXVIII, Daud., XIX;

R. gigas, Spix, I;

R. pachypus, id., II;

R. coriacea, id., V, 2;

R. sibilatrix, Pr. Max., liv.;

R. maculata, Daud., XVII, 2;

R. rubella, ib., 1;

R. typhonia, ib., 4, qui n'est pas, comme le croit Merrem, le *virginica* de Gm.;

R. punctata, ib., XVI, 1;

R. mystacea, Spix, III, 2-3;

R. miliaris, et *R. pygmaea*, id., VI;

R. labyrinthica, id., VII.

et dont chaque paupière a une proéminence membraneuse en forme de corne. (1)

Il y en a dont le tympan est caché sous la peau. (2)

Tous viennent de l'Amérique méridionale.

Le midi de l'Afrique produit des batraciens semblables aux grenouilles par leurs dents, leur peau lisse, à doigts pointus, ceux de derrière largement palmés, et les trois internes ayant leur extrémité enveloppée dans un ongle conique de substance cornée et noire; leur tête est petite, leur bouche médiocre; leur langue, attachée au fond de la gorge, est oblongue, charnue et fort grande; on ne voit pas leur tympan. Ces nombreux caractères nous ont déterminé à en former un genre sous le nom de DACTYLETHERA. (3)

(Pl. 38, fig. 2.)

LES RAINETTES (HYLA. Laurentii), CALAMITA, Schn. et Merrem,

(Pl. 37, fig. 3.)

Ne diffèrent des grenouilles que parce que l'extrémité de chacun de leurs doigts est élargie et arrondie en une espèce de pelote visqueuse; qui leur

(1) *Ceratophris varius*, B., ou *Rana cornuta*, Séb., I, LXXII, 1-2; Tiles., Mag. de Berl., 1809, deuxième trim., pl. III; et voyage de Krusenst., pl. VI, ou *ceratophris dorsata*, Pr. Max., deuxième liv.;

Cerat. Spixii, Nob., ou *R. megastoma*, Spix, IV, 1.

Ran. scutata, ib., 2;

Cerat. Daudini, Nob., Daub., XXXVIII;

Cerat. clipeata, Nob.

(2) *Ceratophris granosa*, Nob. C'est de ces grenouilles cornues à tympan caché, que Gravenhorst a fait son genre STOMBUS; mais elles ont des dents comme les autres, et ne

doivent point être rapprochées des crapauds, comme le fait Fitzinger.

(3) De δάκτυλος (de à coudre): leurs ongles ont cette forme. Le crapaud lisse, Daud., pl. xxx, f. 1, en est une mauvaise figure, où les pieds de derrière sont tout-à-fait manqués; Merrem en a fait son *pipa laevis*. Le *pipa bufonia* de Merr., ou prétendu *pipa mâle*, pl. enlum., n° 21, f. 2, est encore la même espèce mais représentée sans ongles. M. Fitzinger fait de ces espèces de Merrem, des ENGYSTOMA, mais les vrais engystoma ou les *breviceps*, Merr., n'ont pas de dents ni d'ongles.

permet de se fixer aux corps et de grimper aux arbres. Elles s'y tiennent en effet tout l'été, et y poursuivent les insectes; mais elles perdent dans l'eau et s'enfoncent dans la vase en hiver, comme les autres grenouilles. Le mâle a sous la gorge une poche qui se gonfle quand il crie.

La *RAINETTE COMMUNE* (*Rana arborea*, L.), Rœs. Ran. pl. IX, X, XI.

(Pl. 37, fig. 3.)

Verte dessus, pâle dessous, une ligne jaune et noire le long de chaque côté du corps. Elle ne produit qu'à l'âge de quatre ans, et s'accouple à la fin d'avril. Son têtard achève sa métamorphose au mois d'août.

Les reinettes étrangères sont assez nombreuses; il y en a plusieurs de jolies. Une des plus grandes et des plus belles est

La *RAINETTE BICOLORE* (*H. bicolor*.), Daud. VIII; et Spix. XIII.

Bleu céleste en dessus, rosée en dessous, de l'Amérique méridionale. Une plus grande encore,

La *PATTE-D'OYE* (*R. maxima*, Lin. *Hyla palmata*, Daud. XX),

Rayée en travers irrégulièrement, de roux et de fauve; est de l'Amérique septentrionale. (1)

(1) Aj. en espèces palmées, *Hyl. venulosa*, Daud., XIX, ou *cal. boans*, Merrem, Séb., I, LXXII;

Hyl. tibicen, Séb., ib., I, 2, 3;

H. marmorata, Séb., I, LXXI, 4, 5, Daud., XVIII;

H. lateralis, Catesb., II, LXXI, Daud., II;

H. bilineata, Daud., III;

H. verrucosa;

H. oculata;

H. frontalis, id., et dans Spix, *Hyl. bufonia*, XII;

H. geografica, XI, 1;

H. alboniarginata, VIII, 2;

H. papillaris, 2;

H. pardalis, 3;

H. cinerascens, 4;

H. affinis, VII, 3

On peut remarquer aussi, à cause de la propriété singulière qu'on lui attribue,

La RAINETTE A TAPIRER (*Rana tinctoria*. L.),

Dont le sang, imprégné dans la peau des perroquets aux endroits où on leur a arraché quelques plumes, fait revenir, dit-on, des plumes rouges ou jaunes, et produit sur l'oiseau cette panachure qu'on a appelé *tapiéré*. On assure que c'est une espèce brune, à deux bandes blanchâtres, réunies en travers en deux endroits (Daud., pl. VIII). Ses pieds de derrière ont les doigts presque libres. (1)

LES CRAPAUDS

(BUFO. Laur.)

(Planche 38, fig. 1 et 3.)

Ont le corps ventru, couvert de verrues ou papilles, un gros bourrelet percé de pores derrière l'oreille, lequel exprime une humeur laiteuse et fétide; point du tout de dents; les pattes de derrière peu allongées. Ils sautent mal et se tiennent plus généralement éloignés de l'eau. Ce sont des animaux d'une forme hideuse, dégoûtante, que l'on accuse mal-à-propos d'être venimeux par leur salive, leur morsure, leur urine, et même par l'humeur qu'ils transpirent.

(1) Aj. en espèces à doigts de derrière peu palmés;

H. femoralis, Daud., IV;

H. squirella, id., V;

H. trivittata, etc., Spix, IX;

H. abbreviata, id., XI, 4.

La rainette bleue de la Nouv. Holl., *hyla*

cyanea, Daud., n'aurait selon White, p. 248, que quatre doigts derrière, et M. Fitzinger qui paraît l'avoir vue, en a fait, en conséquence, son genre CALAMITA. Nous en avons une du même pays, et toute semblable, qui bien certainement en a cinq.

Le CRAPAUD COMMUN (*Rana Bufo*. L.), Rœs. Ran. XX.

(Pl. 38, fig. 3)

Gris-roussâtre ou gris brun ; quelquefois olivâtre ou noirâtre ; le dos couvert de beaucoup de tubercules arrondis, gros comme des lentilles. Le ventre garni de tubercules plus petits et plus serrés. Les pieds de derrière demi palmés. Il se tient dans les lieux obscurs et étouffés, et passe l'hiver dans des trous qu'il se creuse. Son accouplement se fait dans l'eau, en mars et avril ; lorsqu'il a lieu sur terre, la femelle se traîne à l'eau en portant son mâle : elle produit des œufs petits et innombrables, réunis par une gelée transparente en deux cordons, souvent longs de vingt à trente pieds, que le mâle tire avec ses pattes de derrière. Le têtard est noirâtre, et de tous ceux de notre pays, c'est celui qui est encore le plus petit, lorsqu'il prend des pieds et perd sa queue. Le crapaud commun vit plus de quinze ans et produit à quatre. Son cri a quelque rapport avec l'aboïement d'un chien.

Le CRAPAUD DES JONCS (*Rana Bufo calamita*. Gm.), Rœs. XXIV.
Daud. XXVII. 1.

Olivâtre ; des tubercules comme au précédent ; mais pas de si grands bourrelets derrière les oreilles ; une ligne jaune longitudinale sur l'épine, une rougeâtre dentelée sur le flanc, les pieds de derrière sans aucune membrane. Il répand une odeur empestée de poudre à canon ; vit à terre ; ne saute point du tout, mais court assez vite, grimpe aux murs pour se retirer dans leurs fentes, et a pour cela deux petits tubercules osseux sous la paume des mains ; ne va à l'eau que pour l'accouplement, au mois de juin ; pond deux cordons d'œuf, comme le crapaud commun ; le mâle crie comme celui de la reinette et a de même une poche sous la gorge.

Le CRAPAUD BRUN (*Rana bombina*. γ Gm. *Rufa fuscus*. Laurenti.),
Rœs. XVII, XVIII.

(Pl. 38, fig. 1.)

Brun clair, marbré de brun foncé ou de noirâtre ; les tubercules du dos peu nombreux ; le ventre lisse ; les pieds de derrière à doigts allongés

et entièrement palmés ; il saute assez bien ; se tient de préférence près des eaux ; répand une forte odeur d'ail lorsqu'il est inquiet. Ses œufs sortent du corps en un seul cordon , mais plus épais que les deux que rend le crapaud commun. Son têtard tarde plus que les autres de ce pays-ci à passer à l'état parfait , et est déjà fort grand qu'il a encore sa queue et que ses pieds de devant ne sont pas sortis. Il a même l'air de rapetisser lorsqu'il perd tout-à-fait son enveloppe de têtard. On le mange en quelques lieux , comme si c'était un poisson.

Le *CRAPAUD VARIABLE* ; *CRAP. VERT.* Lacép. (*Rana variabilis*. Gm.), Pall. Spicil. VII. VI. 34. Daud. XXVIII. 2.

Presque lisse ; blanchâtre , à taches tranchées d'un vert foncé ; remarquable par les changemens de nuance de la peau , selon qu'il veille ou qu'il dort , qu'il est à l'ombre ou au soleil. Il est plus commun dans le midi de la France qu'aux environs de Paris.

Le *CRAPAUD ACCOUCHEUR* (*Bufo obstetricans*. Laur.), Daud. pl. XXXII. f. 1.

Petit , gris en dessus ; blanchâtre en dessous ; des points noirâtres sur le dos ; de blanchâtres sur les côtés. Le mâle aide la femelle à se délivrer de ses œufs , qui sont assez grands , et se les attache en paquets sur les deux cuisses , au moyen de quelques fils d'une matière glutineuse. Il les porte encore lorsqu'on distingue au travers de leur enveloppe les yeux du têtard qu'ils contiennent. Lorsqu'ils doivent éclore , le crapaud cherche quelque eau dormante pour les y déposer. Ils se fendent aussitôt , et le têtard en sort et nage. Il est fort petit et vit de chair. Cette espèce est commune dans les lieux pierreux des environs de Paris. (1)

On trouve en Sicile un crapaud deux ou trois fois plus grand que les nôtres , brun , à tubercules plats et irréguliers. Il se tient de préférence dans les touffes de palmiers. Nous le nommerons *Bufo palmarum*.

(1) On ne sait pourquoi Merrem a mis le crapaud accoucheur dans ses bombinator.

On voit très bien le tympan de cette espèce.

Les crapauds étrangers sont jusqu'à présent assez mal déterminés ; il en est plusieurs remarquables par leur grandeur.

Le CRAPAUD AGUA (*Rana marina*. Gm.), Daud. XXXVII. Spix. XV.

Brun, varié de plus brun ; des tubercules inégaux peu saillans ; les parotides triangulaires larges de plus d'un pouce, dans des individus de dix à douze de longueur sans les pieds. Il vit dans les contrées marécageuses de l'Amérique méridionale. (1)

On a séparé récemment quelques sous-genres de celui des crapauds ; ainsi,

LES BOMBINATOR, Merr.

(Pl. 39, fig. 1.)

Ne diffèrent des autres que parce que leur tympan est caché sous la peau ; tel est, dans notre pays,

Le CRAPAUD A VENTRE JAUNE (*Rana bombina*. Gm.), Roes. XXII. Daud. XXXVI.

(Pl. 39, fig. 1.)

Le plus petit et le plus aquatique de nos crapauds ; grisâtre ou brun en dessus ; bleu noir, avec des taches orangées en dessous ; les pieds de

(1) *Aj. bufo maculiventris*, Spix, XV ; si toutefois il diffère de l'*agua* ;

B. ictericus, id., XVI, 1 ;

B. lazarus, id., XVII, 1 ;

B. stellatus, id., XVIII, 1 ;

B. scaber, Daud., XXXIV, 1, qui n'est pas

le même que le *B. scaber* de Spix, X, 1 ;

B. bengalensis, id., XXXV, 1 ;

B. musicus, id. XXXIII, 2 ;

B. cinctus, Pr. Max., troisième liv. ; le

B. agua, du pr. de Wied., septième liv., ne paraît pas le même que celui de Spix.

derrière complètement palmés et presque aussi allongés que ceux des grenouilles; aussi saute-t-il presque aussi bien qu'elles. Il se tient dans les marais et s'accouple au mois de juin; ses œufs sont en petits pelotons, et plus grands que ceux des espèces précédentes. (1)

LES RHINELLES, Fitzinger, ou OXYRHYNCHUS, Spix.

Ont le museau pointu en avant. (2)

On doit en rapprocher

LES OTILOPHES. Cuv.

Où le museau est aussi en angle, et où la tête a de chaque côté une crête qui s'étend sur la parotide. Le *Crapaud perlé* (*Rana margaritifera*, Gm.), Daud., XXXIII, 1, en est le type.

LES BREVICEPS, Merr.

(ENGYSTOMA. Fitzing. en partie.)

Sont des crapauds sans tympan ni parotide visibles; à corps ovale, à tête et bouche très petites, à pieds peu palmés. (3)

(1) Aj. *Bufo ventricosus*, Daud., xxx, 2, espèce représentée avec une insufflation exagérée.

(2) *Bufo proboscideus*, Spix, XXI, 4; les espèces voisines représentées sur la même planche, *B. semilineatus*, *B. granulatus*, *B. acutirostris* et celles de la pl. XIV, *narictus* et *nasutus*, lient trop intimement ce sous-

genre aux crapauds ordinaires pour qu'il soit facile de le conserver.

(3) *Engystoma dorsatum*, Nob., ou *Bufo gibbosus*, Auct., Séb., II, XXXVII, n° 3, Daud., XXI, 2.

Eng. marmoratum.

Eng. granosum, Nob., espèces nouvelles, l'une de l'Inde, l'autre du Cap. L'*Eng su-*

Une différence plus essentielle est celle qui a fait séparer de tout le grand genre RANA

LES PIPA, Laurenti,

(Pl. 39, fig. 2.)

Qui se distinguent par leur corps aplati horizontalement; par leur tête large et triangulaire; par l'absence de toute langue; par un tympan caché sous la peau; par de petits yeux placés vers le bord de la mâchoire supérieure; par des doigts de devant fendus chacun au bout en quatre petites pointes; enfin par l'énorme larynx du mâle, fait comme une boîte osseuse triangulaire, au dedans de laquelle sont deux os mobiles qui peuvent fermer l'entrée des bronches. (1)

L'espèce anciennement connue (*Rana pipa*, L.) Seb., I, LXXVII, Daud., XXXI, XXXII, pl. XXXIX, fig. 2, vit à Cayenne et à Surinam, dans les endroits obscurs des maisons, et a le dos grenu, avec trois rangées longitudinales de grains plus gros. Lorsque les œufs sont pondus, le mâle les place sur le dos de la femelle et les y féconde de sa laite; alors la femelle se rend à l'eau, la peau de son dos se gonfle, et forme des cellules dans lesquelles les œufs éclosent. Les petits y passent leur état de têtard, et n'en sortent qu'après avoir perdu leur queue et développé leurs pattes. C'est là l'époque où la mère revient à terre.

M. Spix en représente un, pl. XXII, d'espèce au moins bien voisine (*Pipa curururu*, Spix), du fond des lacs du Brésil, et assure que la femelle ne porte point ses petits; reste à savoir s'il l'a suivie pendant toute l'année. (2)

rinamense, Daud., XXXIII, 2, a déjà la bouche plus ample, ainsi que les *Bufo globulosus* et *albifrons*, Spix, XIV.

N. B. *l'Engystoma ovalis*, Fitz., est un dactylète; son *Eng. ventricosa*, Daud., XXX, 2, est un bombinator.

N. B. Le *Bufo ephippium*, Sp.X, XX, 2, dont M. Fitzinger fait son genre BRACHY-CEPHALUS, parce qu'on ne lui voit que trois

doigts à tous les pieds, pourrait n'être qu'un jeune individu mal conservé ou mal rendu.

(1) C'est ce que M. Schneider a décrit sous le nom de *cista sternalis*.

(2) Il y a au cabinet du roi un vrai pipa du Rio Negro, entièrement lisse, à tête plus étroite que l'ordinaire. Ce sera mon *pipa laevis*, très différent de celui de Merrem, qui est un *dactylète*.

LES SALAMANDRES

(SALAMANDRA. Brongn.)

(Planche 40.)

Ont le corps allongé, quatre pieds et une longue queue, ce qui leur donne la forme générale des lézards: aussi Linnæus les avait-il laissées dans ce genre; mais elles ont tous les caractères des batraciens.

Leur tête est aplatie; l'oreille cachée entièrement sous les chairs, sans aucun tympan, mais seulement avec une petite plaque cartilagineuse sur la fenêtre ovale; les deux mâchoires garnies de dents nombreuses et petites; deux rangées longitudinales de pareilles dents dans le palais, mais attachées aux os qui représentent le vomer; la langue comme dans les grenouilles; point de troisième paupière; un squelette avec de très petits rudimens de côtes, mais sans sternum osseux; un bassin suspendu à l'épine par des ligamens, quatre doigts devant, presque toujours cinq derrière. Dans l'état adulte, elles respirent comme les grenouilles et les tortues. Leurs têtards respirent d'abord par des branchies en forme de houppes, au nombre de trois de chaque côté du cou, qui s'oblitérent ensuite; elles sont suspendues à des anneaux cartilagineux, dont il reste des parties à l'os hyoïde de l'adulte. Un opercule membraneux recouvre ces ouvertures; mais les houppes ne sont jamais enfermées dans une tunique, et flottent au dehors. Les pieds de devant se développent avant ceux de derrière; les doigts poussent aux uns et aux autres successivement.

LES SALAMANDRES TERRESTRES

(SALAMANDRA Laur.)

(Pl. 40, fig. 1.)

Ont, dans l'état parfait, la queue ronde; ne se tiennent dans l'eau que pendant leur état de têtard, qui dure peu, ou quand elles veulent mettre bas. Les œufs éclosent dans l'oviductus.

Nos espèces terrestres ont de chaque côté, sur l'occiput, une glande analogue à celle des crapauds.

La *SALAMANDRE COMMUNE* (*Lacerta salamandra*. Lin.). *Salam. maculosa* Laur. Lac. II, pl. XXX.

(Pl. 40, fig. 1.)

Noires, à grandes taches d'un jaune vif; sur ses côtés sont des rangées de tubercules, desquels suinte dans le danger une liqueur laiteuse, amère, d'une odeur forte, qui est un poison pour des animaux très faibles. C'est peut-être ce qui a donné lieu à la fable que la salamandre peut résister aux flammes. Elle se tient dans les lieux humides, se retire dans des trous souterrains; mange des lombrics, des insectes, de l'humus; reçoit la semence du mâle intérieurement; fait ses petits vivans et les dépose dans des mares; ils ont, dans leur premier âge, la queue comprimée verticalement et des branchies. (1)

On trouve dans les Alpes une salamandre semblable à la commune, mais entièrement noire et sans tache (*Sal. atra*, Laurenti, pl. 1, fig. 2).

(1) Voyez, Ad. fréd. Funck., de *salam. terrest. vita, evolutione, formatione*, Berlin, 1827, fol.

La SALAMANDRE A LUNETTE (*Sal. perspicillata*. Savi.)

N'a que quatre doigts aux pieds de derrière comme à ceux de devant ; elle est noire dessus , jaune tachetée de noir en dessous , et a une ligne jaune en travers sur les yeux. C'est un petit animal des Apennins. (1)

L'Amérique septentrionale, qui possède beaucoup plus de salamandres que l'Europe, en a plusieurs de terrestres, à queue ronde, mais sans glandes sur l'occiput. (2)

LES SALAMANDRES AQUATIQUES

(TRITON. Laurenti.)

(Pl. 40, fig. 2)

Conservent toujours la queue comprimée verticalement et passent presque toute leur vie dans l'eau.

Les expériences de Spallanzani sur leur force étonnante de reproduction les ont rendues célèbres. Elles repoussent plusieurs fois de suite le même membre quand on le leur coupe, et cela avec tous ses os, ses muscles, ses vaisseaux , etc. Une autre faculté non moins singulière est celle que leur a reconnue Dufay, de pouvoir être prises dans la glace et d'y passer assez long-temps sans périr.

(1) Nous avons constaté que la *Sal.* à trois doigts (Lacép., II, pl. 36) n'est qu'un individu desséché et un peu mutilé de la Salamandre à lunettes.

Aj. *Sal. savi*, Gosse.

(2) *Sal. venenosa*, Daud., ou *subviolacea*, Barton.

Sal. fasciata, Harl.

Sal. tigrina, id.

Sal. erythronota, id.

Sal. bilineata, id.

Sal. rubra, Daud., VII, pl. 91, f. 2.

Sal. variolata, Gilliams, Sc. nat. Phil., I, pl. xviii, f. 1; et plusieurs espèces nouvelles.

La *Sal japonica*, de Hourtin, Bechstein, trad. de Lacép., II, pl. 18, f. 1, est très voisine de l'érythronota.

Leurs œufs sont fécondés par la laite répandue dans l'eau, et qui pénètre avec l'eau dans les oviductus; ils sortent en longs chapelets; les petits n'éclorent que quinze jours après la ponte, et conservent leurs branchies plus ou moins long-temps, selon les espèces. Les observateurs modernes en ont reconnu plusieurs dans notre pays; mais il reste quelques doutes dans leurs déterminations, attendu que ces animaux changent de couleur, selon l'âge, le sexe et la saison, et que les crêtes et autres ornemens des mâles ne sont bien développés qu'au printemps. Lorsque l'hiver les surprend avec des branchies, ils les conservent jusqu'à l'année suivante en grandissant toujours. (1)

Les mieux caractérisées sont :

La *SALAMANDRE MARBRÉE* (*S. marmorata*. Latreille. *Triton Gesneri*. Laurenti.),

A peau chagrinée, vert pâle en dessus, à grandes taches irrégulières brunes, brune pointillé de blanc en dessous; une ligne rouge le long du dos, qui, dans le mâle, forme un peu crête et a des taches noires. Peu aquatique.

La *SALAMANDRE A FLANCS TACHETÉS* (*S. alpestris*.), Bechst. trad. de Lac. pl. XX.

A peau chagrinée, ardoisée, et brune en dessus; ventre orangé ou rouge, une bande de petites taches noires serrées le long de chaque flanc.

La *SALAMANDRE CRETÉE* (*Sal. cristata*. Latr.),

(Pl. 40. fig. 2.)

A peau chagrinée, brune dessus, à taches rondes noirâtres; orangée dessous, tachetée de même; les côtés pointillés de blanc. La crête du

(1) C'est d'un individu qui avait ainsi conservé ses branchies, que Laurenti a fait son *proteus tritonius*.

mâle haute, découpée en dentelures aiguës, liserée de violet au temps de l'amour.

La *SALAMANDRE PONCTUÉE* (*S. punctata*. Latr.).

Peau lisse; dessus brun-clair; dessous pâle ou rouge; des taches noires et rondes partout; des raies noires sur la tête; la crête du mâle festonnée; ses doigts un peu élargis mais non palmés.

La *SALAMANDRE PALMIPÈDE* (*Sal. palmata*. Latr.),

Dos brun; dessus de la tête vermiculé de brun et de noirâtre; flancs plus clairs, à taches rondes noirâtres; ventre sans taches. Le mâle a trois petites crêtes sur le dos; les doigts dilatés et réunis par des membranes; la queue terminée par un petit filet. (1)

L'Amérique septentrionale possède aussi plusieurs salamandres aquatiques. (2)

On a trouvé parmi les schistes d'Oeningen des squelettes d'une salamandre de trois pieds de longueur. L'un d'eux est le prétendu homme fossile de Scheuchzer.

A la suite des salamandres, viennent se ranger plusieurs animaux fort semblables, dont les uns passent pour

(1) Cette caractérisation des espèces européennes est celle qui m'a paru le plus conforme à la nature; mais il me serait très difficile d'y rapporter exactement la synonymie des auteurs, tant je trouve leurs descriptions et leurs figures peu d'accord avec les objets que j'ai sous les yeux.

(2) *Sal. symmetrica*, Harl., qui me paraît déjà représentée dans le Lacép. de Bechstein, II, pl. 18, f. 2, sous le nom de *Sal. punctata*; et plusieurs espèces dont je n'ai pu reconnaître les descriptions, et qui mériteraient bien une monographie accompagnée de bonnes figures.

n'avoir jamais de branchies, c'est-à-dire probablement qu'ils les perdent d'aussi bonne heure que notre salamandre terrestre; les autres, au contraire, les conservent pendant toute leur vie, ce qui n'empêche pas qu'ils n'aient aussi des poumons comme les batraciens, en sorte qu'on peut les regarder comme les seuls animaux vertébrés, véritablement amphibies. (1)

Parmi les premiers (ceux auxquels on ne voit point de branchies), se rangent deux genres :

LES MENOPOMA, Harlan. (2)

(Pl. 41 bis, fig. 1.)

Qui ont tout-à-fait la forme de salamandre, des yeux appa-
rens, des pieds bien développés et un orifice de chaque côté
du cou. Outre la rangée de fines dents autour des mâchoires,
ils en ont une rangée parallèle sur le devant du palais.

(1) L'existence et l'action simultanée des
houppes branchiales et des poumons dans
ces animaux, ne peut pas plus être con-
testée que les faits les plus certains de l'his-
toire naturelle; j'ai sous les yeux les pou-
mons d'une sirène de trois pieds de longueur,
où l'appareil vasculaire est aussi développé

et aussi compliqué que dans aucun reptile,
et néanmoins cette sirène avait ses branchies
aussi complètes que les autres.

(2) M. Harlan les avait nommés d'abord
ABRANCHUS; Leuckart et Fitzinger les nom-
mèrent CRYPTOBANCHUS, d'autres PROTO-
NOPSIS.

Tel est le reptile , nommé long-temps ,

La *GRANDE SALAMANDRE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE* (*Salamandra gigantea*. Barton. *Hellbender des États-Unis*), Ann. du Lyc. de New-York. l. pl. 17.

(Pl. 41 bis, fig. 1.)

Long de quinze à dix-huit pouces ; d'un bleu noirâtre. Il habite dans les rivières de l'intérieur et dans les grands lacs.

LES AMPHIUMA , Garden,

(Pl. 41, fig. 1.)

Ont aussi un orifice de chaque côté du cou , mais leur corps est excessivement allongé ; leurs jambes et leurs pieds , au contraire , très peu développés , et leurs dents palatines forment deux rangées longitudinales.

Il y en a une espèce à trois doigts à tous les pieds (*Amph. tridactylum*, Cuvier), et une à deux doigts seulement (*Amph. means*, Gard. et Harlan), Mém. du Mus. XIV, pl. 1. (1)

(Pl. 41, fig. 1.)

(1) Linnæus connut l'*amphiuma* , mais trop tard pour le mettre dans une des éditions de son système , qui ont paru de son vivant. Il a été décrit depuis par le docteur Mitchill , sous le nom de *chrysodonta larviformis* , et par le docteur Harlan , sous celui d'*amphiuma*. J'ai fait connaître l'espèce de

l'*amphiuma tridactylum* , qui est de la Louisiane et atteint une taille de trois pieds. Voyez les Mém. de Mus. , tome XIV. 1. Je soupçonne que c'est de cette espèce dont Barton , dans sa lettre sur la sirène , parle comme d'une sirène à quatre pieds.

Parmi ceux qui conservent toujours leurs branchies,

LES AXOLOTLS

(Pl. 41 bis, fig. 2.)

Ressemblent de tout point à des larves de salamandre aquatique, ayant quatre doigts devant, cinq derrière, trois longues branchies en forme de houppes, etc. Leurs dents sont en velours aux mâchoires et à deux bandes sur le vomer. Tel est

L'*AXOLOTL* des Mexicains (*Siren pisciformis*. Shaw.), Gen. Zool. vol. III. part. II. pl. 140. Humb. obs. Zool. I. pl. 12.

(Pl. 41 bis, fig. 2.)

Long de huit à dix pouces; gris, tacheté de noir; il habite dans le lac qui entoure Mexico. (1)

LES MENOBRANCHUS de Harlan, ou *Necturus* de Rafinesque.

(Pl. 41, fig. 2.)

N'ont que quatre doigts à tous les pieds; il y a une rangée de dents à leurs intermaxillaires, et une autre parallèle, mais plus étendue, à leurs maxillaires.

(1) Ce n'est encore qu'avec doute que je place l'axolotl parmi les genres à branchies permanentes; mais tant de témoins assurent

qu'il ne les perd pas, que je m'y vois obligé.

L'espèce la plus connue (*Menobranchns lateralis*, Harl. *Triton lateralis*, Say.) Ann. du Lyc. de New-York, I, pl. 16, vit dans les grands lacs de l'Amérique septentrionale, et devient fort grande: atteint, dit-on, deux ou trois pieds. On l'a eue d'abord du lac Champlain. (a)

LES PROTÉES

(PROTEUS. LAUR. HYPOCHTON. MERR.)

(Pl. 42, fig. 1.)

N'ont que trois doigts devant et deux seulement derrière.

Jusqu'ici on n'en connaît qu'une seule espèce (*Proteus anguinus*, Laur., pl. IV, fig. 3, Daud., VIII, xcix, 1; *Siren anguina*, Schn.) animal long de plus d'un pied, gros comme le doigt, à queue comprimée verticalement, à quatre petites jambes. Son museau est allongé, déprimé; ses deux mâchoires garnies de dents; sa langue peu mobile, libre en avant; son œil excessivement petit et caché par la peau, comme dans le rat-taupo; son oreille couverte par les chairs, comme dans la salamandre; sa peau lisse et blanchâtre. On ne le trouve que dans les eaux souterraines, par lesquelles certains lacs de la Carniole communiquent ensemble.

Son squelette ressemble à celui des salamandres; excepté qu'il a beaucoup plus de vertèbres et moins de rudimens de côtes; mais sa tête osseuse est toute différente de la leur par sa conformation générale.

Enfin, il y en a qui n'ont que les pieds de devant et manquent entièrement de pieds de derrière.

(a) Pl. 41, fig. 2.

Ce sont

LES SIRÈNES,

(SIREN. L.)

(Pl. 42, fig. 2.)

Animaux allongés, presque de la forme des anguilles, à trois houppes branchiales; sans pieds de derrière, ni même aucun vestige de bassin. Leur tête est déprimée, leur bouche peu fendue, leur museau obtus, leur œil fort petit, leur oreille cachée; leur mâchoire inférieure est armée de dents tout autour, mais la supérieure n'en a point, et il y en a plusieurs rangées qui adhèrent à deux plaques collées sous chaque côté du palais. (1)

La *SIRÈNE LACERTINE* (*Siren lacertina*. Lin.),

(Pl. 41, fig. 2.)

Atteint jusqu'à trois pieds de longueur et est noirâtre; ses pieds ont quatre doigts; sa queue est comprimée en nageoire obtuse. Elle habite

(1) C'est vainement que quelques auteurs récents ont voulu renouveler l'ancienne supposition que la sirène est un *têtard* de salamandre. On en a des individus plus grands de beaucoup qu'aucune salamandre connue, et dont les os ont acquis une dureté parfaite sans que l'on y aperçoive le moindre vestige de pieds de derrière; l'ostéolo-

gie en est d'ailleurs toute différente de celle des salamandres; il y a des vertèbres plus nombreuses (90) et autrement figurées, et beaucoup moins de côtes (huit paires); la conformation de la tête et les connexions des os qui la composent, sont tout autres. Voyez mes Recherches sur les ossements fossiles, tome V, part. 2.

les marais de la Caroline, et surtout ceux qu'on établit pour la culture du riz ; s'y tient dans la vase, d'où elle va aussi quelquefois à terre ou dans l'eau. Elle se nourrit de vers de terre, d'insectes, etc. (1)

On en connaît deux espèces beaucoup plus petites.

La *SIRÈNE INTERMÉDIAIRE* (*S. intermedia*. Leconte), Lycée de New-York. II. Dec. 1826. pl. 1.

Noirâtre, et à quatre doigts comme la grande, mais dont les houppes branchiales sont moins frangées. Elle ne passe pas un pied de longueur.

La *SIRÈNE RAYÉE* (*S. striata*. id.), *ib.* I. pl. IV.

Noirâtre ; deux raies longitudinales jaunes de chaque côté ; trois doigts seulement aux pieds ; les houppes branchiales peu frangées. Sa longueur n'est que de neuf pouces. (2)

(1) M. Barton conteste l'habitude de se nourrir de serpens, et le chant semblable à celui d'un jeune canard, que Garden attribue à la sirène (*Barton some account on siren lacertina*, etc).

(2) Les branchies de ces deux espèces ont été considérées comme ne prenant point de part à leur respiration, et en conséquence

M. Gray en a formé le genre *PSEUDOBRANCHIUS* ; il n'est cependant pas difficile de voir à leur face inférieure des replis, et un appareil vasculaire dont l'usage ne nous paraît pas douteux ; du reste, il est bien démontré aujourd'hui par les observations de M. Leconte, que ses sirènes, comme la lacertine, sont des animaux parfaits.

REPTILES.

TABLE MÉTHODIQUE.

	Pages du Texte.	Numéros des (1) Planches.		Pages du Texte.	Numéros des Planches.
REPTILES.	1		LACERTIENS.	35	
Leur division en or- dres.	7, 8		Monitors ou Tupi- nambis.	36	
CHÉLONIENS.	9		Monitors propres.	37	10 bis.
Tortues.	13	1 et 2	Dragonnes.	40	10 bis.
Tortues de terre.	ib.	3	Sauvegardes	41	11
Tort. d'eau douce.	15	4 et 5	Ameivas.	42	
Tort. à boîte.	17	4	Lézards propres.	44	12
Chelonures.	ib.		Les Algyres.	45	
Tortues de mer.	18	6	Les Tachydrômes.	ib.	11
Sphargis.	20	7	IGUANIENS.	46	
Chélides ou tortues à gueule.	21	7	Agamiens.	ib.	
Tortues molles ou Trionyx.	22	5	Stellions	ib.	
SAURIENS.	25		Cordyles.	47	
CROCODILIENS.	27		Stellions ordinai- res	48	13
Crocodiles	ib.		Queues rudes ou doryphores	49	
Gavials.	29	9	Fouette-queues.	50	13
Crocodiles propres	30	10	Agames.	51	
Caïmans ou Alli- gators.	33	9	Agames ordinai- res	ib.	14
			Tapayes	53	

(1) Il n'a pas été publié de planches sous les numéros 8 et 19.

	Pages du Texte.	Numéros des Planches.		Pages du Texte.	Numéros des Planches.
Changeans	54	14	Orvets	96	
Leiolepis	ib.		Sheltopusik ou		
Tropidolepis	55		Pseudopus	97	23
Leposomes	ib.		Ophisaires	98	24
Galeotes	ib.		Orvets propres	ib.	24
Lophyres	56		Acontias	99	24
Gonocéphales	57		VRAIS SERPENS	100	
Lyriocéphales	ib.	15	Doubles marcheurs	101	
Brachylophes	58		Amphisbènes	102	25
Physignathes	59		Leposternons	ib.	25
Istiures	ib.	15	Typhlops	103	25
Dragons	60	16	Serpens propres	104	
Sitanes	61	16	Non venimeux	105	
Ptériodactyles	62		Rouleaux	106	26
Iguaniens propres	ib.		Uropeltis	ib.	26
Iguanes	63	17	Boa	107	26
Ophryesses	65		Seytales	110	26
Basilics	66	18	Frix	ib.	27
Marbrés	67		Erpetous	111	27
Ecpimotes	68		Couleuvres	ib.	
Quetzpaleos ou	ib.		Pythons	112	28
Oplures	ib.		Cerbères	ib.	
Anolis	69	18	Xenopeltis	113	
GECKOTIENS	72		Hétérodous	ib.	27
Geckos	ib.		Hurria	114	
Platydaçyles	74	20	Dipsas	ib.	
Hémidaçyles	77	20	Dendrophis	115	29
Thécaçyles	78		Dryinus	ib.	
Ptyodaçyles	ib.		Dryophis	ib.	
Sphériodaçyles	80		Olygodon	116	
Stenodaçyles	81	20 bis.	Couleuvres pro-		
Gymnodaçyles	ib.	20 bis.	pres	116,118	30
Phillures	ib.	20 bis.	Acrocordes	119	36 bis.
CAMÉLONIENS	82		Venimeux à cro-		
Caméléons	ib.	21	chets simples	ib.	
SCINCOÏDIENS	85		Crotales	121	32
Scinques	86	22	Trigonocéphales	123	33
Tiliques	87	22	Vipères	124	31
Seps	88	22 bis.	Naia	128	34
Bipes	90	22 bis.	Elaps	129	35
Chalcides	91		Micrures	130	
Bimanes	92		Platures	ib.	
OPHIDIENS	95		Trimeresures	ib.	
ANGUIS	96		Oplocéphales	131	

TABLE MÉTHODIQUE.

169

	Pages du Texte.	Numéros des Planches.		Pages du Texte.	Numéros des Planches.
Acanthophis . . .	131		Ceratophis . . .	147	
Echis	ib.		Dactyletes	148	38
Langaha	ib.		Rainettes	ib.	37
Venimeux à cro-			Crapauds	150	38
chets accompa-			Bombinator	153	39
gnés d'autres			Rhinelles	154	
dents	132		Otilophes	ib.	
Bongares	ib.		Breviceps	ib.	
Hydres	133		Pipa	155	39
Hydrophis	134	36	Salamandres	156	
Pelanides	ib.	36 bis.	S. Terrestres . . .	157	40
Chersydres	135	36 bis.	S. Aquatiques . . .	158	40
Serpens nus	ib.		Menopoma	161	41 bis.
Cécilies	136	36 ter.	Amphiuma	162	41
BATRACIENS	139		Axolotl	163	41 bis.
Grenouilles	141		Menobranclus . . .	ib.	41
Grenouilles pro-			Proteus	164	42
pres	143	37	Sirènes	165	42

ERRATA.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 27. — Au S.-Genre ERPETON, au lieu de : *Fig. 2 et Fig. 2 a.*
lisez *Fig. 3 et Fig. 3 a.*

— — — — — Au S.-Genre HÉTÉRODON, au lieu de : *Fig. 3 et Fig. 3 a.*
lisez *Fig. 2 et Fig. 2 a.*

EXPLICATION DE LA PLANCHE 31. — Ligne 4^e en descendant, au lieu de : *Coluber Redi.*
lisez *Coluber Redi.*

— — — — — Ligne 7^e en remontant, au lieu de : Toutes ces
espèces, lisez Toutes les espèces.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 40. — Ligne 5^e en remontant, au lieu de : articulaire,
lisez intermédiaire.